• Montréal mercredi 27 septembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 333 76 pages 6 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA JOCONDE LE SOURIRE DE LA MATERNITÉ PAGE A4

cyberpresse.ca
LA PRESSE



Jeane Lassen, haltérophilie
PHOTO AFP



Alexandre Despatie, plongeon
PHOTO *LA PRESSE*©
PHOTOMONTAGE, *LA PRESSE* ©

EXCLUSIF

ADIEU L'HALTÉROPHILIE, VIVE LE TRAMPOLINE !

Exit le soccer masculin, la boxe, l'escrime, l'haltérophilie et le badminton. Les sports olympiques d'été sont à l'heure des choix et le Canada entend favoriser les sports les plus susceptibles d'accroître le nombre de médailles à Pékin (2008) et à Londres (2012). Faites place à la lutte féminine, au trampoline, au canoë-kayak, à la voile et au soccer féminin.

LE REPORTAGE DE SIMON DROUIN PAGES A2 ET A3



Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Ils devraient vendre le livre de Gagliano dans une enveloppe brune. »
— Un expert en marketing qui aimerait bien être payé deux fois pour ce conseil.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	ACTUEL 12
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	ACTUEL 9 à 11
Forum	A 27 à 29
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 21 et SPORTS 5
Monde	A 24 à 26
Mots croisés	ACTUEL 8 et 12
Mot mystère	ACTUEL 12
Observateur	ACTUEL 5
Petites annonces	ACTUEL 5 et AFFAIRES 12
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Généralement ensoleillé, maximum 21, minimum 14, plus de détails en page SPORTS 7

L-V 6 21924 98765 1

Sondage CROP-EXPRESS/*LA PRESSE* Les libéraux remontent de cinq points

PLQ ET PQ À ÉGALITÉ

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Une remontée importante des libéraux dans les intentions de vote place subitement à égalité les troupes de Jean Charest et d'André Boisclair.

Un coup de sonde de la maison CROP, effectué du 14 au 24 septembre derniers, constate que libéraux et péquistes obtiennent 37 % des intentions de vote, une fois répartis les 20 % d'indécis.

L'ADQ récolte 12 % et les autres partis — Québec solidaire et le Parti vert — totalisent 13 % dans ce sondage effectué auprès de 1000 personnes, dont la marge d'erreur est de trois points de pourcentage.

Pour le PLQ, il s'agit d'une remontée de cinq points de pourcentage sur la précédente enquête, à la mi-août. Le PQ reste au même niveau et l'ADQ a perdu un point. Du côté des tiers parti, Québec solidaire chute subitement de 7 à 4 % des intentions de vote et les verts se maintiennent à 9 %.

Il faut remonter à la fin de 2004 pour retrouver les libéraux et les péquistes à égalité, mais le contexte était alors bien différent d'aujourd'hui : le Québec assistait pratiquement à une course à trois partis avec l'ADQ à 24 %.

›Voir ÉGALITÉ en page A14

Grandir à Montréal Pauvres, les enfants



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Pour plusieurs enfants, grandir à Montréal c'est vivre dans la pauvreté. Pour d'autres, c'est se battre contre les infrastructures existantes, pensées par et pour les adultes. *La Presse* poursuit aujourd'hui sa série d'articles sur le défi de grandir à Montréal, à lire en pages 1 à 3 du cahier Actuel.

Un gars, une fille

Le producteur américain poursuivi pour 1,3 million

HUGO DUMAS

L'insatisfaction de Guy A. Lepage par rapport à la version américaine d'*Un gars, une fille* s'est déplacée hier en Cour supérieure, a appris *La Presse*. Le producteur de la comédie québécoise, Avanti Ciné Vidéo, exige que la diffusion de *Lovebites* sur TBS cesse immédiatement, en plus de réclamer 1 304 400 $ au producteur américain, JWTwo Entertainement, pour avoir transformé l'émission en véhicule publicitaire.

« Il se révèle que la série *Lovebites* n'est destinée qu'à servir la promotion de l'image, des marques de commerce et des produits du géant mondial des produits de consommation, Unilever », allègue Avanti dans sa poursuite, en parlant aussi « de publicité déguisée ».

›Voir UN GARS en page A20

ORDONNANCES SUR INTERNET

Quatre médecins condamnés

PASCALE BRETON

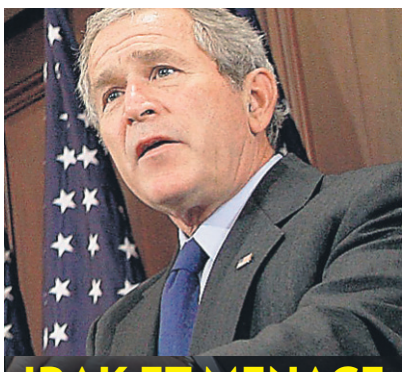
Les ordonnances rédigées sur Internet sont inadmissibles. Dans une sentence exemplaire, quatre médecins québécois viennent de l'apprendre à la dure. Ils écopent d'une radiation de six mois pour avoir signé des prescriptions à des patients américains, sans les voir.

Entre 2002 et 2003, ces quatre médecins ont contresigné des milliers d'ordonnances de médicaments pour des patients qui vivent aux États-Unis, par le biais de compagnies offrant leurs services sur le Web. Une situation qui n'est guère tolérée par le Collège des médecins du Québec.

Après une longue enquête, le comité de discipline vient de leur imposer une radiation temporaire de six mois, en plus d'une amende de 5000 à 25 000 $. Une peine qui se veut exemplaire afin de décourager d'autres médecins québécois qui pourraient être tentés d'agir de la sorte.

Rédiger des ordonnances sur Internet va à l'encontre du principe de base de la médecine, souligne le président et directeur général du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, en commentant les sanctions.

›Voir MÉDECINS en page A30



IRAK ET MENACE TERRORISTE
BUSH CONTRE-ATTAQUE
PAGE A24



DE L'ARGENT ET DES JEUX


PHOTO BERNARD BRAULT, *LA PRESSE*©


PHOTO BERNARD BRAULT, *LA PRESSE*©



PHOTO BERNARD BRAULT, *LA PRESSE*©


PHOTO AP

Le Canada veut devenir une « superpuissance » en sport de haut niveau. Pendant que Pékin se prépare à accueillir les Jeux de 2008, le Comité olympique canadien révise ses priorités et favorise les sports où l'on compte le plus de chances de médailles.



PHOTO BERNARD BRAULT, *LA PRESSE*©

Le Comité olympique canadien favorisera désormais les disciplines les plus susceptibles d'accroître le nombre de médailles canadiennes aux Jeux de Pékin et de Londres. Parmi celles-ci on retrouve (dans l'ordre) cyclisme, canoë-kayak, athlétisme, plongeon et aviron.

BYE BYE LE SOCCER, VIVE LE TRAMPOLINE !


SIMON DROUIN

Les sports olympiques d'été sont à l'heure des choix au Canada. Exit le soccer masculin, la boxe, l'escrime, l'haltérophilie, le badminton, bonjour la lutte féminine, le trampoline, le canoë-kayak, la voile et le soccer féminin.

Sentant le tapis leur glisser sous les pieds à l'aube des Jeux olympiques d'hiver de 2010 de Vancouver, les fédérations sportives canadiennes d'été font front commun. Leur objectif est de replacer le Canada comme « superpuissance en sport de haut niveau » aux Jeux olympiques de Pékin (2008) et de Londres (2012).

Coûts supplémentaires estimés de l'opération: 88,4 millions de dollars en 2006-2007, jusqu'à 119,3 millions en 2010-2011. Ces chiffres sont contenus dans le plan d'affaires *Vers l'excellence*, adopté au printemps lors du congrès annuel du Comité olympique canadien (COC), à Québec, et que *La Presse* a obtenu. Le nom du responsable de la mise en œuvre de ce plan d'affaires doit être annoncé ce matin à Toronto.

Pour parvenir aux objectifs fixés par le plan, le gouvernement fédéral devra gonfler de plus du tiers sa contribution actuelle au sport en débloquant 46 millions dès 2006-2007. Les provinces sont elles aussi invitées à faire leur part en ajoutant 29,6 millions à leur financement actuel. Le COC, le Comité paralympique canadien et le secteur privé devraient cracher 12,8 millions.

Les ressources étant limitées, le plan d'affaires *Vers l'excellence* propose de favoriser les sports les plus susceptibles d'accroître le nombre de médailles canadiennes à Pékin et à Londres, imitant en ce sens l'Australie.

Déjà, 28 sports olympiques et 14 sports paralympiques ont été « ciblés » et ont reçu l'an dernier 16,4 millions supplémentaires provenant du nouveau fonds d'excellence de Sport Canada. Ils ont été évalués selon des critères objectifs et ont démontré de réelles chances de podiums en 2008 ou 2012.

D'autres sports, comme le soccer masculin, les sports équestres, le water-polo masculin et le handball, ont été laissés de côté. Ces fédérations conservent néanmoins leur financement de base de Sport Canada.

Si l'aide directe aux athlètes s'est grandement améliorée au cours dernières années — en particulier au Québec — l'embauche d'entraîneurs compétents et à temps complet fait défaut dans le système sportif canadien. Précarité, manque de moyens, absence de reconnaissance : les problèmes sont nombreux.

« Je connais très bien le mode d'organisation des entraîneurs de tous les pays du monde et je crois que le Canada est le pays où il est le plus difficile d'exercer le métier d'entraîneur », affirme Andrei Rodionenko, un ancien employé de Gymnastique Canada qui a occupé de hautes fonctions d'entraîneur en URSS et en Australie, cité dans le plan d'affaires.

En tout, 300 entraîneurs supplémentaires devront être embauchés, ce qui coûterait, en incluant la formation et le perfectionnement, 16 millions de plus en 2006-2007 et 23 millions additionnels en 2010-2011.

Selon *Vers l'excellence*, c'est toute la structure actuelle du sport canadien qui doit être reconfigurée. « Le système est fragmenté et se distingue par l'absence de concertation et de communications entre les divers bailleurs de fonds dans la planification, l'évaluation et les investissements », peut-on lire dans le plan d'affaires.

Plusieurs initiatives sont proposées, dont la mise en place de loteries provinciales pour financer le sport, la création d'un organisme national (Podium) responsable de la mise en œuvre du plan d'affaires, l'instauration de deux instituts nationaux de sport à Montréal et Calgary, l'élaboration d'un inventaire des équipements (processus déjà amorcé au Québec), l'établissement de primes aux médailles olympiques et mondiales, etc.

Le plan d'affaires *Vers l'excellence* s'inspire en de nombreux points du programme *À nous le podium 2010*, qui vise à faire du Canada le premier pays au tableau des médailles aux JO de Vancouver de 2010. Ce programme recevra 55 millions du fédéral d'ici les Jeux. L'objectif des sports d'été est plus modeste — 12e rang à Londres — mais l'approche reste la même. Les gouvernements fédéral et provinciaux se laisseront-ils séduire ?

©2004 Cartier
CARTIER
SWISS MADE
À partir de 14 400 $
Santos® Demoiselle Watch Cartier
Dépositaire Cartier
Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM
3392698
3418329

Le Québec, un chef de file

SIMON DROUIN

Richard Legendre et Jean-Marc Fournier peuvent se féliciter mutuellement. Le leadership assumé par l'ancien et l'actuel ministre du Sport fait du Québec un leader en la matière sur la scène nationale.

Les chiffres sont révélateurs. En 2005-2006, le Québec a dépensé 59 380 800$ pour le sport, les loisirs et la faune, peut-on lire dans un plan d'affaires des fédérations nationales sportives d'été et du Comité olympique canadien, obtenu par *La Presse*.

À titre comparatif, l'Ontario, malgré une population beaucoup plus importante, n'a engagé que 23 516 000$ sur la même période.

« Le regroupement de ces données par région géographique nous révèle que le Québec, qui compte une population comparable à celle de l'Ouest canadien consacre, au sport presque deux fois plus d'argent par habitant que ne le font l'Alberta et la Colombie-Britannique réunies », lit-on également dans le plan intitulé *Vers l'excellence*.

À noter, les dépenses québécoises en 2005-2006 ont été dopées par la présentation des Championnats du monde de natation FINA, auquel le provincial a contribué pour environ 14 millions. Même en soustrayant cette somme, le Québec est quand même largement en avant.

Le Québec fait également figure d'exception dans le financement aux athlètes.

« Si l'aide directe consentie aux athlètes de haut niveau par le gouvernement fédéral s'est largement accrue, le soutien assuré par la majorité des provinces a, quant à lui, beaucoup diminué, sauf dans le cas du Québec qui octroie 3,5 millions de dollars en aide aux athlètes, et du nouveau programme annoncé récemment par l'Ontario. »

Lancé par Richard Legendre alors que le Parti québécois était au pouvoir, Équipe Québec, le programme en question, bonifie le Programme d'assistance aux athlètes de Sport Canada. Les athlètes sélectionnés bénéficient d'un soutien supplémentaire de 6000$ non imposables en plus d'une exemption d'impôts de 4000$. Quelques athlètes de l'extérieur se sont d'ailleurs établis au Québec afin de se prévaloir du programme.

Équipe Québec permet aux entraîneurs des athlètes sélectionnés de profiter, selon certaines conditions, d'une subvention annuelle de 20 000$, une autre innovation de la province québécoise.

DE L'ARGENT ET DES JEUX



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©



PHOTO BERNARD BRAULT, *LA PRESSE*©



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *LA PRESSE*©



PHOTO AFP



AP PHOTO, KAI-UWE KNOTH

Parmi les disciplines non ciblées par le COC on retrouve (dans l'ordre) escrime, haltérophilie, water-polo, hockey sur gazon et handball.

CLASSEMENT DES SPORTS PAR LE COC	MÉDAILLES REMPORTÉES ET PRÉVUES 2004	2008	2012
CANOË-KAYAK DE VITESSE	3	3	4
PLONGEON	2	2	3
AVIRON	1	3	5
ATHLÉTISME	0	2	3
CYCLISME	2	2	2
SOCCER FÉMININ	0	0	1
SOFTBALL FÉMININ	0	1	-
WATER-POLO FÉMININ	0	1	1
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - HOMMES	1	1	1
NATATION	0	1	3
TRAMPOLINE	1	1	1
LUTTE FÉMININE	1	1	2
BASEBALL	0	0	-
VOLLEYBALL MASCULIN	0	0	0
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - DAMES	0	0	0
JUDO	0	1	1
VOILE	1	1	0
NAGE SYNCHRONISÉE	0	0	1
TRATHLON	0	0	1
VOLLEYBALL DE PLAGE	0	0	1
TAEKWONDO - DAMES	0	1	0

SPORTS CIBLÉS PAR LE COC POUR LESQUELS ON NE PRÉVOIT PAS DE MÉDAILLE

Lutte masculine, basketball masculin, basketball féminin, canoë-slalom, escrime - épée dames, tennis de table, tennis.

SPORTS NON CIBLÉS PAR LE COC

Soccer masculin, volleyball féminin, tir à l'arc, badminton, boxe, sports équestres, escrime, pentathlon moderne, gymnastique rythmique, tir, taekwondo hommes, haltérophilie, hockey sur gazon masculin, hockey sur gazon féminin, handball olympique, water-polo masculin.

PROVINCE / TERR.	INVESTISSEMENT 2005-2006 (MILLIONS $)	INVESTISSEMENT PAR HABITANT ($)	RANG PAR HABITANT
NUNAVUT	**4,7**	157	1
YUKON	**3,2**	104,14	2
TERR. NORD-OUEST	**4,4**	102,6	3
ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD	**3,4**	24,54	4
MANITOBA	**20**	17,06	5
SASKATCHEWAN	**13,9**	14,04	6
NOUVELLE-ÉCOSSE	**9,5**	10,2	7
QUÉBEC	**59,3**	7,83	8
ALBERTA	**20,1**	6,18	9
NOUVEAU-BRUNSWICK	**4**	5,36	10
TERRE-NEUVE	**2,7**	5,24	11
COLOMBIE-BRIT.	**10,9**	2,56	12
ONTARIO	**23,5**	1,88	13
CANADA	**143,4**	0,44	14

Construire à la vitesse grand V



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
ENVOYÉ SPÉCIAL
CHINE

PÉKIN — Le comité organisateur des Jeux olympiques de Pékin peut se compter chanceux de profiter d'une main-d'œuvre aussi abondante que bon marché.

Avec 11 nouveaux stades – incluant un stade d'athlétisme de 91 000 places, un centre aquatique à l'architecture futuriste, un vélodrome et un amphithéâtre consacré au basketball – le comité aurait un sacré problème sur les bras s'il était confronté au genre d'explosion des coûts de construction qui frappe les Jeux d'hiver de 2010.

Acier, béton, main-d'œuvre: les prix ont en effet explosé depuis que Vancouver a été choisie comme ville hôtesse, il y a trois ans. Au début du mois, le Comité organisateur des Jeux de Vancouver (COVAN) a obtenu de haute lutte une allonge de 110 millions du fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction et la rénovation des infrastructures nécessaires aux prochains Jeux d'hiver. Le budget, estimé à l'origine à 470 millions, se chiffre maintenant à 580 millions de dollars.

Mais le programme de construction de Vancouver, si imposant soit-il, est de la petite bière par comparaison avec la démesure pékinoise. Il n'y a pas à Vancouver d'équivalent du Stade national qui est en train d'émerger dans le nord de la capitale chinoise.

Le Nid d'oiseau, comme on appelle communément l'œuvre des architectes suisses Jacques Herzog et Pierre de Meuron, porte bien son nom. À condition d'imaginer un nid fait non pas de fines brindilles, mais de poutrelles d'acier pouvant peser jusqu'à 1000 tonnes chacune.

Le *New York Times Magazine* révélait en mai que le budget de construction du stade, d'abord fixé à 500 millions de dollars US, avait été ramené à 290 millions US. Pour respecter la limite de coûts, les architectes ont notamment supprimé le toit rétractable prévu à l'origine. Peu importe le montant qui apparaîtra sur la facture finale, une chose est sûre: le Stade national aurait coûté beaucoup plus cher s'il avait été construit en Europe ou en Amérique du Nord. Selon de Meuron, les coûts de construction sont 10 fois moins élevés à Pékin qu'en Occident et 14 fois moins élevés qu'à Londres ou New York.

À quelques centaines de mètres du Stade national se trouve une autre structure pour le moins inusitée, celle du centre aquatique où auront lieu les épreuves de natation, de plongeon, de nage synchronisée et de water-polo. Là encore, le surnom qu'on a trouvé au bâtiment est bien trouvé: le Cube d'eau. Comme pour le Nid d'oiseau, les poutrelles d'acier semblent partir dans toutes les directions. Mais ce qui fait la particularité du Cube, ce sont ses murs et son toit, qui rappellent des bulles de savon : ils seront faits de coussins translucides de fluororésine gonflés à l'air comprimé, qui laisseront passer la lumière du jour. Les travaux progressent rondement. Le stade et le centre aquatique doivent être livrés dans la seconde moitié de l'année prochaine.

Et personne, ici, ne doute que les échéances des autres stades seront également respectées.

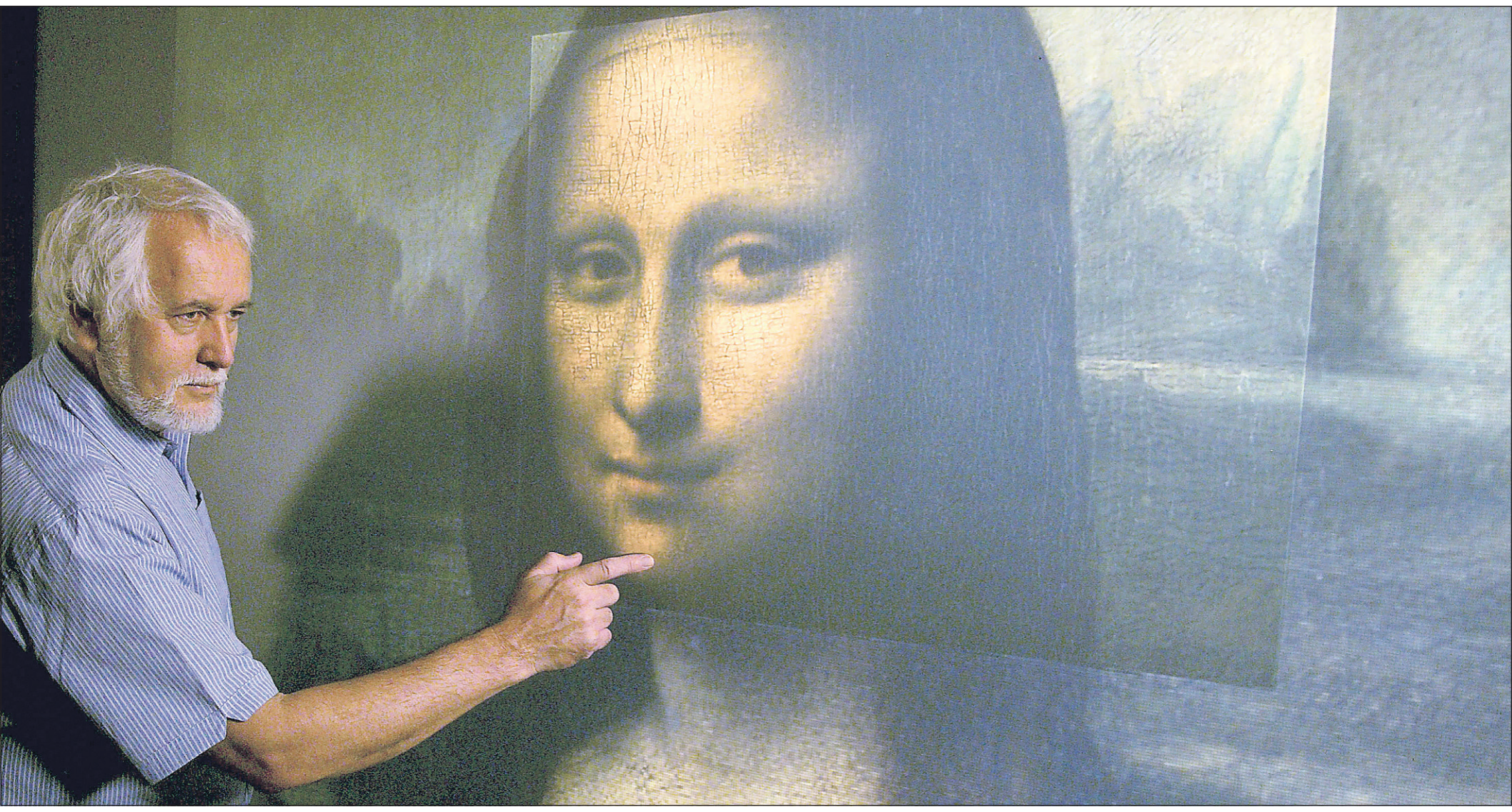


PHOTO FOURNIE PAR LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA

Le chercheur Marc Rioux scrute une reproduction en trois dimensions de la Joconde, réalisée à l'aide d'un scanner laser conçu par le Conseil national de recherche du Canada (CNRC).

Le sourire serein de la maternité

Des chercheurs canadiens contribuent à décrypter les secrets de *La Joconde*

JUDITH LACHAPELLE

OTTAWA — Le sourire de Monna Lisa a toujours évoqué une mystérieuse sérénité. Mais qu'est-ce qui pouvait bien rendre la Joconde aussi heureuse?

Aujourd'hui, la science a peut-être percé le secret du sourire de Monna Lisa: la maternité. En 1502, Lisa Gherardini, 24 ans, a accouché de son deuxième fils, Andrea. Le tableau aurait été peint peu après la naissance.

À l'aide de la réflectographie infrarouge, qui permet de voir les pigments à travers la peinture, des chercheurs français ont remarqué pour la première fois que Monna Lisa porte une robe noire couverte d'un voile noir qui s'attache à l'encolure de son corsage, appelé guarnello. « C'est typique des robes portées en Italie au début du XVI[e] siècle par les femmes enceintes ou venant d'accoucher », dit Bruno Mottin, du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF).

Ainsi, les historiens croient maintenant que le tableau commémore la naissance du second fils de Monna Lisa et datent plus précisément la création de l'œuvre vers 1503. À cause du vernis, des vêtements foncés et de la chevelure sombre du modèle, ce détail de la plus célèbre œuvre de Léonard De Vinci n'avait jamais été observé. Mais des travaux scientifiques menés récemment sur *La Joconde* –travaux auxquels ont participé des chercheurs canadiens– ont révélé d'autres surprises.

Les Canadiens ont mis au point un scanner en trois dimensions qui a permis de découvrir l'ordre des couches de couleur appliquées par le maître.

En conférence de presse hier au Conseil national de recherche du Canada (CNRC), les scientifiques ont expliqué que, malgré sa popularité, *La Joconde* a été très peu étudiée en laboratoire. « Elle souffre de sa trop grande célébrité, c'est une œuvre exposée en permanence au Louvre, a expliqué Bruno Mottin. Elle n'a jamais pu venir suffisamment longtemps en laboratoire. »

En fait, son dernier examen remontait aux années 50. En 2004, à l'occasion du déménagement du tableau dans une nouvelle salle, les chercheurs ont pu l'étudier en dehors des heures d'ouverture du musée, pendant la nuit.

Peuplier et voile noir

Les scientifiques canadiens ont notamment mis au service des conservateurs français un scanner laser trois dimensions, création du CNRC. L'appareil a balayé la surface du tableau avec une résolution en profondeur de 10 micromètres, soit le dixième du diamètre d'un cheveu. Ils ont pu alors créer une version virtuelle de *La Joconde*.

Cette résolution extrêmement fine a notamment permis de préciser certaines perspectives de l'œuvre, comme l'ordre des couches de couleur que le maître a appliquées. Les résultats devraient permettre d'en savoir un peu plus sur la technique « sfumato » de Vinci, qui donne un effet vaporeux au tableau. La caméra a aussi donné des informations sur le panneau de peuplier sur lequel est peint le tableau. La fissure d'une douzaine de centimètres sur la moitié supérieure du panneau serait très ancienne. Elle daterait peut-être même du vivant de Vinci et ne risquerait pas de s'aggraver.

Les images révèlent également l'absence de coups de pinceau –une preuve de l'adresse du peintre– et la présence d'un poil de pinceau, un seul. Il n'appartient pas à ceux de Vinci, mais plutôt à l'auteur d'une restauration du tableau en 1956. Cette année-là, un visiteur avait lancé une pierre sur l'œuvre, fracassant la vitrine et abîmant la peinture.

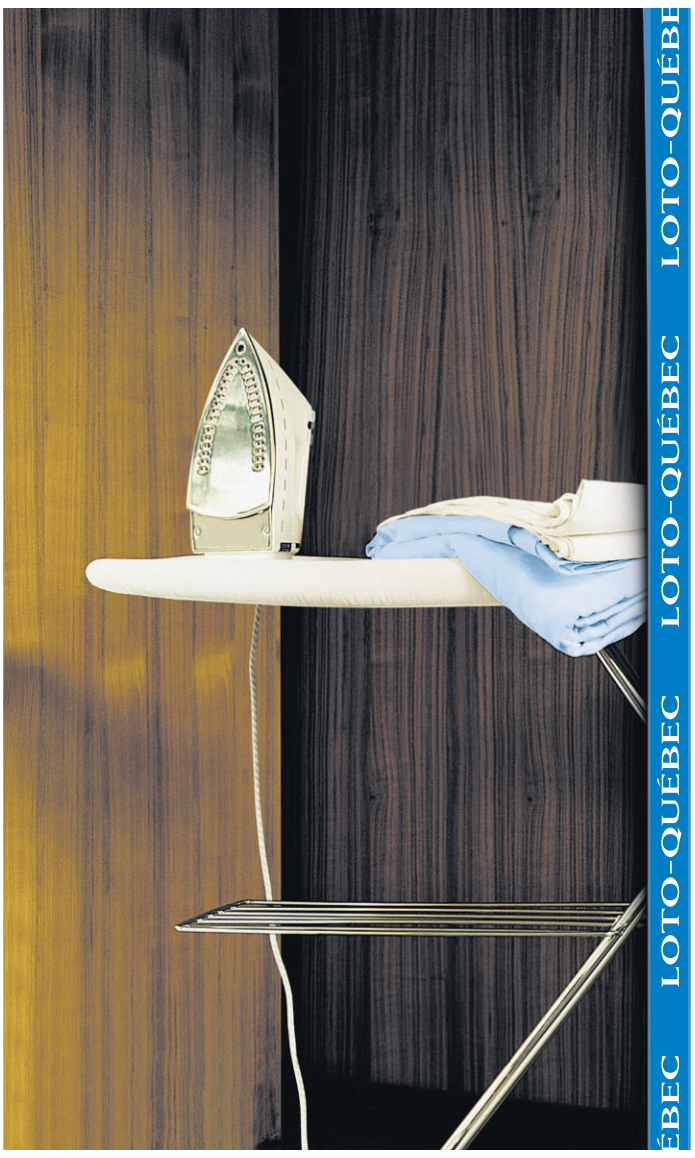
« Une chose qui les a impressionnés avec les images 3D, dit François Blais, du CNRC, ce sont les marques de scie derrière le tableau, qui n'avaient pas été documentées. Elles ont été faites il y a une centaine d'années mais n'ont pas endommagé l'image. » La réflectographie à infrarouge a également permis d'élucider une autre énigme du tableau: la Joconde, épouse d'un marchand de soie, n'a pas la tête nue et les cheveux dénoués, une tenue réservée aux fillettes ou aux femmes de petite vertu et qui étonnait les historiens. Elle porte un chignon, couvert d'un bonnet. Seules quelques boucles tombent vers son visage.

L'étude des radiographies n'est pas terminée et pourrait révéler d'autres secrets de Vinci. « J'aimerais savoir comment, précisément, l'œuvre a été peinte, dit M. Mottin. C'est un grand défi. »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste: judith.lachapelle@lapresse.ca

MONNA LISA

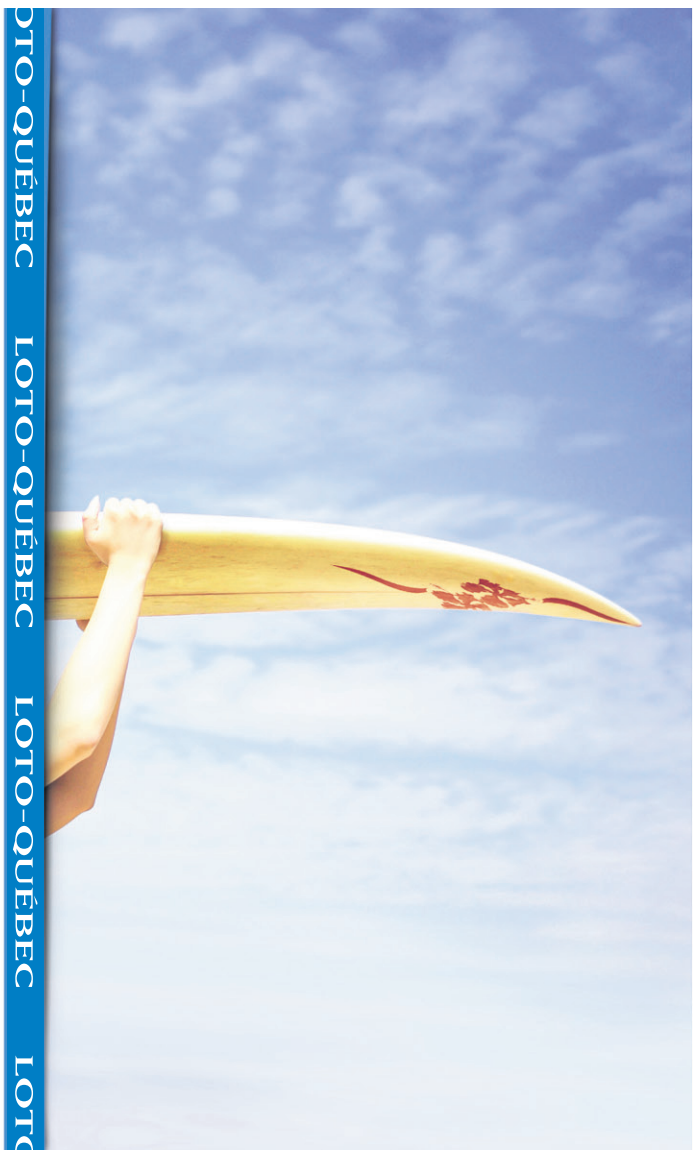
Écoutez les explications de Judith Lachapelle sur **www.cyberpresse.ca/monalisa**



Ce soir
15 millions*

LOTTO 649®

Ça change pas le monde, sauf que...



*approximatif

18 ans +

lotoquebec.com

LOTO QUÉBEC

3431277A



YVES BOISVERT

Le rôle de l'imbécile malheureux

L'an dernier, John Gomery a publié un rapport de 454 pages qui permettait à un lecteur raisonnable de se demander carrément si Alfonso Gagliano ne devait pas être la cible d'une enquête criminelle.

En effet, les traces de cet homme sont partout dans le scandale des commandites.

Qu'est-ce que le scandale des commandites? Le détournement d'un programme de « visibilité » du gouvernement canadien au Québec. Détournement de millions de dollars au profit de quelques fraudeurs; détournement de plus d'un million au profit du Parti libéral du Canada au Québec.

Qui était le ministre responsable du programme pendant les belles années? Alfonso Gagliano. Qui était le responsable de l'organisation et du financement du PLC au Québec? Alfonso Gagliano. Il a placé son monde dans l'organisation pendant les années où les activités illégales de financement fleurissaient.

M. Gagliano n'a été accusé de rien. Il n'y a pas de preuve de sa complicité aux activités criminelles mises au jour devant la commission ou devant la cour criminelle.

Mais la preuve est abondante, écrasante, irréfutable, de sa très grande responsabilité dans ce scandale.

Et le voici qui se promène dans les médias, avec ses mémoires politiques, dans le rôle de l'imbécile malheureux, victime de Paul Martin, du juge Gomery et, bien entendu, de son italianité.

Vieux refrain, ça, celui de l'Italien. Il l'a ressorti aussi quand on a découvert qu'il avait été comptable, pendant des années, d'Agostino Cuntrera, chef mafieux de Montréal, et que deux autres criminels s'étaient rendus à son bureau de comptable. Des informations qui avaient suffisamment inquiété la GRC pour que le bureau du premier ministre en soit informé avant qu'on le nomme ministre. « Une erreur de jugement », a-t-il reconnu, et l'affaire a été classée. Après tout, il n'avait rien fait d'illégal, n'est-ce pas?

Mais qu'importe. Il répète aujourd'hui la même défense de l'Italien injustement traité, doublée de celle de l'imbécile. Imbécile, il faudrait l'être, avouons-le, pour être responsable d'un programme identifié comme problématique depuis 1996 et perpétuer l'incurie.

Mais, comme nombre d'autres avant lui, Alfonso Gagliano a conclu qu'il valait probablement mieux avoir l'air d'un simple d'esprit que d'un complice.

Pourtant, le juge Gomery, qui a entendu 172 témoins et lu des milliers de pages de documents, conclut que « M. Gagliano a pris directement part aux décisions concernant le financement d'événements et de projets, à des fins partisanes n'ayant pas grand-chose à voir avec l'unité nationale ».

Imbécile, il faudrait l'être, avouons-le, pour être en charge d'un programme identifié comme problématique depuis 1996 et perpétuer l'incurie.

Il y a notamment cette fameuse « Place du Canada » inaugurée dans un petit village italien par M. Gagliano lui-même, en 1998, qui a coûté 6850$. On a passé cette facture sous le couvert d'un autre événement, vu qu'on pouvait difficilement la passer directement comme une dépense de visibilité favorisant l'unité nationale.

Il y a évidemment beaucoup plus que cette légère anecdote. Il y a la place incroyable que prenait M. Gagliano dans le suivi du programme. C'est son ancien chef de cabinet qui a remplacé Chuck Guité comme fonctionnaire responsable du programme. C'est lui qui a nommé Giuseppe Morselli responsable du financement au Québec. M. Morselli, mort d'une crise cardiaque cette année, recevait des dons pour le PLC en petites coupures de Jean Brault. Le juge Gomery conclut qu'Alfonso Gagliano a « toléré les méthodes malhonnêtes employées pour financer les activités du PLCQ pendant des années ».

Ça, c'est amplement prouvé. Un lecteur raisonnable du rapport Gomery pourrait penser qu'il ne les a pas seulement tolérées, mais organisées, ces méthodes, vu l'ensemble de ses influences.

Sauf que ce n'est pas prouvé formellement. On ne saurait donc dire que le juge Gomery a tiré des conclusions à l'avance. Au contraire, sa conclusion concernant Alfonso Gagliano est inattaquable de modération.

Car s'il est vrai qu'un ministre ne peut savoir tout ce qui se passe dans son ministère, s'il y a un ministre dans un ministère qui savait ce qui se passait dans un programme en particulier, c'est bien Alfonso Gagliano avec les commandites. Lui, parce que les preuves de ses interventions sont nombreuses et répétitives. Et ce programme parce qu'il participait à des rencontres régulièrement à ce sujet, un sujet considéré comme une priorité au bureau de Jean Chrétien.

Vous me direz: à quoi bon répéter tout ça, personne ne le croit! C'est vrai qu'il est incroyable. Mais il n'est pas mauvais de savoir pourquoi.

Et puis, même s'il a fait des erreurs dans ses commentaires publics, personne ne peut remettre en question l'intégrité de John Gomery.

On ne peut pas en dire autant d'Alfonso Gagliano.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

La GRC reste floue quant à Arar

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada refuse de confirmer ou de nier qu'une enquête est toujours en cours sur Maher Arar.

« Notre position, c'est qu'on ne peut pas confirmer ou nier qu'il y a une enquête, c'est une question de sécurité nationale », a déclaré à *La Presse* le sergent Martin Blais, du service des relations avec les médias de la GRC.

Plus tôt, le caporal Leclair, du service de l'accès à l'information de la GRC, avait affirmé à *La Presse* qu'il ne pouvait pas répondre aux questions au sujet d'une possible enquête sur M. Arar « parce qu'il y a encore une enquête en cours ».

Le policier a ajouté: « Je ne peux pas répondre à cela. La commission O'Connor a répondu à ces questions-là. » Lorsque *La Presse* a demandé des éclaircissements au sergent Blais, celui-ci a répondu: « On n'a aucun intérêt pour M. Arar. »

Ces réponses on ne peut plus vagues de la GRC surviennent après que l'opposition aux Communes eut accusé le gouvernement Harper, lundi, d'avoir « muselé » le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli. Le responsable doit cependant comparaître demain matin devant le comité des Communes sur la sécurité publique, où il répondra des lourds reproches faits à la GRC par le juge Dennis O'Connor dans cette affaire.

Le rapport de la commission O'Connor, qui a enquêté sur les circonstances qui ont valu à M. Arar d'être expédié de force par les Américains en Syrie, où il a été emprisonné et torturé pendant près d'une année en 2002, n'est pas tendre quant au rôle joué par la GRC dans cette histoire. Le commissaire a révélé notamment que la GRC avait fourni des informations inexactes aux Américains, ce qui les a poussés à envoyer M. Arar en Syrie.

Le juge O'Connor souligne aussi dans son rapport que la GRC avait demandé à l'époque aux autorités américaines de diffuser un avis de guet pour M. Arar et sa femme, Monia Mazigh, dans un système de communication et d'information utilisé aux douanes. « Dans cette demande, écrit-il, à laquelle elle n'avait annexé aucune réserve, la GRC avait décrit M. Arar et Mme Mazigh comme "des extrémistes islamistes soupçonnés d'avoir des liens avec le mouvement terroriste Al-Qaeda". La GRC n'avait aucun motif de fournir cette description inexacte qui, compte tenu des attitudes et des pratiques des Américains à l'époque, pouvait avoir de graves conséquences pour M. Arar. »

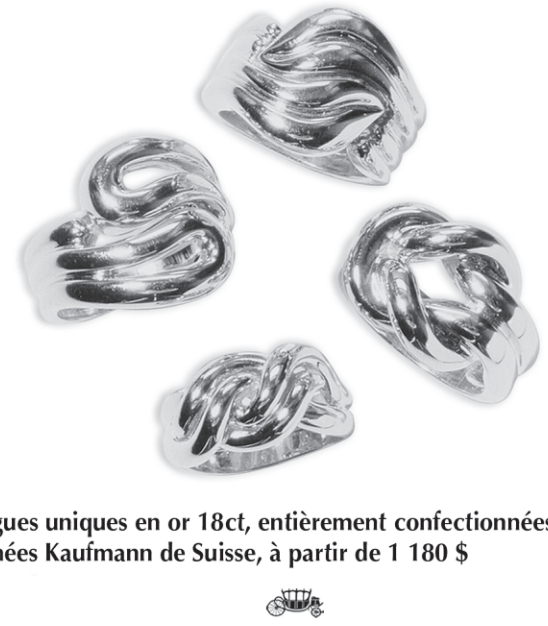
« Ces descriptions de M. Arar étaient complètement inexactes », a écrit M. O'Connor dans son rapport.

Il semble que des enquêtes connexes, qui s'intéressaient autrefois à M. Arar, se poursuivent encore aujourd'hui. Le rapport sur les événements concernant M. Arar a fait d'ailleurs longtemps état des cas de trois individus qui ont été également emprisonnés et torturés en Syrie, soit Abdullah Almalki, Ahmad El Maati et Muayyed Nureddin. Le juge Dennis O'Connor a recommandé dans son rapport que « ces cas devraient être examinés et que ces examens devraient être faits dans le cadre d'un processus indépendant et crédible ».

On ignore pour l'instant si ces enquêtes se poursuivent. Mais le commissaire O'Connor a souligné que « leurs cas soulèvent des questions troublantes sur le rôle des responsables canadiens ».

M. Arar s'est déclaré pour sa part inquiet du comportement de la GRC. Dans une entrevue qu'il a accordée à CPAC (diffusée ce soir à 19h), il affirme qu'il n'arrive pas à savoir si la GRC enquête toujours sur lui bien qu'il ait été blanchi par la commission d'enquête. M. Arar a déclaré qu'il aimerait savoir s'il fait toujours l'objet d'une enquête et s'il est encore surveillé.

FLOWING LINES by KAUFMANN de SUISSE



Bagues uniques en or 18ct, entièrement confectionnées à la main, signées Kaufmann de Suisse, à partir de 1 180 $

KAUFMANN de SUISSE
Maitres Joaliers Depuis 1954

MONTREAL 2195 Crescent 514 848-0595
NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 1-877-249-5700
PALM BEACH, FL 210 Worth Ave 1-800-832-2808
www.kaufmanndesuisse.com

3428618A

BAISSE DE DÉSIR SEXUEL

Vous avez 18 ans et plus, vous n'êtes pas ménopausée et vous éprouvez une **baisse de libido** ? Vous pourriez participer à une étude investiguant l'effet **d'un nouveau comprimé sans hormone sur la libido chez la femme.**

Pour être éligible, vous devez avoir un partenaire stable, depuis 1 an où plus, être menstruée à chaque mois et ne pas utiliser d'antidépresseur.

Sous la direction du Dr Michèle Moreau, médecin spécialiste en santé des femmes.

Pour informations, contactez Karine Chaussé, infirmière, au **514-257-8796.**

3431511

Pella

SOLDE D'ENTREPÔT SOLDE

50%-70% de réduction

Vaste sélection de portes et fenêtres Pella
Ouvert au public.

vendredi 13 octobre
9 h à 17 h

samedi 14 octobre
9 h à 17 h

9704 ROUTE TRANSCANADIENNE
MONTRÉAL
514-331-1055



Conditions de vente:
Comptant, chèque ou carte de crédit

Pella
LE REGARD DES CONNAISSEURS.

3431055A

Aucun retour de marchandise.

« Je veux trouver toute mon **information**

AU MÊME ENDROIT »

Financement. R-D. Marchés publics. Et plus.
Les réponses que les **entrepreneurs** réclament.

Entreprises Canada

CLIQUEZ EntreprisesCanada.gc.ca
APPELEZ 1 888 576-4444 / 1 800 457-8466 (ATS)
VISITEZ Cliquez ou appelez pour obtenir les coordonnées des centres de services

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Canada

3422603A

ACTUALITÉS

Les Alouettes espèrent obtenir 24 millions en fonds publics

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les Alouettes ont obtenu le feu vert de la Ville pour agrandir le stade Percival-Molson, mais ils n'ont pas encore les fonds pour le construire. L'équipe de football espère obtenir un peu plus de 24 millions de dollars de fonds publics pour y ajouter 5000 sièges.

Selon le directeur des communications des Alouettes, Claude Rochon, l'équipe fournira 4,3 millions. Les Alouettes espèrent maintenant récolter 24,2 millions des deux ordres de gouvernement et de Montréal. En tout cas, la Ville n'a pas déterminé l'ampleur de sa participation, a indiqué un porte-parole du comité exécutif.

La direction des Alouettes s'est déclarée en accord avec les nouvelles exigences de la Ville. Le projet doit maintenant franchir l'étape du processus référendaire. Les citoyens des zones contiguës pourraient obtenir la tenue d'un référendum en signant des registres. Ils pourraient ensuite bloquer l'adoption du projet si un nombre suffisant de résidants s'y oppose.

Les Alouettes espèrent néanmoins lancer les premiers appels d'offres en décembre prochain. L'équipe de football pourrait donc jouer dans un stade rénové dès 2008 si tout se déroule comme prévu, a indiqué M. Rochon. Le projet doit néanmoins obtenir l'approbation de Québec. Le stade se trouve dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, une zone protégée par la Loi sur les biens culturels du Québec.

L'impact du nouvel écran géant et les modifications au « couvert végétal » font partie des préoccupations de Québec, explique le directeur du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, Yves Laliberté. Québec donnera son aval s'il juge que le stade « n'empire pas la situation » sur la montagne.

Inquiétudes

Le feu vert de Montréal à l'agrandissement du stade Molson ouvre toutefois la voie à l'empiétement des autres institutions sur le mont Royal, craint le vice-président de la table de concertation du mont Royal, Robert Perreault.

L'administration Tremblay-Zampino crée un « précédent » dans le périmètre historique et naturel de la montagne, selon M. Perreault. « La Ville interprète le statut de protection comme une façon d'atténuer les impacts négatifs d'un projet », déplore-t-il. M. Perreault aurait préféré le statu quo.

Le vice-président de la table de concertation estime que l'aval de l'administration municipale donne le ton pour les nombreux projets autour de la montagne. Ces inquiétudes sont en partie partagées par les Amis de la montagne. La directrice des communications de l'organisme, Gabrielle Korn, précise que ce projet doit être « exemplaire » pour les quelque 35 projets en cours sur la montagne. L'organisme attend toutefois des précisions avant de se prononcer.

CHAMBLY Honda



HAMEL Honda

DERNIER MOIS ! DERNIÈRE SEMAINE !
DERNIÈRE CHANCE ! POUR L'ÉVÉNEMENT
0$ COMPTANT

CIVIC 2006
✓ Moteur i-VTEC, 140 ch.
✓ Freins ABS ✓ Groupe électrique
✓ 6 coussins gonflables
✓ Lecteur CD ✓ Et bien plus
NOUVEAU ! Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 750$(1) en essence
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À partir de 218$† PAR MOIS



ACCORD BERLINE 2006
✓ Groupe électrique ✓ Lecteur CD
✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
DU JAMAIS VU ! 0$ COMPTANT
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 1750$(1) en essence
À partir de 328$* PAR MOIS



FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9%**
SPÉCIAL DÉMO 2006 INFORMEZ-VOUS !

RIDGELINE 2007
✓ Moteur V6 de 3,5 litres
✓ 5 passagers
✓ Caisse de 5 pieds
✓ 1/2 t. de capacité de charge
✓ Et bien plus
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9% SUR MODÈLE 2006
À partir de 398$* PAR MOIS



ELEMENT 2006
✓ Air climatisé
✓ Groupe électrique
✓ Verrouillage électrique
✓ Lecteur CD
✓ Et bien plus
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
À partir de 268$* PAR MOIS



CR-V SE 2006
✓ 4x4
✓ Groupe électrique
✓ Air climatisé
✓ Et bien plus
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 1000$(2) en essence
À partir de 298$* PAR MOIS



CHAMBLY Honda — Congressionnaire de qualité 2006
www.chamblyhonda.com
514.990.6699 450.658.6699
850, boul. Périgny, Chambly, Route 112

PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE. TOUTES MARQUES ACCEPTÉES
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H

HAMEL Honda — Congressionnaire de qualité 2006
www.hamelhonda.com
514.856.3030 450.491.8444
332, rue Dubois, St-Eustache
Sortie 25e avenue de la 640
HONDA

†Location de 60 mois, taxes en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Civic 2006 berline (2 418$) coupé (2 694$) **0$ comptant disponible.** *Location de 48 mois, taxes en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. CR-V 2006 (4 467$) **0$ comptant disponible,** Ridgeline 2006 (7 320$) **0$ comptant disponible,** Element 2006 (3 602$) **0$ comptant disponible.** Détails sur place. (1) Détails sur place. (2) Sur modèle EX. Détails sur place. **Sur tous les modèles Accord et les camions. Détails sur place. Illustrations à titre de référence seulement.

★ VISITEZ NOS SITES INTERNET QUI SONT OUVERTS 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ★

3427230A 3427236

Montréal toujours inhospitalier pour les handicapés

SARA CHAMPAGNE

L'administration Tremblay-Zampino avait promis il y a cinq ans de faciliter la vie aux handicapés. Malgré son engagement, et un premier plan d'action en 2006, il est périlleux pour un handicapé de vivre à Montréal, quand ce n'est pas carrément dangereux.

La Ville de Montréal va retenir ce soir une vingtaine de recommandations afin d'établir son plan d'action 2007 en matière d'accessibilité universelle. En vertu d'une loi provinciale, c'est obligatoire depuis 2005. À Montréal, on estime qu'une personne sur cinq vit avec des limitations fonctionnelles.

Serge Poulin, agent de promotion du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), a été appelé à collaborer aux études sur le plan d'action. Il est aveugle. Et il attend depuis 10 ans l'installation de feux sonores à l'angle des rues Bercy et Ontario. Idem pour une cinquantaine d'intersections.

« Essayez de vous fermer les yeux et de ne pas vous faire tuer en marchant dans le Plateau–Mont-Royal, dit-il. Le mobilier urbain de Montréal est un danger public. C'est vrai pour les terrasses de la rue Saint-Hubert, pour les poubelles, les parcomètres, les bornes fontaines et j'en passe. »

M. Poulin espère que la Ville va forcer les tenanciers à clôturer leurs terrasses en 2007. Quant aux feux sonores, l'administration Tremblay-Zampino promet d'en installer une centaine d'ici la fin de 2007. Il n'y en a présentement qu'une vingtaine à Montréal. Une goutte d'eau dans un océan, fait remarquer M. Poulin.

Les mairies inaccessibles

Mais les gens en fauteuil roulant aussi éprouvent bien des difficultés à Montréal. Une étude de la Société Logique, effectuée dans plus de 200 des quelque 800 édifices municipaux que comptent la Ville, démontre que neuf édifices sur 10 ne répondent pas bien aux besoins des handicapés.

Au bas du palmarès se trouve la mairie d'Outremont. Passé la porte, un handicapé en fauteuil roulant peut payer ses impôts fonciers. Mais ça s'arrête–là. Impossible d'accéder aux étages. Et en raison des marches, il ne pourra pas assister au conseil municipal qui se tient dans une église adjacente.

Quant à l'hôtel de ville de Montréal, rue Notre-Dame, il se situe dans la moyenne.

LE PARADIS À BON PRIX



DÉPARTS DE NOV ET DÉC
GoTravelDirect.com 514.849.3344

PRIME «RÉSERVEZ TÔT» ÉPARGNEZ JUSQU'À 200$ PAR COUPLE

VARADERO CUBA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS ★★★★ À PARTIR DE 799$
PUERTO PLATA RÉP DOM 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS ★★★ À PARTIR DE 879$
CANCUN MEXICO 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS ★★★★ À PARTIR DE 999$
PUNTA CANA RÉP DOM 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS ★★★★ À PARTIR DE 1099$

Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 30 septembre, 2006. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les ailes de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

La RépubliqueDominicaine tout un pays de sensations

GO TRAVEL DIRECT

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.

3430696A

La crise des épinards fait mal aux producteurs québécois

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Les producteurs québécois misaient beaucoup sur la confiance des consommateurs. Il semble que le pari soit perdu. Bien que les épinards québécois ne soient pas contaminés par la bactérie *E. coli* qui a rendu malades 170 personnes aux États-Unis, les ventes commencent à baisser dans les supermarchés.

« Nos ventes sont actuellement équivalentes à 30 % ou 40 % de ce qu'elles sont en temps normal, cette histoire commence à avoir un gros impact », avoue Michel Hamelin, directeur général de Nutriplus, le plus important producteur d'épinards québécois. Selon lui, les consommateurs sont assez confiants et savent que les épinards québécois sont aussi bons qu'avant. Mais lorsqu'ils arrivent devant le comptoir de légumes à l'épicerie, ils sont soudainement pris d'une envie irrépressible de manger du chou ou du fenouil. N'importe quoi d'autre. Si les épiciers perdent leurs épinards, ils vont cesser d'en commander et les producteurs vont se retrouver avec un surplus de légumes qui va pourrir dans les champs. En pleine saison.

Ils peuvent toutefois compter sur un précieux coup de main de la part des grandes chaînes d'épiceries: IGA et Provigo ont fait la promotion des épinards québécois cette semaine dans leurs circulaires. Metro s'apprêterait à faire la même chose. Certains détaillants comptent mettre des articles de journaux indiquant que les légumes d'ici ne sont pas touchés par la bactérie à côté de leurs épinards québécois.

La fluctuation des ventes dépend grandement d'un supermarché à un autre. Certaines épiceries notent une baisse de 50 %. « Alors que dans certains types de magasins, il n'y a pas de baisse du tout » affirme Manon Genest, vice-présidente pour le Québec du Conseil canadien des distributeurs alimentaires.

Michel Hamelin est confiant que la crise va se résorber et que les choses vont finir par reprendre, normalement. Or arrive un autre pépin: l'Agence canadienne d'inspection des aliments a confirmé lundi qu'une Canadienne a aussi été malade après avoir mangé des épinards américains. « Maintenant qu'une Ontarienne a été atteinte, les gens croient qu'elle a mangé des épinards canadiens », explique Chantal Cadieux de l'Association des jardiniers maraîchers du Québec, qui représente les producteurs d'épinards et qui gère la crise depuis presque deux semaines. M^me^ Cadieux est allée manger dans un restaurant végétarien hier midi, qui offre la salade d'épinards en spécialité dans son comptoir à salades. « Normalement, il faut se battre pour en avoir, dit-elle. Hier, le bol était plein. » Selon l'Association, les maraîchers québécois vont écoper et perdre plusieurs centaines de milliers de dollars par semaine si cette crise se poursuit.

L'Association a aussi pensé faire une campagne de sensibilisation, mais a jugé, après consultations avec les producteurs, qu'il valait mieux filer doux pour l'instant. Ironie du sort, 2006 est une excellente année pour les épinards québécois. « Nous sommes dans le moment fort de la saison et nous avons des légumes de très bonne qualité, dit Chantal Cadieux. Il n'est pas question d'abandonner, la partie n'est pas perdue. »

ANGLAIS
CONVERSATION OU ANGLAIS DES AFFAIRES
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 375 $/45 h*
COURS INTENSIF
de jour, 25 h/semaine
165 $ à 183 $/semaine*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang®
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com
Laurier
3418504 3430737

ANDRÉ PERRAULT
meubles, valeurs et découvertes
PLUS DE CHIC POUR MOINS DE FRIC

FINANCEMENT accord D Desjardins
ENCORE DU NOUVEAU !
Fauteuil berçant et inclinable Dutailier
Meubles du Québec. Fermé le dimanche
3960, rue Bélanger Est, Montréal
Tél.: 514-725-5245
meublesperrault@bellnet.ca
3428586 3428589


PARCE QUE LA VIE VOUS ATTEND À LA SORTIE.
Que ce soit en réalisant des percées médicales ou en favorisant une approche axée sur la famille et respectueuse des spécificités culturelles, nous ne ménageons aucun effort pour aider votre enfant à retrouver son meilleur ami.
www.hopitalpourenfants.com
L'Hôpital de Montréal pour enfants
l'enfantavanttout
Centre universitaire de santé McGill
3428254A 3428255

Reportage publicitaire

50 ANS, ET APRÈS...

Un cahier spécial à ne pas manquer **jeudi 28 septembre dans** LA PRESSE

ACTUALITÉS

Gang de rue

Des organisations parallèles ou traditionnelles ?

CAROLINE TOUZIN

Une organisation criminelle typique ou deux réseaux parallèles ? Cette question a été soulevée à plusieurs reprises, hier, au procès des 15 présumés membres de gang de rue accusés de gangstérisme, de trafic de stupéfiants et de complot au Centre judiciaire Gouin.

Les accusés Célonie Mervilus et Roger Léger sont les principaux distributeurs de cocaïne et de crack dans Montréal-Nord sous les ordres de Bernard Mathieu, ont témoigné deux policiers enquêteurs, hier.

La défense a voulu détruire cette thèse. Pendant les huit premiers mois de l'enquête sur le gang de la rue Pelletier, la police n'a vu qu'une seule fois le présumé chef de gang, Bernard Mathieu, en compagnie de ses « bras droits », Célonie Mervilus et Roger Léger. Durant une quarantaine de filatures faites par la police de février à septembre 2004, Bernard Mathieu, alias Ti-Pon, a été vu une seule fois rue Pelletier avec M. Mervilus et une autre fois avec Roger Léger, a souligné la défense.

« C'est typique d'une organisation criminelle », a répliqué l'enquêteur principal du projet Abat, Christian Charette. Ce n'est pas parce que Bernard Mathieu n'est pas vu en leur compagnie qu'il ne les commande pas, selon le policier de l'escouade Sans frontière.

Célonie Mervilus et Bernard Mathieu ne s'adressent plus la parole depuis 2001, a ensuite allégué la défense. Un vol de drogue, un « burn » dans le langage criminel, survenu en 2000 pourrait être à l'origine de cette dispute, a indiqué le policier de Montréal, expert en gang de rue, Jean-Claude Gauthier. Tous deux ont été victimes d'un vol à leur retour de l'aéroport où ils venaient de récupérer des kilos de drogue, a écrit le sergent-détective dans un document déposé en preuve la semaine dernière.

Toutefois, pendant les filatures, cela n'a pas empêché Célonie Mervilus et Roger Léger d'être vus rue Pelletier avec d'autres coaccusés, Joël Samedy, Clinton Saint-Thomas et Loukens Févrius, a dit son collègue, l'enquêteur Charette.

Dès les années 90, il n'y avait pas plutôt deux réseaux distincts ? a demandé la défense. Mervilus et Léger vendaient de la drogue dans le « Bronx » – surnom des gangs donné à un secteur dans Montréal-Nord situé au nord d'Henri-Bourassa incluant les rues Lacordaire, Langelier et Rolland – alors que les frères Mathieu brassaient des affaires rue Pelletier, a souligné l'avocat de la défense, Clemente Monterosso.

Même s'ils vendaient de la drogue dans des lieux différents, tous ces hommes étaient déjà reliés en 1993, a répondu le sergent détective Gauthier. Ce dernier a déploré à nouveau, hier, que ses informations colligées de 1992 à 2001 sur les gangs de rue aient été détruites par la section antigang de la police de Montréal.

La requête de la défense pour retirer l'écoute électronique de la preuve continuera d'être débattue aujourd'hui. Si le juge Jean-Pierre Bonin accepte cette requête, ce sont quelque 100 000 conversations téléphoniques entre les accusés qui seront retirées de la preuve. La Couronne a décelé 2000 conversations pertinentes à la preuve, la grande majorité en créole. Elle compte en faire entendre 110 en cour, si la requête de retrait est refusée.

Des réfugiés sans statut et sans avenir

Environ 4000 réfugiés issus de pays sous moratoire attendent une hypothétique régularisation, selon le chiffre approximatif donné par le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) dans un rapport rendu public hier.

Le gouvernement a imposé un moratoire sur les renvois dans huit pays jugés dangereux : l'Afghanistan, le Burundi, la République démocratique du Congo, Haïti, l'Irak, le Liberia, le Rwanda et le Zimbabwe. En arrivant sur le sol canadien, les ressortissants de ces États ont l'assurance de ne pas être expulsés. En revanche ils n'ont pas la garantie d'obtenir le statut de résident permanent.

Le CCR demande au gouvernement d'accorder la résidence permanente à tous les réfugiés de pays sous moratoire et qui sont au Canada depuis au moins trois ans. Le 9 mai 2006, il avait déjà alerté Ottawa sur la situation intenable de ces personnes. Les représentants du gouvernement avaient alors affirmé que la demande de résidence permanente pour considérations humanitaires était la solution. Le CCR dénonce les incohérences et l'arbitraire des décisions prises par les agents la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Luce Margonty





Condamné pour meurtre

Un ex-boxeur olympique aspire à la liberté

CHRISTIANE DESJARDINS

Léo Sauvé, ex-boxeur qui a représenté le Canada aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, livre ces jours-ci un des grands combats de sa vie. Il doit convaincre un jury qu'il est prêt à réintégrer la société, après avoir purgé 19 ans d'une peine à perpétuité qui lui a été imposée pour meurtre.

La nuit du 19 octobre 1986, Michael Sheppard est accoudé au bar Astro, à Lachine. Peu de temps avant la fermeture, Léo Sauvé, qui a délaissé la boxe et agit alors comme portier à cet endroit, s'approche de Sheppard, l'empoigne par les cheveux et lui tire une balle dans la tête en lui disant: « J'en ai assez de toi mon tabarnaque. » Aidé du personnel qui se trouve encore dans l'établissement, Sauvé efface ensuite les traces de son crime et jette le cadavre de Sheppard dans le conteneur à déchets, derrière le commerce. Le corps ne sera jamais retrouvé car le conteneur suivra la filière habituelle, si bien que la dépouille est enfouie avec des tonnes de déchets dans la carrière Miron. C'est la mère de Sheppard qui, inquiète de ne plus avoir de nouvelles de son fils, finira par signaler sa disparition un mois après le crime. Quelques mois plus tard, des employés du bar se confient à des policiers, et Sauvé est arrêté. Au terme de son procès, en 1987, un jury le déclare coupable de meurtre prémédité.

Depuis les cinq dernières années, le dossier carcéral de Sauvé est immaculé.

Pendant les 14 premières années de sa détention, Sauvé niera être impliqué dans ce crime et prétendra qu'il est victime d'une erreur judiciaire. Honteux, il coupe les liens avec sa famille. Sa petite amie du moment rompt avec lui et il ne reçoit jamais de visite en prison. Piètre élève, il fait partie des clans de détenus qui en imposent à l'intérieur des murs. Il est imperméable aux intervenants et accumule les rapports d'infractions. Il est cependant très travaillant. Vers la fin des années 90, la criminalité et la vie carcérale lui pèsent de plus en plus. Il n'en peut plus et commence à s'investir de plus en plus sérieusement dans des programmes de réhabilitation. Il coupe d'ailleurs les liens avec beaucoup de codétenus.

Puis, un beau jour de 2004, ses filles jumelles le retracent et le visitent en prison. Ces liens seront extrêmement significatifs pour lui. En juin de la même année, Sauvé entre en pleurs dans le bureau de son agent de libération. L'homme, qui a toujours fait parler ses poings plutôt que ses émotions, a quelque chose d'important à dire. Il reconnaît alors avoir tué Sheppard et sent qu'il a besoin de se libérer de ce poids pour avancer.

Depuis les cinq dernières années, le dossier carcéral de Sauvé est immaculé. Il deviendra automatiquement admissible à une liberté conditionnelle en 2012. Il espère raccourcir cette période d'attente en se présentant devant un jury, comme c'est son droit. Au cours des deux prochaines semaines, le jury de 12 personnes plongera dans la vie rude de Sauvé. Né et élevé dans Pointe-Saint-Charles, l'homme âgé maintenant de 51 ans ne l'a pas eue facile. Affligé d'un bec de lièvre à la naissance, Sauvé apprend qu'il peut imposer le respect de ses pairs avec ses poings. À l'école, il brille beaucoup plus dans les batailles dans la cour, que dans ses cours. Il ne terminera d'ailleurs que sa cinquième année du primaire. Son père, boxeur amateur, lui achète ses premiers gants de boxe à l'âge de 9 ans. Sauvé devient un sportif accompli et remporte plusieurs compétitions, avant de participer aux Jeux de Munich, à l'âge de 17 ans. Il abandonne la boxe par la suite et ses problèmes avec la justice commencent alors qu'il a 19 ans.

Hier, le jury s'est retiré pour lire une liasse de documents retraçant le parcours de Sauvé qui, en prison, a continué de s'entraîner et est devenu végétarien par choix. L'exercice de révision, présidée par le juge Jerry Zigman, se poursuivra aujourd'hui.

Deux fusillades, aucun blessé

Les policiers de la Ville de Montréal (SPVM) ont dû intervenir à deux reprises en l'espace de quelques heures, hier, après que des coups de feu eurent été tirés par des inconnus. Le premier incident est survenu vers 4 h 25, quand plusieurs résidants d'un triplex de la 13e Avenue, entre la rue Jarry et le boulevard Crémazie, dans l'arrondissement de Saint-Michel, à Montréal, ont communiqué avec la centrale 911 en disant avoir entendu des coups de feu. Des policiers dépêchés sur les lieux ont découvert huit douilles dans un parc situé en face de l'immeuble. Personne n'a été blessé, mais des projectiles ont fracassé des vitres et des portes de l'édifice. Par ailleurs, vers 13 h 50, des citoyens ont déclaré avoir entendu deux coups de feu tirés à partir de deux véhicules en marche à l'angle des rues Rancourt et David-Boyer, dans l'arrondissement de LaSalle.

- Marcel Laroche

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... ***C'EST GRATUIT***

N | A | T | I | O | N | A | L

Remercie chaleureusement
les participants,
les conférenciers
et les commanditaires
qui ont contribué au succès du

FORUM TREMBLANT06

sur la responsabilité sociale de l'entreprise
et la durabilité,
le 21 septembre dernier à
Mont-Tremblant.

BANQUE NATIONALE · ALCAN · CIRQUE DU SOLEIL · ENBRIDGE · LOTO QUÉBEC
GILDAN · SITQ Caisse de dépôt et placement du Québec · BDC · TREMBLANT
LA PRESSE · The Gazette · DOMTAR EarthChoice Le bon choix en toute conscience

3425292A



Malcolm Gladwell, journaliste au magazine *New Yorker* et auteur de deux livres *Le point de bascule : Comment faire une grande différence avec de très petites choses* et *Intuition : Comment réfléchir sans y penser*, observe la vie qui passe pour nourrir son esprit. Il porte ici des vêtements signés Canali. En guise de remerciement pour la participation de Monsieur Gladwell à cette publicité, un don a été fait en son nom au programme de multitransplantation du Toronto General Hospital. Parfois, même l'homme le plus sûr de lui a besoin de l'opinion d'un expert. N'hésitez pas à vous adresser à l'un de nos conseillers vestimentaires ou DEMANDEZ À HARRY en ligne au harryrosen.com.

HARRY ROSEN

AFFIRMEZ-VOUS.

LES COURS MONT-ROYAL **514.284.3315** • CENTRE ROCKLAND **514.735.6227** • www.harryrosen.com

3428987A

POLITIQUE

Layton réclame l'arrêt des subventions aux pétrolières

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, exige du gouvernement Harper qu'il mette un terme aux importantes subventions destinées à l'industrie pétrolière.

Dans un exposé hier sur les exigences minimales de son parti face au nouveau programme environnemental que le gouvernement conservateur doit annoncer cet automne, Jack Layton a estimé que les subventions aux grandes pétrolières, évaluées par le NPD à 1,44 milliard de dollars par année, devraient à l'avenir « être appliquées au développement de nouvelles énergies » non polluantes.

L'intervention de M. Layton survient au moment où son parti vient de retrouver un certain poids aux Communes. En effet, à la suite du décès récent du député bloquiste Benoît Sauvageau et de la démission du député libéral de London-Centre-Nord, Joe Fontana, le Nouveau Parti démocratique détient la balance du pouvoir. Avec ses 29 députés, il peut maintenant, s'il le veut, maintenir au pouvoir les conservateurs à l'occasion d'un vote de défiance ou défaire les projets de loi qui ne lui plaisent pas. Le vote conjugué des néo-démocrates et des conservateurs donne 154 voix contre les 151 voix des deux autres partis réunis, soit 101 voix pour les libéraux et 50 voix pour le Bloc québécois.

Jack Layton a donc une certaine marge de manœuvre pour négocier avec les conservateurs et tenter de faire inclure une partie de ses propositions environnementales dans le futur plan vert gouvernemental. « Si nous n'avons pas dans le plan Harper les éléments que nous proposons, nous ne pouvons appuyer son futur projet de loi sur l'environnement » a averti M. Layton en conférence de presse.

Pour les conservateurs qui ont sabré les accords de Kyoto et ont promis en échange des solutions maison aux problèmes environnementaux canadiens, c'est là une mauvaise nouvelle. « Les compagnies pétrolières n'ont pas besoin de l'argent des contribuables, a expliqué M. Layton. Leurs profits records le démontrent bien. On verra si ce gouvernement n'a pas peur de se confronter à de puissants groupes d'intérêts, incluant ceux avec lesquels il est allié; ce sera pour lui un véritable test. »

Le NPD demande de plus un moratoire sur l'exploitation des sables bitumineux en Alberta et l'application de restrictions rigoureuses sur les émissions de gaz à effet de serre afin que celles-ci soient réduites de 80 % d'ici 2050. Le NPD exige aussi la mise au point d'une stratégie énergétique pancanadienne, « afin d'aller vers une suppression progressive des centrales au charbon », a précisé M. Layton. Le NPD veut assurer au Canada son autonomie en matière d'énergie et non dépendre, comme c'est le cas actuellement dans plusieurs provinces, des États du nord des États-Unis. Le NPD demande de plus l'interdiction complète des produits chimiques toxiques les plus nuisibles, et l'adoption d'un programme qui encourage la rénovation énergétique à grande échelle pour les bâtiments commerciaux ou pour les unités de logements abordables. Un programme comme EnerGuide « mais en mieux », a dit M. Layton. Il veut aussi des mesures d'encouragement au transport urbain.

Grand Solde de chaussures

Jusqu'à 20% de rabais† sur notre prix régulier sur les modèles 2006

30% de rabais† sur notre prix régulier sur la sélection du gérant

LIQUIDATION 50% de rabais† sur notre prix original sur la sélection du propriétaire

TOUTES nos chaussures sont en solde !

†Certains magasins franchisés Sports Experts peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix régulier ou original.

REEBOK Ruffit II
Chaussures de course de sentier pour homme et femme
Notre prix rég. 99,99
49,99
Épargnez 50%



ADIDAS Kumasi
Chaussures de plein air pour homme
Notre prix rég. 99,99
49,99
Épargnez 50%



Meilleure forme. Meilleure vie.

sports experts®

Offre de base: Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^md pour chaque tranche d'achat de 20 $* (excluant les taxes).

Visitez notre site : www.sportsexperts.ca

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les services, les locations et les achats de chèques-cadeaux. ^md Marques déposées d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

Cette promotion de 12 jours débute le mercredi 27 septembre 2006. Les prix de cette annonce sont en vigueur du 27 septembre au 8 octobre 2006. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Sports Experts fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

3428882A SE0614337

Ottawa prépare la «révolution tranquille» des autochtones

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Affaires indiennes, Jim Prentice, souhaite donner aux peuples autochtones les moyens de vivre leur propre «révolution tranquille». Mais avant de les extirper de la situation proche du tiers-monde dans laquelle ils se trouvent, il faudra abattre un travail colossal.

Le ministre s'est déjà attelé à plusieurs dossiers qui traînent depuis trop longtemps. Des dossiers qui touchent les droits fondamentaux des autochtones. Des dossiers qui ne nécessitent pas des milliards de dollars d'investissement, comme le prévoyait l'accord de Kelowna, signé en novembre dernier et rejeté par le gouvernement Harper.

Par exemple, les femmes autochtones qui vivent dans les réserves n'ont aucun droit ssur le plan matrimonial. Lorsque leur mariage prend fin abruptement, elles se retrouvent souvent le bec à l'eau et n'ont aucun recours à leur disposition, pas même les tribunaux. Tout cela à cause d'une décision de la Cour suprême rendue en… 1986.

En outre, les autochtones qui vivent dans les réserves ne peuvent déposer de plainte à la Commission des droits de la personne lorsqu'ils estiment que leurs droits sont brimés. La section 67 de la Loi sur les droits de la personne les en empêche.

Autre problème, aucune norme ne régit la qualité de l'eau dans les réserves. Dans une vingtaine de réserves au pays, dont une au Québec –Kitigan Zibi– l'eau n'est pas potable: il faut la faire bouillir quotidiennement.

Il n'existe pas non plus de normes nationales en matière d'éducation. Les jeunes sont donc mal préparés pour entreprendre des études postsecondaires –s'ils ne décrochent pas avant– ou pour dénicher un emploi.

Jim Prentice a mobilisé pratiquement tous les fonctionnaires de son ministère depuis qu'il est arrivé aux Affaires indiennes pour régler ces quatre dossiers en priorité.

«La situation que vivent les peuples autochtones est carrément inacceptable au Canada en 2006», lance d'emblée le ministre dans une longue entrevue accordée récemment à *La Presse*.

Manque de vision

«Personne jusqu'ici n'a eu la vision ou le courage de réinventer le monde après la Loi sur les Indiens, qui date du XIX^{e} siècle. Il est clair que l'accord de Kelowna n'était pas la solution. Cet accord n'était que des promesses vides des libéraux. On lance 5,1 milliards de dollars à un problème. L'argent n'est pas vraiment le problème. Le gouvernement consacre déjà près de 9,1 milliards annuellement au financement des programmes et des services destinés aux autochtones», affirme le ministre.

La question de la qualité de l'eau illustre bien le problème que vivent les autochtones, selon M. Prentice. En tout, il existe 755 systèmes de traitement de l'eau dans les réserves autochtones, mais aucun n'est soumis à des normes nationales. Il n'y a aucune donnée sur l'entretien du système, sur la qualité ou la source de l'eau, ou encore sur le besoin de nouvelles installations. Résultat: 21 réserves sont à risque et 193 autres sont à haut risque.

En avril, M. Prentice a dévoilé sa stratégie sur l'eau potable et publié des normes nationales. Un groupe de travail a ensuite été chargé de visiter les installations des 617 réserves du pays et de définir les besoins. Il doit remettre aujourd'hui au ministre un rapport dans lequel il proposera des recommandations sur les moyens d'appliquer les normes de qualité de l'eau. Le ministre compte déposer un projet de loi pour rendre obligatoires ces normes au cours des prochaines semaines.

«Nous dépensons des millions, sinon près d'un milliard de dollars sur des systèmes d'eau. Mais nous n'avons pas de normes nationales. Les Canadiens d'origine autochtone qui vivent dans les réserves sont les seuls citoyens canadiens qui n'ont pas de normes de qualité de l'eau», déplore le ministre.

Le même problème existe en matière d'éducation. En tout, 140000 élèves autochtones relèvent de la compétence du gouvernement. Mais seulement 30 fonctionnaires fédéraux s'occupent de ce secteur, et ils gèrent un budget de 1,4 milliard.

«Il n'y a pas vraiment de système d'éducation pour les autochtones. Nous avons un arrangement en vertu duquel le gouvernement fédéral offre de l'argent à des communautés autochtones et elles font leurs propres affaires. Mais il n'existe pas de normes nationales, pas de cours précis, pas de certificats d'enseignement requis. Tous les autres enfants au pays jouissent de la protection d'une loi scolaire. Les seuls enfants qui n'en ont pas sont les enfants autochtones qui vivent dans les réserves», se désole le ministre.

Le taux d'obtention de diplôme chez les élèves autochtones varie de 25 % à 40 %, selon la province. Mais ces statistiques cachent parfois d'autres problèmes. Ceux qui obtiennent leur diplôme doivent parfois suivre des cours de rattrapage.

Le ministre Prentice espère mettre de l'ordre dans ce «fouillis» au cours des prochaines années. En juillet, il a signé une entente tripartite avec la Colombie-Britannique et le Comité de coordination de l'éducation des Premières Nations (CCEPN). Cet organisme travaillera avec les Premières Nations intéressées afin de les aider à concevoir des lois sur l'éducation et à créer des administrations scolaires chargées d'appliquer les programmes scolaires et de donner des services éducatifs.

M. Prentice souhaite étendre ce modèle aux autres provinces.

Les droits des femmes

Le ministre compte aussi moderniser certaines lois afin de s'assurer que les femmes autochtones qui vivent dans les réserves jouissent des mêmes droits que les autres.

Il souligne que, en 1986, la Cour suprême du Canada a déclaré que les lois provinciales en droit de la famille ne s'appliquaient pas aux réserves autochtones. «Tout le monde a dénoncé cette situation déplorable des femmes et de leurs enfants, mais rien n'a été fait. Nous avons la ferme intention de corriger cette situation. Ce problème a été étudié à mort», estime le ministre.

M. Prentice attend un rapport sur cette question d'ici le mois de décembre et il entend amender la Loi sur les indiens immédiatement après.

Le ministre compte aussi abroger la clause 67 de la Loi sur les droits de la personne. Cette clause dit précisément que la Loi sur les droits de la personne ne s'applique pas aux autochtones vivant dans les réserves. «Cela fait 32 ans que ça dure. Mais cela touche surtout les femmes autochtones. Une femme qui estime que ses droits ont été brimés dans sa communauté ne peut pas porter plainte à la Commission des droits de la personne. Elle ne peut non plus porter plainte contre mon ministère. Comment cela peut-il encore exister, au Canada, en 2006?» se demande le ministre.

Stephen Harper contredit Michaëlle Jean, mais refuse de la condamner

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIEWNNE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper n'est pas d'accord avec Michaëlle Jean pour dire que les Québécois sont «déconnectés» du reste du Canada, mais il s'abstient de condamner la gouverneure générale pour ses incursions dans le débat politique.

«Je pense que non», a répondu M. Harper au chef d'antenne du *Téléjournal*, Bernard Derome, quand ce dernier lui a demandé, hier, si les Québécois étaient «déconnectés» du Canada anglais.

Dans une entrevue publiée samedi par La Presse Canadienne, M^{me} Jean a aussi reproché aux Québécois de se tourner vers l'Europe et le reste du monde au lieu de bâtir des alliances avec les autres Canadiens. De façon générale, elle a prôné un rapprochement entre tous les citoyens du pays, qui se connaissent trop mal, selon elle.

Redécouvrez
AILES
LES AILES DE LA MODE
Vous invitent à découvrir les tendances maquillage Automne 2006 des marques de prestige suivantes:



COLLECTION "BAROCK" EN DEUX HARMONIES
Évènements maquillage avec les maquilleurs professionnels de Lise Watier,
à Montréal le 29 septembre, à Laval le 3 et le 10 octobre,
à Ste-Foy le 13 octobre,et à Brossard le 15 octobre.
Réservez dès maintenant!

GUERLAIN
PARIS



COLLECTION MAQUILLAGE
Automne 2006
L'artiste-maquilleuse vedette de Guerlain,
Marie-Claude Brault, vous invite à prendre rendez-vous avec elle,
à notre magasin de Brossard le 4 octobre 2006. Places limitées.

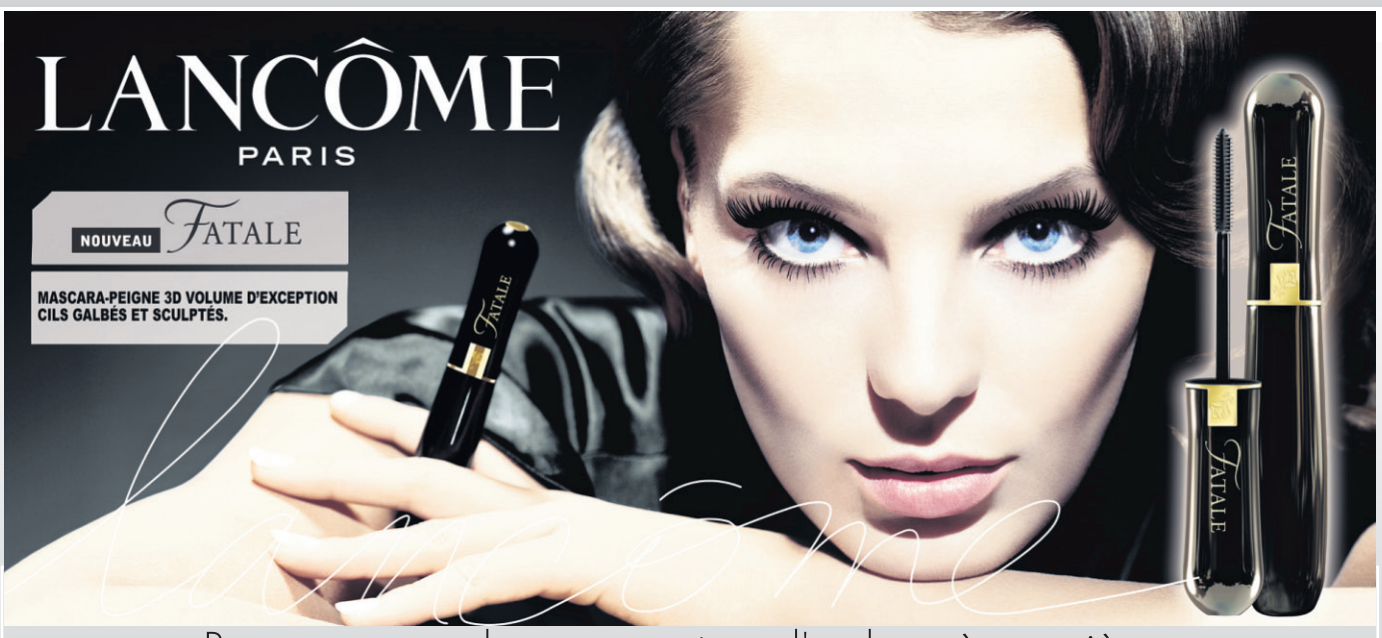
CLARINS
PARIS



Couleurs d'Ailleurs
Collection Maquillage

Lors de votre visite, demandez votre échantillon du nouveau produit "Soin Remodelant Ventre-Taille Multi-Intensif 8ml".
Offre valide jusqu'à épuisement des quantités.

Et aussi chez LES AILES :
CHANEL ChristianDior BIOTHERM SHISEIDO The Makeup CARGO



Recevez en cadeau un quatuor d'ombres à paupières
avec tout achat d'un Mascara et d'un autre produit maquillage Lancôme.
Offre valide jusqu'au 8 octobre, ou à épuisement des quantités.

3431252A

MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537 • BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537 • LAVAL Carrefour lavel 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537 • SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537



VINCENT MARISSAL

Membres en vrac, éthique en miettes

Joe Volpe est peut-être, après tout, l'homme qu'il faut pour relancer le Parti libéral du Canada et renouveler sa base militante puisqu'il a une telle aura que même les morts se lèvent pour devenir membres.

Blague à part, l'épisode des militants libéraux morts sur la liste du candidat à la direction libérale rappelle, de nouveau, que l'assainissement des mœurs politiques est un travail de longue haleine qui est bien loin d'être terminé, malgré tous les scandales des dernières années et le resserrement des lois sur le financement.

C'est particulièrement vrai lors des courses à la direction, qui se résument trop souvent à un concours de vente de cartes de membre et qui échappent à la surveillance du directeur général des élections. Les règlements des partis exigent que les nouveaux membres adhèrent volontairement et en toute connaissance de cause et qu'ils payent eux-mêmes leur carte de membre (10$ en ce moment chez les libéraux fédéraux).

Ça, c'est la théorie. En pratique, il est facile de réunir un groupe de gens, des personnes âgées ou des étudiants, par exemple, de leur vanter un candidat et de leur demander un petit don pour sa campagne sans préciser à ces gens qu'ils viennent de devenir membre du parti. Ou alors, plus facile encore, on distribue des cartes et on « s'arrange » avec le paiement plus tard. Le plus souvent, les équipes des candidats utilisent sans discernement les anciennes listes de membres pour distribuer des cartes, ce qui explique que l'on renouvelle parfois la carte de militants décédés.

C'est ce que les Anglais appellent du *bulk membership* ou le recrutement en vrac de membres, en français.

Les libéraux fédéraux n'ont pas le monopole des méthodes douteuses en matière de recrutement de nouveaux membres. Rappelez-vous, en 2000, le candidat à la direction de la défunte Alliance canadienne, Tom Long, inconnu au Québec, qui avait miraculeusement recruté 2800 membres en Gaspésie.

Quelques années plus tard, en 2004, les adversaires de Belinda Stronach, alors candidate à la direction du Parti conservateur, laissaient entendre que ses organisateurs achetaient des membres. Même chose au Parti québécois, l'an dernier: les opposants à André Boisclair affirmaient que l'équipe de campagne du jeune favori distribuaient des cartes de membre dans les cégeps et les universités mais que ces jeunes n'étaient pas de « vrais » membres. (Dans ces deux derniers cas, personne n'a fait la preuve qu'il y avait eu, effectivement, tricherie).

Toujours lors de la course à la succession de Bernard Landry, Jean-René Dufort avait assez facilement réussi à inscrire une plante et un chien sur la liste des militants péquistes et les avait même fait voter...

Cocasse, mais comme disait le défunt magazine *CROC*, c'est pas parce qu'on rit que c'est drôle. Si ça continue, les partis politiques vont bientôt donner des cartes de membre dans des boîtes de céréales. Ce n'est pas plus drôle de constater que c'est au Québec, le plus souvent, que l'on découvre les magouilles, comme s'il restait ici un indélébile relent de corruption hérité des années de la grande noirceur. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'organisateurs véreux ailleurs au pays, certes, mais il semble que les nôtres soient moins subtils dans leurs méthodes.

Les dérapages et les erreurs sont inévitables dans de telles courses, se défendent les partis politiques, à cause, justement, de la nature de ces courses, soit recruter le plus de nouveaux membres possible en une période de temps limité. Voilà une excuse aussi facile que commode.

Les tricheries et les erreurs ne sont pas inévitables, quoi qu'en dise Alfonso Gagliano, venu hier à la défense de son ancien collègue député Joe Volpe. Mettre de l'ordre dans le recrutement de nouveaux membres exige une volonté et des efforts réels des partis politiques, mais ce n'est pas une mission impossible.

Il n'existe que deux façons d'y arriver: renforcer les contrôles et imposer des sanctions lourdes aux tricheurs.

On pourrait fort bien obliger chaque candidat à nommer un responsable du recrutement et un vérificateur qui s'assure de la légitimité des membres, les deux officiers relevant directement du candidat. On assurerait ainsi une chaîne de vérification et, surtout, de responsabilité. C'est un peu trop facile pour un candidat de dire qu'il n'est au courant de rien et qu'il est victime du zèle de ses organisateurs sur le terrain.

Impossible de vérifier l'entrée de tous les nouveaux militants, diront les partis politiques: trop de nouveaux membres dans des délais trop courts. La tâche est lourde, certes, mais pas impossible. Voyez les collègues du *Toronto Star* qui, contrairement au Parti libéral, n'avaient pas toutes les informations internes, et ont réussi grâce à un bon patient travail d'enquête à démontrer que des morts appuyaient Joe Volpe.

Mais pour que les vérifications soient efficaces, il faut d'abord que chaque candidat comprenne qu'il n'a pas intérêt à se faire prendre, que les sanctions imposées par les autorités de son parti seront lourdes et irréversibles en cas de triche.

Parce que pour le moment, c'est le « free for all » et le recrutement de morts, de chiens et de plantes amuse plus qu'il ne choque.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

MIEUX CONSOMMER



Plus de précision, plus de confort, plus d'économies.

Avec des thermostats électroniques, vous n'aurez plus à vous soucier des écarts de température incommodants.

Remplacez vos thermostats bimétalliques pour plinthes électriques par des thermostats électroniques. Vous y gagnerez !

Économisez jusqu'à 10 % sur vos coûts de chauffage.

Recherchez les thermostats admissibles.

Obtenez une remise par la poste et maximisez vos économies. Recherchez les emballages portant la mention **Thermostat admissible au programme d'Hydro-Québec** ou consultez notre site Internet (**www.hydroquebec.com/residentiel**) pour connaître les produits admissibles.

Obtenez jusqu'à 130 $* en remise par la poste.

À L'ACHAT

Achetez un minimum de cinq thermostats électroniques** pour plinthes électriques et recevez :

- **45 $** pour les cinq premiers thermostats ;
- **10 $** pour le sixième thermostat ;
- **10 $** pour le septième thermostat.

65 $ maximum

À L'INSTALLATION

Faites installer un minimum de cinq thermostats électroniques** pour plinthes électriques par un maître électricien membre de la CMEQ et recevez :

- **45 $** pour les cinq premiers thermostats ;
- **10 $** pour le sixième thermostat ;
- **10 $** pour le septième thermostat.

65 $ maximum

Procurez-vous un bon de remise chez votre détaillant, auprès de votre maître électricien ou sur notre site Internet, au **www.hydroquebec.com/residentiel**.

Certaines conditions s'appliquent ; référez-vous au bon de remise.

**Maximum par maison unifamiliale, condo ou établissement commercial. Pour connaître les remises applicables aux duplex, aux triplex, aux immeubles à logements multiples ou aux résidences pour personnes âgées, communiquez avec un maître électricien membre de la CMEQ.*

***Thermostats électroniques muraux programmables ou non programmables pour plinthes électriques, convecteurs et thermostats électroniques intégrés aux convecteurs.*

Hydro Québec

3422312A

3422325

« Le gouvernement Harper abandonne les démunis »

L'opposition dénonce l'abolition de programmes fédéraux en période de prospérité

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Dans une rare unanimité, les trois partis de l'opposition aux Communes ont accusé hier le gouvernement Harper de s'attaquer aux plus démunis de la société en abolissant un certain nombre de programmes fédéraux au moment même où l'argent coule à flots à Ottawa.

Le premier ministre Stephen Harper et son ministre des Finances, James Flaherty, ont passé la période des questions hier à défendre la décision de comprimer les dépenses de 1,1 milliard de dollars cette année et l'an prochain même si le gouvernement fédéral a enregistré un faramineux surplus de 13,2 milliards de dollars au cours du dernier exercice financier qui a pris fin le 31 mars.

M. Flaherty a annoncé lundi que la totalité de ce surplus, le troisième en importance depuis qu'Ottawa a éliminé son déficit en 1997, a été utilisé pour rembourser la dette nationale accumulée, qui s'élève maintenant à 481,5 milliards de dollars. Mais le président du Conseil du Trésor, John Baird, a aussi annoncé le même jour qu'il comprimait les dépenses de plus d'un milliard cette année et l'an prochain.

Ainsi, des programmes jugés inefficaces par le gouvernement conservateur minoritaire tels que la recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales (4,5 millions), la lutte contre le tabagisme chez les Premières Nations et les Inuits (10,8 millions), les stages internationaux pour les jeunes (10,2 millions) ou encore le programme de contestation judiciaire (5,6 million) sont abolis.

Le gouvernement Harper cessera aussi de rembourser la TPS aux visiteurs étrangers, une épargne de 79 millions de dollars par année. Les fonds alloués à d'autres programmes seront aussi réduits. C'est le cas du programme d'aide aux musées, qui est réduit de 4,6 millions de dollars ou encore les programmes destinés aux agences qui s'occupent du statut de la femme (5 millions).

Harper comparé à Harris

Le chef libéral Bill Graham a lancé la première salve de l'opposition hier aux Communes en affirmant que les troupes de Stephen Harper s'inspirent des méthodes des conservateurs de Mike Harris en Ontario.

« Les coupes du gouvernement minoritaire démontrent son manque de sensibilité aux enjeux sociaux et nous révèlent sa vraie face cachée. Nous voyons maintenant les vraies valeurs des conservateurs. Ils choisissent de laisser tomber les femmes, les jeunes, les autochtones, les groupes minoritaires, ceux qui luttent contre l'analphabétisme ou contre le crime. Pourquoi le premier ministre a fait le choix idéologique d'abandonner les Canadiens qui ont besoin de leur gouvernement, alors que rien ne l'obligeait à le faire? » a lancé la députée libérale Lucienne Robillard.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a accusé le gouvernement Harper d'agir de la même manière que l'ancien gouvernement libéral, soit de consacrer tous les surplus à une seule fin, le remboursement de la dette, sans tenir de débat.

« Treize milliards de dollars de surplus vont à la dette sans débat. Des coupes d'un milliard de dollars seront faites dans divers programmes sans débat. Afin d'économiser 5,6 millions de dollars, le gouvernement a coupé le programme de contestation judiciaire. Le premier ministre réalise-t-il que ce programme a permis aux Franco-Ontariens de contester en cour la décision du fermer l'hôpital Montfort? Le premier ministre réalise-t-il que ce même programme a permis aux communautés acadiennes de contester la fermeture de leurs écoles et que dans l'avenir, elles ne pourront plus le faire? » a demandé M. Duceppe.

Le chef du NPD, Jack Layton, a poursuivi l'offensive en affirmant que le gouvernement Harper aurait dû supprimer les subventions de 1,4 milliard de dollars versées aux grandes pétrolières.

« C'est au Parlement de débattre de ce qui doit être fait avec les surplus. Malgré cela, les conservateurs, à leur manière, décident de couper dans le gras. Les jeunes, les autochtones, les femmes, c'est cela le gras pour les conservateurs », a lancé M. Layton.

Gestion « responsable »

M. Harper a répliqué à toutes ces attaques en affirmant que son gouvernement gère les deniers publics de manière responsable, comme le souhaitent les contribuables canadiens. Il a aussi nié que les groupes démunis vont faire les frais de ces compressions.

L'urbain tout-terrain.



FORD ESCAPE XLT 4X2 2007

TRÈS BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

299 $/mois
Location 36 mois†
Mise de fonds de 2 810 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus

- Moteur Duratec de 3 L et 200 ch
- Antibrouillards
- Radio AM/FM stéréo avec chargeur de 6 CD
- Climatisation
- Boîte automatique
- Programmateur de vitesse
- Et plus encore

Muni de l'ensemble de remorquage catégorie II livrable en option, cet Escape peut tracter un poids impressionnant de 1 587 kg*.

Aussi offert en version hybride

ESCAPE HYBRID

Le premier VUS hybride au monde



5 ANS/ 100 000 KM

GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ASSISTANCE routière

Jetez un coup d'œil à nos autres offres.

FORD ESCAPE XLT 4X4 2007

339 $/mois
Location 36 mois†
Mise de fonds de 2 810 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus



FORD FREESTYLE SEL 2007

399 $/mois
Location 36 mois†
Mise de fonds de 3 495 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus



3422768A

www.ford.ca

Ford

Bien pensé

3422774

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Avec l'équipement approprié et le moteur V6 Duratec de 3 L. † Première mensualité et mise de fonds exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le km après 60 000 km et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Détails chez votre conseiller Ford.

SONDAGE CROP-EXPRESS / *LA PRESSE*

PLQ et PQ à égalité

ÉGALITÉ

suite de la page A1

L'actuelle embellie est insuffisante pour permettre à Jean Charest de déclencher des élections cet automne, mais n'en constitue pas moins un résultat « très encourageant pour les libéraux », résume Claude Gauthier, vice-président de CROP. Cette enquête montre surtout que la remontée du PLQ, perceptible dans le taux de satisfaction en août, s'est confirmée en intentions de vote en septembre.

Le sondage montre tout de même que 59 % des gens se disent « favorables à un changement de gouvernement » plutôt que de « continuer avec le gouvernement Charest », un scénario que préfère un électeur sur trois. Ce résultat est cohérent si on fait la somme des répondants qui ne votent pas libéral, observe le spécialiste.

Aussi, rappelle-t-il, à cause de la concentration du vote libéral dans les circonscriptions de l'ouest de Montréal, les libéraux ont besoin d'une avance d'environ 5 % dans les intentions de vote pour espérer remporter une majorité de sièges.

Au brut, avant répartition des indécis, le PLQ récolte 27 % d'appuis contre 32 % pour le PQ et 10 % pour l'ADQ. Il s'agit d'une remontée de trois points de pourcentage pour le PLQ qui coïncide, rappelle M. Gauthier, aux jours de la fusillade du collège Dawson, où le premier ministre Charest fut très présent dans les médias « à des moments de grande émotion ». Sa sortie contre la journaliste du *Globe and Mail*, Jan Wong, une intervention d'une force inusitée, l'a aussi présenté comme défenseur des intérêts du Québec, estime l'analyste de CROP.

Chez les francophones, les libéraux passent de 23 à 28 % d'appui tandis que le PQ perd un point à 45 %. Le PLQ gagne trois points de pourcentage à Montréal et le PQ un point avec, respectivement, 39 et 36 %. En région, les libéraux font huit points de pourcentage de mieux qu'en août avec 29 %, le PQ gagne un point à 46 % et l'ADQ en perd trois à 11 %.

Selon Claude Gauthier, la remontée dans les intentions de vote traduit une amélioration dans la satisfaction à l'endroit du gouvernement, une cote qui avait monté, subitement, de huit points de pourcentage lors de l'enquête d'août. Cette remontée paraît confirmée avec ce second coup de sonde, en septembre.

Cette fois, 41 % des gens se disent satisfaits du gouvernement, soit un point de pourcentage de mieux qu'il y a un mois. Les mécontents comptent pour 56 %, à peu près le niveau enregistré tout de suite après l'arrivée de Stephen Harper à Ottawa.

Quatre fois plus de gens se disent « très insatisfaits » que « très satisfaits ». Les mécontents se retrouvent toujours chez les 35-54 ans, et la population active en général.

La popularité de l'option souverainiste reste stable, avec des scores quasi identiques depuis le début de l'année 2006. Un référendum sur la souveraineté-partenariat cette semaine aurait donné 55 % au camp fédéraliste contre 45 % pour les souverainistes.

Le Congrès américain se dirige vers une extension du délai sur les passeports

BETH GORHAM
PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON — Les législateurs américains ont fait un pas significatif vers l'adoption du délai supplémentaire que le Canada souhaite obtenir pour la mise en vigueur de rigoureuses mesures d'identification à la frontière.

Un comité bipartite formé d'éminents sénateurs et de représentants a convenu, tard lundi, d'un délai de 17 mois avant de commencer à exiger un passeport ou tout autre document à haute technologie de toutes les personnes entrant aux États-Unis par voie de terre.

La mesure fait partie d'un projet de loi de financement pour le département de la Sécurité intérieure, et plusieurs observateurs prévoient qu'il sera adopté au Congrès cette semaine avant que les législateurs ne se lancent en campagne en prévision des élections de mi-mandat, en novembre prochain.

Les autorités canadiennes font valoir depuis belle lurette que l'échéancier américain actuel est trop serré pour permettre d'implanter les nouvelles mesures de sécurité sans semer le chaos à la frontière entre les deux pays.

La date butoir serait repoussée du 1er janvier 2008 au 1er juin 2009.

mazda 2-20 de l'avenir
GARAGE RECOMMANDÉ CAA
vroum-vroum

Mazda 3 GX 2007 audacieuse

À la location
À partir de 189$/mois*
16 795$** À l'achat

Mazda 5 GS 2007 innovatrice

À la location
À partir de 245$/mois*
19 995$** À l'achat

Mazda CX 7 2007 design et performance

À la location
À partir de 399$/mois*
31 995$** À l'achat

DES OFFRES EXTRAORDINAIRES
sur nos derniers modèles 2006

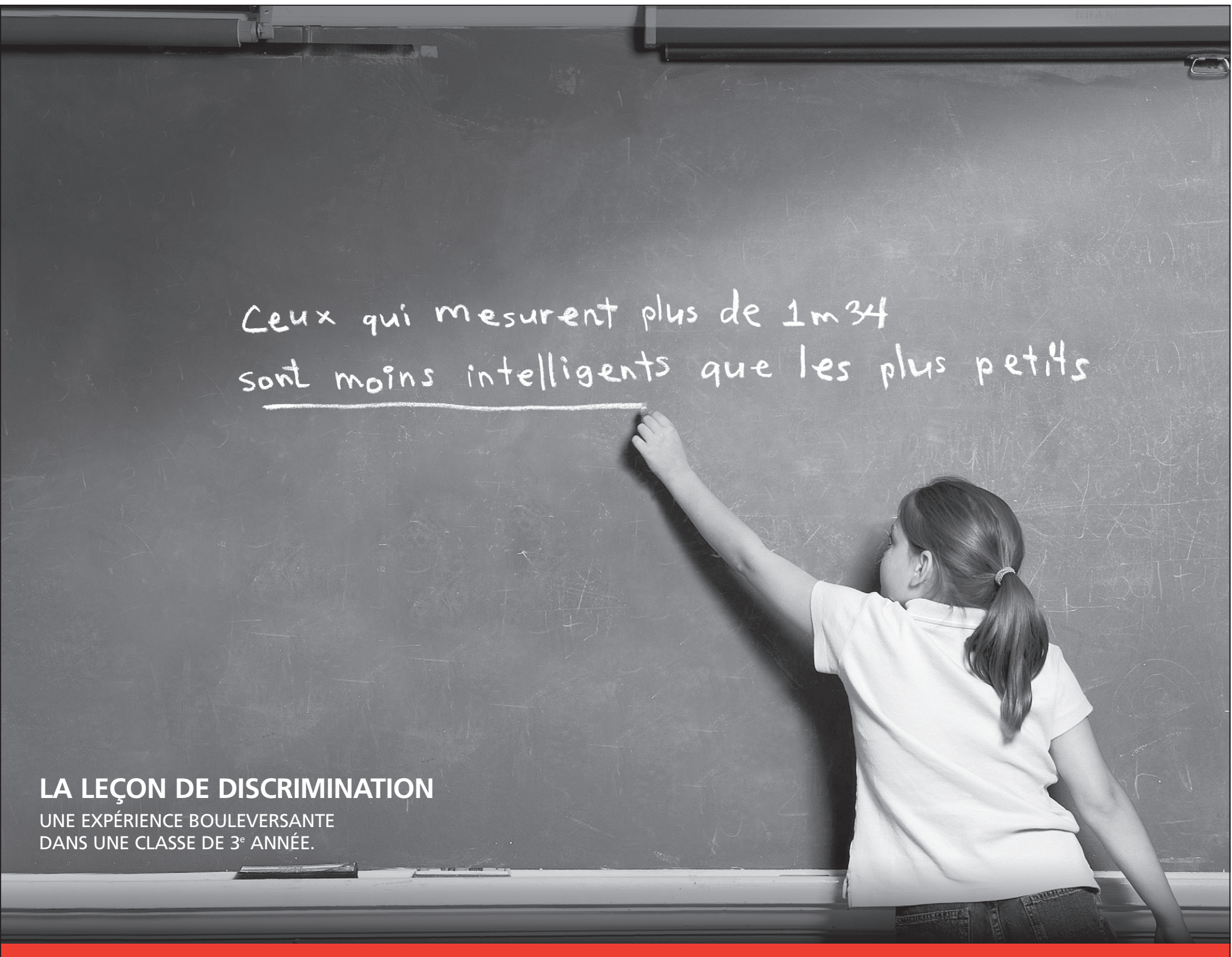
* Location 48 mois comptant de 2 595 $ Mazda 3 GX et Mazda 5 et 3 595$ Mazda CX 7. Taxes en sus. ** Taxes, transport et préparation en sus.

2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3800, BOUL. DES SOURCES
Mtl 514-335-6331 • 514-685-5555

ÎLE PERROT
1, BOUL. DON-QUICHOTTE
Mtl 514-875-1925 • 514-453-3333

www.mazda220.com
3380720



LA LEÇON DE DISCRIMINATION
UNE EXPÉRIENCE BOULEVERSANTE
DANS UNE CLASSE DE 3e ANNÉE.

CE SOIR 21 H
ENJEUX

RADIO-CANADA
INFORMATION

WWW.RADIO-CANADA.CA/ENJEUX

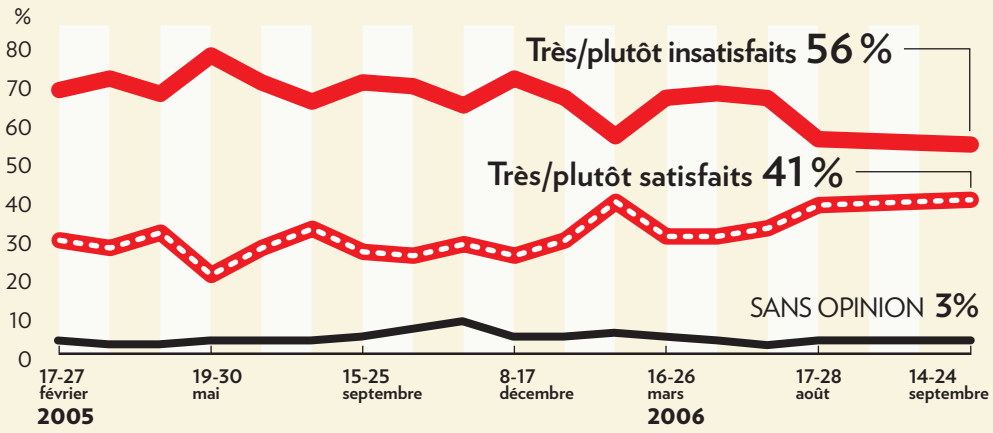
HD CETTE ÉMISSION EST AUSSI PRÉSENTÉE EN HAUTE DÉFINITION

JOURNALISTE : PASQUALE TURBIDE
RÉALISATRICE : LUCIE PAYEUR

3430477A

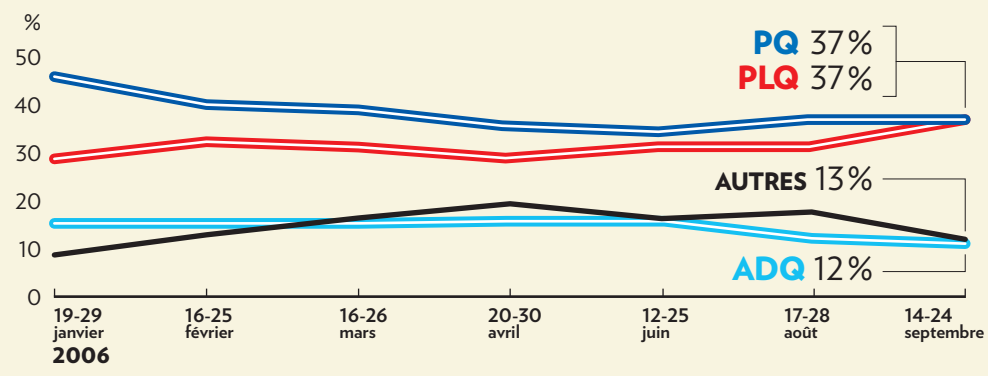
SONDAGE CROP-EXPRESS/*LA PRESSE*

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC

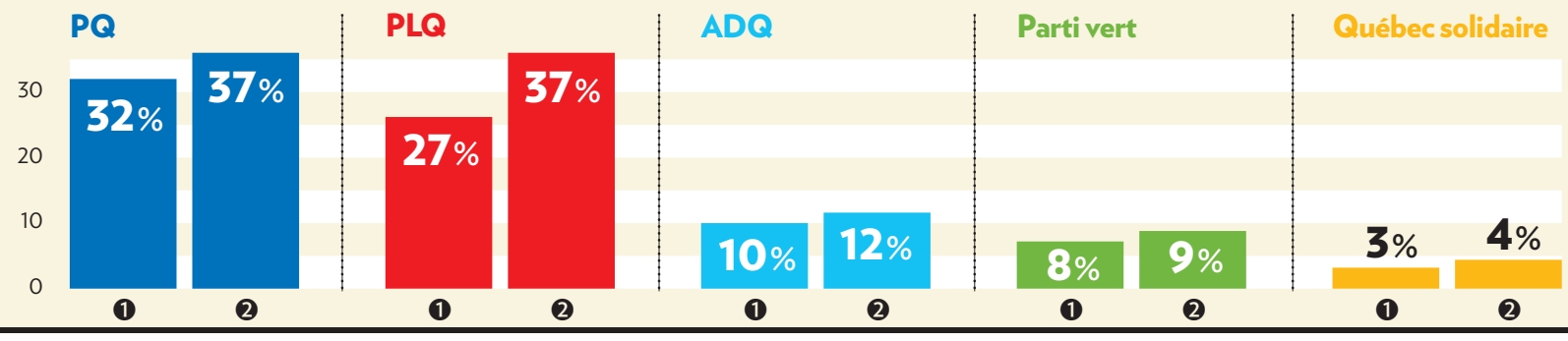
(Après répartition CROP)



INTENTIONS DE VOTE DÉTAILLÉES AU QUÉBEC

❶ **Avant répartition**
Sur la base des intentions déclarées seulement

❷ **Après la répartition CROP**
Répartition qui tient compte de l'intention de vote référendaire des discrets pour déterminer leurs préférences partisanes



MÉTHODOLOGIE : Les résultats du sondage reposent sur 1000 entrevues téléphoniques effectuées du 14 au 24 septembre 2006 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

La chute de Harper au Québec se confirme

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Harper n'est pas parvenu à redorer son image au Québec en septembre. Constatée en août, la chute dans le taux de satisfaction se maintient, constate la maison CROP dans une enquête effectuée du 14 au 24 septembre.

Le gouvernement Harper laisse insatisfaits la moitié des répondants, contre 52 % le mois précédent. On compte désormais 45 % de gens satisfaits, un point de pourcentage de plus qu'en août. En juin, 58 % des électeurs québécois se disaient satisfaits de leur gouvernement à Ottawa.

Pour Claude Gauthier, de CROP, les déclarations de Stephen Harper sur l'intervention armée d'Israël au Liban et les soldats canadiens morts en Afghanistan nuisent toujours à l'image du gouvernement conservateur au Québec. Ceux qui votent libéral au provincial sont les plus satisfaits du gouvernement Harper, avec 68 % d'appuis.

Du côté des intentions de vote, les libéraux fédéraux perdent deux points de pourcentage, à 19 %, en dépit de la publicité associée à la course à la direction du parti. Le Bloc reste à 36 % comme en août, un niveau qui est inférieur aux 42 % récoltés aux élections de la fin janvier.

Les conservateurs auraient eu 24 % des suffrages au Québec, un point de pourcentage de moins que leur score de janvier dernier. Le NPD reste stable, à 12 %, quatre points de pourcentage de plus qu'aux dernières élections.

Chez les francophones, le Bloc obtient 41 % comme le mois dernier, tandis que les conservateurs montent d'un point à 25 %. Les libéraux et les néo-démocrates ferment la marche avec 13 % de l'appui des québécois francophones.

Selon la région, peu de changement, hormis à Québec, où les conservateurs passent de 44 à 37 %. Les néo-démocrates, qui tenaient leur congrès dans la capitale, sont passés de 9 à 16 %.

FOURNITURES DE BUREAU Denis
Le plus grand choix de mobilier de bureau... Garanti !
POSTE DE TRAVAIL EXÉCUTIF COMPLET
• Disponible en chêne ombragé
• Dimension totale : 102"L x 102"P x 72"H
SEULEMENT 3219,99
Fauteuils et accessoires en sus. Peut être vendu séparément.
LIVRAISON GRATUITE*
*TERRITOIRES LIMITÉS.
3424305A
16 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
ANJOU Les Galeries D'Anjou (514) 351-1055
BELOEIL 329, Duvernay (450) 464-1072
BROSSARD 7503, boul. Taschereau O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital (819) 561-5611
LAVAL 2990, boul. Le Corbusier (450) 687-8682
LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien (450) 468-6319
OTTAWA 2500, Lancaster Road (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, boul. Charest O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, De Villemure (450) 438-4111
ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades (450) 778-1212
SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu (514) 332-7883
SOREL-TRACY 72, rue du Roi (450) 742-2706
TERREBONNE 1348, boul. Moody (450) 471-8704
TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets (819) 376-2538
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 OCTOBRE 2006 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. 3424306
POUR COMMANDER (514) 336-8113 www.Denis.ca

À VOS MARQUES
LES SPORTS
Tous les jours dans LA PRESSE

COLLÈGE REINE-MARIE 50 ans
Cultiver l'art d'apprendre
NOS 501 FILLES ON LES CONNAÎT PAR COEUR
PORTES OUVERTES ▶ dimanche 1er octobre 2006
EXAMENS D'ADMISSION ▶ 21 et 28 octobre 2006
Collège privé pour filles. Fondé en 1956.
• Maximum de 30 élèves par classe
• 8 postes de travail informatique par classe en 1re secondaire
• Programme de ballet classique selon la méthode Cecchetti
• Sport interscolaire : équipes de soccer, volleyball et basketball
• Informatique : Windows XP, bibliothèque informatisée permettant la consultation à distance et 2 laboratoires complets à la fine pointe de la technologie. De plus, plans de cours, évaluations, résultats scolaires et ressources académiques disponibles sur le portail Internet.
• Nombreux projets d'intégration des matières
• Centré sur l'élève et son épanouissement personnel
Transport scolaire Laval et Rive-Nord
NOUVEAU ! Salle de spectacles de 500 places
50 ans GRANDES RETROUVAILLES le 31 mars 2007.
Surveillez les activités sur www.reine-marie.qc.ca
9 300, boulevard Saint-Michel, Montréal (Québec) H1Z 3H1 • Tél. : (514) 382-0484 • secretariat@reine-marie.qc.ca • www.reine-marie.qc.ca
3431558A

POLITIQUE

COMPRESSIONS D'OTTAWA

Des mesures impopulaires

LA PRESSE ET PC

La décision d'Ottawa de réduire sinon de supprimer le financement de plusieurs programmes a été décriée hier par l'Union des municipalités et les organisations étudiantes du Québec. Pour leur part, les autochtones du Canada se sont dits victimes de discrimination.

Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Sherbrooke, Jean Perreault, aurait préféré que les importants surplus du gouvernement fédéral, plus de 13,2 milliards, règlent une partie du déséquilibre fiscal. Cette somme sera plutôt affectée au remboursement de la dette nationale.

Bien qu'il se réjouisse de l'entente du nouveau partenariat financier et fiscal avec Québec, M. Perreault soutient que les municipalités ne disposent toujours pas des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations. Le nouveau partenariat financier et fiscal, de même que le versement de la taxe fédérale sur l'essence ou la remise de la taxe sur les produits et services, ne suffisent pas à combler tous les besoins, selon lui.

Le Conference Board du Canada a déjà évalué à 18 milliards le manque à gagner qui devra être comblé au cours des 15 prochaines années pour éviter le délabrement des infrastructures municipales au Québec.

De son côté, le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Bélair, a accusé les conservateurs d'écouler les surplus pour éviter de respecter leur engagement de régler le déséquilibre fiscal. La FEUQ et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) craignent maintenant qu'Ottawa recule quant à sa promesse électorale d'augmenter les transferts aux provinces en matière d'éducation postsecondaire.

Le président de la FECQ, Étienne Hudon-Gagnon, rappelle pour sa part que Québec s'était engagé à faire front commun afin d'obtenir une hausse de 4,9 milliards en transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire.

Discrimination?

Pour sa part, le plus important groupe d'autochtones au Canada, l'Assemblée des premières nations, a dénoncé la suppression du programme de lutte contre le tabagisme chez les autochtones, ce qui permettra aux contribuables d'économiser 10,8 millions sur deux ans. L'APN a souligné que des programmes semblables visant les non-autochtones avaient été épargnés.

«Il s'agit d'un traitement discriminatoire», a dit le chef Phil Fontaine lors d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Le gouvernement a affirmé qu'il éliminait la campagne d'éducation parce qu'elle n'avait pas permis de réduire le tabagisme chez les autochtones.

Et la mari...

Enfin, puisqu'il est question de fumée, au moment où le gouvernement fédéral met fin au financement de la recherche sur les usages médicaux de la marijuana, aucune étude n'est en cours au pays.

En effet, le programme annoncé par Santé Canada en 1999 et doté à l'époque de 7,5 millions n'a réussi à distribuer que 2 millions.

Toute cette somme est allée au même chercheur, le docteur Mark Ware, du Centre d'étude de la douleur de l'Université McGill, qui a les budgets pour terminer ses recherches.

M. Ware ne sera donc pas affecté par la mesure annoncée lundi.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

1RE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION◆ OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT◆◆ + 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION◆

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

«LA CAMRY ET LES YARIS 2007»

ENVOYANTE



YARIS HATCHBACK CE 2007
179$
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 647$
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
13 725$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†



YARIS BERLINE 2007
189$
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 021$
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
14 530$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†



CAMRY 2007
299$
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 4 709 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
25 800$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 9,8 L/100 km†
Route : 6,5 L/100 km†



POUR CONSULTER LE NOUVEAU NUMÉRO DE NOTRE MAGAZINE GRATUIT

CHANGEONS L'AVENIR

VISITEZ CHANGEONSLAVENIR.CA

TOYOTA



ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROTECTION DE VOS ACHATS PROGRAMME TOYOTA POUR DIPLÔMÉS 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offres de location au détail valables sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), Yaris berline 2007 (BT903M AA) et Camry LE 2007 (BE46KP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Camry 2007 (à l'exception de la Camry hybride) neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Yaris 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 60 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Yaris moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (Yaris terme de 60 mois) sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2006 et Camry (à l'exception de la Camry hybride), Yaris 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ (Yaris) et de 10 ¢ (Camry) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 627,38 $ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), de 1 993,01 $ pour la Yaris berline 2007 (BT903M AA) et de 4 598,49 $ pour la Camry LE 2007 (BE46KP AA), taxes incluses. ◆◆ Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (Camry 2007 à l'exception de la Camry hybride), taxes incluses, un terme de 60 mois (Yaris 2007), taxes incluses, applicable au financement à l'achat des modèles Yaris et Camry 2007 (à l'exception de la Camry hybride) neufs en stock. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), Yaris berline 2007 (BT903M AA) et Camry LE 2007 (BE46KP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle (transmission automatique pour la Camry) pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 octobre 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

3424013A

3424019

INCROYABLE !

10 MILLIONS DE DVD

EXPÉDIÉS PAR ZIP.CA

MERCI, POSTES CANADA





Dix millions de DVD, c'est toute une montagne. Mais les gens de Postes Canada ont été à la hauteur, au grand bonheur des mordus de cinéma partout au pays. Faites livrer vos DVD chez vous, à la maison. Essayez Zip.ca gratuitement pendant deux semaines. Jamais de retards ni d'amendes. Seulement vos DVD préférés livrés à votre porte.

zip.ca
Divertissement illimité

POSTES CANADA
CANADA POST
De partout... jusqu'à vous

34308803A

NOTRE CUVÉE 2007 S'ANNONCE MÉMORABLE.



mazda 3 GX 2007

ACHETEZ À PARTIR DE

16 795 $†

- OU -

LOUEZ À PARTIR DE

189 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda 6 BERLINE GS 4 CYL. 2007

ACHETEZ À PARTIR DE

24 395 $†

- OU -

LOUEZ À PARTIR DE

289 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 625$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ





mazda 5 GS 2007

ACHETEZ À PARTIR DE

19 995 $†

- OU -

LOUEZ À PARTIR DE

245 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

vroum-vroum

mazda

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS57AA00), les Mazda6 GS 4cyl. (G4SD57AA00) et les Mazda5 GS (E6SD57AA00) 2007 neufs de base. Frais de transport et préparation de 1 225 $ pour les Mazda3 GX, de 1 275 $ pour les Mazda6 GS 4 cyl. et de 1 390 $ pour les Mazda5 GS, immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. * Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS57AA00), des Mazda6 berline GS 4 cyl. (G4SD57AA00) et des Mazda5 GS (E6SD57AA00) 2007 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 15 septembre 2006.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

3427589A

3427159

Programmes de réhabilitation des criminels repentis

Une demande de libération révèle des failles importantes

ANDRÉ CÉDILOT

Parce qu'il refuse d'être menotté au cours de ses sorties, le délateur Jean-Claude Bergeron n'a pas mis le nez dehors depuis trois ans. Curieusement, invoque-t-il dans une requête soumise à la Cour supérieure, ses malheurs ont commencé quand il s'est mis à défendre les intérêts des criminels qui collaborent avec la justice. Il a alors été envoyé dans un centre de détention provincial loin de sa famille.

Condamné à la prison à vie pour le meurtre d'un trafiquant de drogue, Bergeron tente depuis deux jours de convaincre le juge Fraser Martin de le mettre en liberté, les autorités carcérales ayant été incapables depuis 11 ans de lui fournir les outils nécessaires à sa réhabilitation. Pratiquement laissé à lui-même depuis son incarcération en 1995, Bergeron craint de ne pas satisfaire les exigences de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Ses avocats cherchent à démontrer au tribunal que leur client est non seulement traité injustement, mais qu'il est aussi victime des embrouilles du système de gestion des repentis.

C'est ainsi, a-t-on appris durant le témoignage de l'agent de probation François Demers, chargé du dossier des délateurs au Québec, que Bergeron est l'un des deux seuls repentis encore hébergés dans une prison provinciale. Depuis 2003, a-t-il souligné, sept criminels repentis ont été élargis au sixième de leur peine, malgré la gravité des crimes commis.

À la surprise générale, le fonctionnaire a expliqué que dans ses évaluations sur la dangerosité d'un individu, il n'avait pas à tenir compte des aveux faits lors de la délation. « On ne peut pas documenter des aveux. Depuis 2003, on peut seulement se baser sur les infractions au casier judiciaire ou au plumitif », a-t-il dit. En outre, contrairement à leurs homologues fédéraux, les agents de probation du Service correctionnel québécois n'ont pas accès au dossier d'enquête de la police, ni au registre de la cour. Selon M. Demers, M. Bergeron est en bonne partie responsable de son internement prolongé. Tout allait rondement de 1995 à 2003 mais la situation s'est gâtée quand il a dévoilé à ses pairs de l'Association des témoins spéciaux du Québec les noms de deux délateurs gardés dans son établissement. Les prévenus ont porté plainte, et Bergeron a été envoyé dans une autre prison.

Mis à part les gardiens et l'aumônier, il ne voit presque personne. La police de Montréal, responsable de son encadrement, refuse de le laisser sortir sans menottes. L'audience se poursuit aujourd'hui.

CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN POUR PLUS DE RABAIS

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

27 et 28 sept.
FLANELLETTE unie ou imprimée
50% de rabais
TOUS les ENTOILAGES
29 et 30 sept.

à partir de 3,99 m
INVENTAIRE COMPLET VELOURS CÔTELÉ
•uni •imprimé •extensible •jacquard •à relief
cour. jusqu'à 14,99m

TOUT LE SUÈDE
•uni •froissé •plissé •brodé
cour. jusqu'à 21,99m

à partir de 5,99 m
DENTELLE
•extensible •de fantaisie
cour. 12,99m

à partir de 7,99 m

decor@Fabricville
ensemble housse de couette «Dafne» en denim
lit une place 47,99 ens.
incluant housse de couette et cache-oreiller(s) 100% coton
lit deux-places/grand lit cour. 119,99ens. en solde 71,99ens.
cour. 79,99ens.
rideaux à ganses «Dafne» en denim cour. 36,99panneau 40% de rabais
coussins «Dafne» en denim cour. 14,99ch. 40% de rabais

Prix annoncés valides pour membres Clubelite seulement. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte Clubelite ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

3430343
FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
decor@Fabricville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est — Lun. - Ven.: 9h30 à 21h, Sam.: 9h à 17h, Dim.: 10h à 17h — (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest — (514) 866-1821
- D.D.O. - 2050, boul. St-Régis — (514) 683-4550
- LASALLE - 8469, boul. Newman — (514) 365-8045
- GALERIES LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier — (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau — (450) 672-6884
- CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou — (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin — (514) 334-0910
- AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (face au magasin «Winners») — (450) 653-1303

LA GRANDE LIQUIDATION GM Canada

FAITES VITE !
Les offres se terminent le 30 septembre 2006

TAUX À PARTIR DE 0,5 %* À LA LOCATION SUR CES VÉHICULES DE LUXE

3 Cadillac DTS
3 Cadillac CTS
1 Cadillac XLR noir édition étoile
1 Corvette décapotable noir

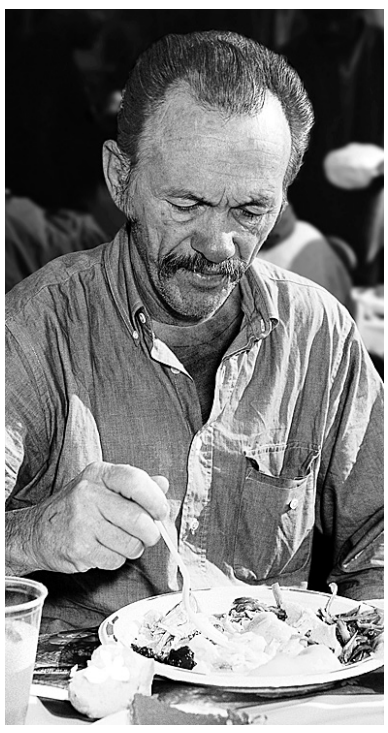


* Appelez pour tous les détails

3429179
CLERMONT
CHEVROLET • CADILLAC
5363,St-Denis, Montréal (514) 279-6301
(près de Laurier) www.clermontauto.com
3429186

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

REPAS COMPLET DE L'ACTION DE GRÂCE - 2.29 $



Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas nutritifs et procurer d'autres services de transition aux personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal durant cette saison de l'Action de grâce.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas réconfortant ou d'autres services essentiels qui sont le point de départ d'une nouvelle vie. S.V.P., aidez-nous à offrir des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❑ 22.90 $ pour aider 10 personnes ❑ 45.80 $ pour aider 20 personnes
❑ 68.70 $ pour aider 30 personnes ❑ 91.60 $ pour aider 40 personnes
❑ 229 $ pour fournir 100 repas ou des services essentiels
❑ _____ $ pour aider autant de personnes que possible

Veuillez débiter ma carte de crédit: ❑ VISA ❑ MasterCard ❑ American Express
Numéro de carte
Date exp.
Signature

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com, ou composez le 514-523-5288.

Nom
Adresse App.
Ville/Prov./C.P.
Tél. :
Courriel :

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. La Mission Bon Accueil est un organisme de charité enregistré 10819 5215 RR0001.

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de :
MISSION BON ACCUEIL
606, rue De Courcelle, Dept. 404302
Montréal QC H4C 3L5
Refuge au : 1490, rue Saint-Antoine Ouest
www.missionbonaccueil.com

3429124
NOTRE 114e ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

CONFÉRENCE PROMESSE DU MILLÉNAIRE DE MONTRÉAL 2006

Présentations spéciales

Gérald Tremblay

Michelle Courchesne

Jean-Luc Mongrain

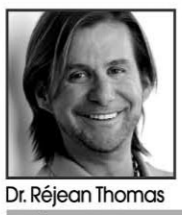
Conférenciers invités

William Jefferson Clinton

Jeffrey Sachs, Ph. D.

Mia Farrow

Craig & Mark Kielburger

Présentations spéciales

Dr. Réjean Thomas

Dan Bigras

Nathalie Simard

Soyez témoin d'une première dans l'histoire !

Tous les yeux de la planète seront tournés vers Montréal pour la première Conférence promesse du millénaire de Montréal 2006, initiée par Daniel Germain, président-fondateur du Club des petits déjeuners du Québec.

Sous le thème L'heure des enfants, la conférence se déroulera le :
Jeudi 9 novembre 2006, au Palais des congrès de Montréal

Faites partie de ceux et celles qui ont à cœur de faire bouger les choses et achetez vos billets en ligne dès maintenant

co-producteur : The PowerWithin A Passion For Life

1.450.641.0990
www.cpmm2006.ca

BANQUE NATIONALE
LA PRESSE cyberpresse.ca
Québec Prévention Fondation Lucie et André Chagnon
Montréal
SOLOTECH LOCATION SON • LUMIÈRE • VIDÉO

3431362A

SUITE DE LA UNE

UN GARS, UNE FILLE

Le producteur américain poursuivi pour 1,3 million

UN GARS
suite de la page A1

Toujours dans les papiers de cour, Avanti soutient que cette récupération commerciale « avilit l'oeuvre originale » de Guy A. Lepage et que JWTwo Entertainment a intentionnellement violé le contrat initial prévoyant, entre autres, une durée minimale de sept minutes pour chacun des épisodes de *Lovebites*.

Depuis le 13 septembre, TBS diffuse *Lovebites* les mercredis vers 23 h, tout de suite après les reprises de *Sex and the City*. Or, les épisodes ne dépassent jamais deux minutes et demie. Et un commanditaire majeur a été jumelé à la comédie: la gamme de produits capillaires Sunsilk, une marque de la multinationale Unilever (Dove, Axe, Becel, Lipton).

Les couleurs pastel et le graphisme de Sunsilk ont été intégrés dans l'ouverture de *Lovebites*. Ce mariage forcé irrite au plus haut point Avanti, qui souhaite le faire casser. Dans la poursuite, la compagnie Avanti allègue qu'elle n'a jamais été mise au courant de l'entente conclue par JWTwo Entertainment avec la chaîne câblée TBS, située à Atlanta. Une fois informée, Avanti dit avoir exprimé son insatisfaction et tenté de négocier un compromis. Rien à faire: Avanti s'est heurtée à l'intransigeance de JWTwo Entertainment, qui a voulu « dicter unilatéralement les termes et les conditions du contrat », lit-on dans la poursuite.

« Les Américains n'ont pas respecté le contrat qu'ils ont signé », explique le président de Distraction Formats, Michel Rodrigue, qui a servi d'intermédiaire dans la vente du concept d'*Un gars, une fille* aux États-Unis.

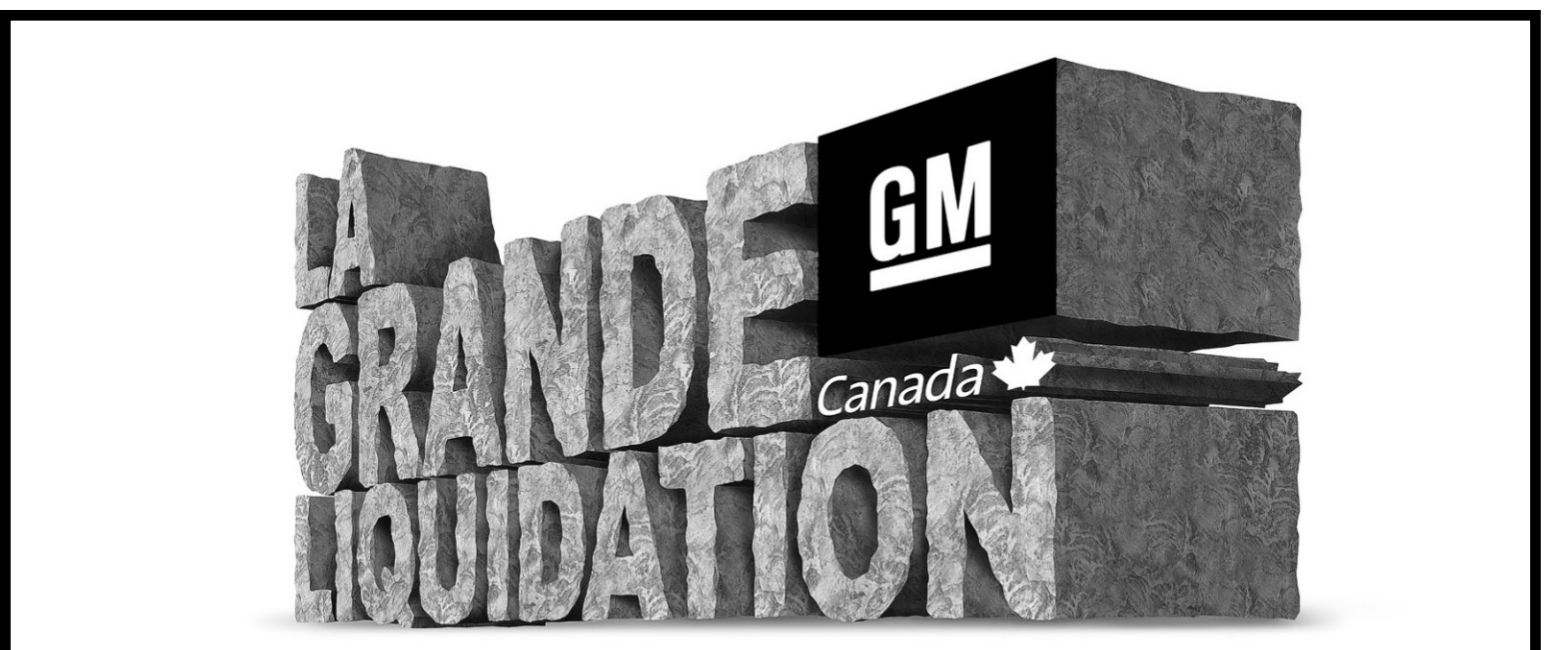
Selon Avanti, l'émission devait s'appeler *Love Bugs* et non *Lovebites*. Ensuite, 70 % des sketches d'*Un gars, une fille* auraient dû être reproduits dans *Lovebites*, ce qui n'a pas été respecté.

Avanti note que les éléments essentiels d'*Un gars, une fille* ont tous été écartés de la version américaine: un couple d'âge mûr formé d'un homme sarcastique et d'une femme naïve (Guy et Sylvie), des dialogues mordants, des personnages secondaires invisibles, des arrangements musicaux liés au contenu et un habillage infographique avec des zébrures et du griffonnage. Bref, le produit américain n'a plus rien à voir avec l'original. Avanti déplore également l'absence de générique identifiant les créateurs et artisans de l'émission.

Dans *Lovebites*, Guy et Sylvie ont été rebaptisés Max et Katie. Ils forment un couple branché dans la mi-vingtaine. Établie à New York, JWTwo Entertainment, filiale de l'agence de publicité JWT, a produit 65 épisodes de deux minutes et demie de *Lovebites*, en plus de 17 autres destinés aux téléphones portables et aux ordinateurs. La série a été tournée à Toronto cet été. Le premier tour de manivelle a été donné le 1er juin. Le 19 juin, Guy A. Lepage s'est rendu sur le plateau et a de nouveau exprimé son mécontentement. Rien n'a bougé, révèle la poursuite.

Hier, le cabinet qui représente JWTwo Entertainment à Montréal, Heenan Blaikie, n'a pas commenté. Joint hier par *La Presse*, Guy A. Lepage a aussi réservé ses commentaires, tout comme son producteur, Avanti. En plus d'*Un gars, une fille*, Avanti a produit *Smash*, *Tout le monde en parle*, *3 X rien* et *Casino*. L'entreprise appartient à Luc Wiseman.

Rappelons que la SRC a diffusé *Un gars, une fille* entre 1997 et 2003. La comédie a ensuite été adaptée dans une vingtaine de pays, dont la France, l'Allemagne, la Russie et l'Italie.



OFFRES IMBATTABLES SUR NOS 2006, TANT QU'IL Y EN AURA.



MALIBU MAXX LT

Moteur V6 3,5 L à ISC de 201 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins à disque avec système ABS • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Climatisation • Roues de 16 po chromées • Télédéverrouillage • Aileron et essuie-glace arrière • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Siège arrière Multi-Flex 60/40 à dossier rabattable

269 $/mois[3]
Comptant : 2 014 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

22 295 $ à l'achat[2]

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1 077 $	0 $
312 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

Route : 7,7 L/100 km (37 mi/gal.)
Ville : 11,5 L/100 km (25 mi/gal.)[4]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

0 %
TAUX D'INTÉRÊT À 0 % SUR LE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS SUR LA MALIBU MAXX LT[1]

MALIBU LS

Moteur L4 ECOTEC 2,2 L de 144 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Climatisation • Télédéverrouillage • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Lecteur CD • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Colonne de direction inclinable et télescopique.



259 $/mois[3]
Comptant : 1 502 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

18 495 $ à l'achat[2]

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
279 $	592 $	0 $
292 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

Route : 6,8 L/100 km (42 mi/gal.)
Ville : 9,9 L/100 km (29 mi/gal.)[4]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

CHEVROLET

COMPAREZ
Voyez comment Chevrolet se démarque.
decouvrezchevrolet.gmcanada.com

Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[6].

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

vancouver 2010

GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

3427470

LA MARQUE Nº 1 AU PAYS

3427469A

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Malibu Maxx LT (1ZT68/1SA/R6A) et Malibu LS (1ZS69/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Taux d'intérêt à 0 % sur le financement à l'achat pour un terme allant jusqu'à 48 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. 2. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 3. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Malibu Maxx LT et la Malibu LS avec boîte automatique à 4 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. 6. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. MC Marque de commerce © 2005. Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisé sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

EN BREF

Aaron Frank déclaré délinquant dangereux

Déjà condamné à la prison à perpétuité pour le viol et le meurtre d'une jeune femme de 18 ans, Aaron Frank a vu son cas s'alourdir, lundi. La Cour du Québec l'a déclaré délinquant dangereux. L'étiquette de « délinquant dangereux » signifie que Frank, âgé de 23 ans seulement, a peu de chances de recouvrer la liberté un jour, puisque sa peine est sans limite de temps. Son cas sera réévalué ponctuellement, d'abord dans sept ans, puis tous les deux ans par la suite.
— Christiane Desjardins

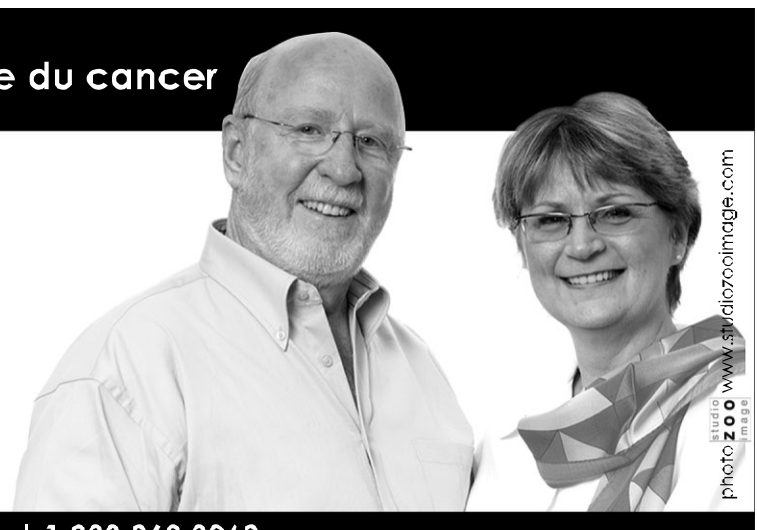
Campagne de levée de fonds de la Fondation québécoise du cancer



Acheter Nutri sac, c'est faire un don
Contribuez à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer

Don d'énergie

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
INFORMER · HÉBERGER · ACCOMPAGNER



Points de vente de l'équipe de bénévoles : www.info-cancer.com | 1.800.363.0063

3426157A

Importante hausse des signalements à la DPJ

HUGO MEUNIER

Le nombre de signalements d'enfants en détresse a augmenté de 6 % cette année sur le territoire montréalais, une hausse de 20 % par rapport à 2004. Dans son bilan annuel publié hier, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de Montréal tisse des liens étroits entre la hausse des cas de négligence parentale et la toxicomanie.

« Ça fait plus de trois ans qu'on fait le bilan et on remarque une amélioration assez constante des signalements », a expliqué hier le directeur de la protection de la jeunesse à Montréal, Jean-Marc Potvin.

Pour l'année 2005/2006, la DPJ a reçu 8840 signalements, la plupart faits par des policiers et des employés de différents organismes de santé et de services sociaux. Après examen, 4161 signalements ont été retenus. La DPJ montréalaise avait reçu 8326 signalements en 2005 (4161 retenus) et 7349 en 2004 (4058 retenus). Les signalements retenus ont ainsi grimpé de 7 % depuis deux ans.

Si les signalements d'agressions physiques et sexuelles, de troubles de comportement et d'abandons augmentent très peu, ceux concernant la négligence ont fait un bond de 12 % cette année.

Des enfants abandonnés dans leur berceau à ceux qui ne reçoivent pas les soins appropriés, cette négligence parentale prend plusieurs visages. « C'est un problème plus méconnu, mais les conséquences sont au moins aussi graves que celles des agressions sexuelles ou de la violence. La différence, c'est que cette négligence est moins spectaculaire et passe donc plus inaperçue », a souligné M. Potvin.

Les parents négligents sont à l'origine de 54 % (2172) des signalements retenus. Des enfants âgés de moins de 11 ans écopent dans près de 80 % des cas.

La DPJ montréalaise s'inquiète de la corrélation entre la négligence et les mauvais traitements infligés aux enfants par rapport à la consommation abusive d'alcool et de drogue de leurs parents.

Les études démontrent que le taux d'abus et de négligence est de 10 à 16 fois plus élevé chez les parents toxicomanes. Dans 60 % des cas de négligence recensés cette année à Montréal, les parents étaient toxicomanes. « La détresse des familles et les problèmes de toxicomanie augmentent à Montréal, notamment avec l'isolement et le nombre de mères monoparentales », a indiqué M. Potvin.

Certains parents n'hésitent pas à se prostituer, vendre de la drogue ou tremper dans d'autres activités illicites pour consommer. Pendant ce temps, leurs enfants sont souvent laissés à eux-mêmes.

Les problèmes de toxicomanie touchent davantage les mères seules qui vivent dans la pauvreté. Entre 28 et 44 % d'entre elles ont été victimes d'inceste et plusieurs possèdent des antécédents de négligence et de violence.

Au Québec, les signalements d'enfants en détresse traversent aussi une période une croissance, même plus forte qu'à Montréal. *Les voleurs d'enfance*, réalisé par Paul Arcand, aurait-il eu un impact sur cette augmentation globale? « C'est difficile à évaluer, mais le côté positif d'un tel documentaire est d'attirer l'attention », a conclu M. Potvin.

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du: 2006-09-26
Astro — Jour 30 - Mois OCTOBRE - Année 97 - Signe BALANCE
Banco — 02 04 05 13 15 18 22 28 30 31 / 34 38 41 42 46 56 63 64 68 70
Quotidienne — 3 360 / 4 4687
Extra 1908400* *décomposable dans les deux sens
Lotto 649 GROS LOT CE SOIR 15 000 000 $
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
LOTOQUÉBEC.COM

BEAUTÉ à la baie
FASHION FAIR
SEULEMENT À LA BAIE
Votre prime exclusive!
À l'achat de 29 $ ou plus de produits Fashion Fair, vous recevrez GRATUITEMENT cette prime de 7 pièces.
La prime comprend ceci :
• rouge à lèvres de format courant, en Confidence
• crayon contour des yeux, en Minuit
• mascara I-ENHANCER
• lotion hydratante
• lotion tonifiante
• pochette à cosmétiques Fashion Fair avec porte-cartes assorti
En vigueur jusqu'au dimanche 15 octobre 2006. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.

Poudre True Finish
Fond de teint d'apparence naturelle à couvrance maximale pour masquer les imperfections et uniformiser le teint.
FPS 15 offrant une protection contre les rayons UV. Formule à base de vitamines A et E.
30,50 $
Ces produits sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine O. et Galeries d'Anjou.
la Baie
Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.
Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.
Hbc
3430490A

L'événement Mephisto AUTOMNE & HIVER 2006
Vendredi-Samedi Septembre 29-30 — Carrefour Laval & Promenades St.Bruno
Vendredi-Samedi Octobre 6-7 — Centre ville Montréal
Pacome Babila
Recevez un CADEAU unique de MEPHISTO avec un achat de souliers ou de sandales au prix régulier.
MEPHISTO par TF FIRMA
Centre Eaton (514) 288-6006
Les Cours Mont-Royal (514) 845-3007
Carrefour Laval (450) 682-9315
Promenades St-Bruno (450) 461-0400
www.tffirma.com
Le plus grand choix de Mephisto en Amérique du Nord
3426339A

LE VISTAL. VIVRE À LA FINE POINTE.
RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS VALEURS
DÉCOUVREZ LE SITE ULTIME SUR LA POINTE DE L'ÎLE-DES-SŒURS.
› FLEUVE ET BOISÉS › SPA PRIVÉ › ÉCOCOMMUNAUTÉ^MC PROMENT
MAINTENANT EN VENTE > VISITEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI.
VISITES L/M/M/J/V : 11 H - 19 H S/D : 11 H - 17 H | BUREAU DES VENTES 300, AV. DES SOMMETS, BUREAU 118, L'ÎLE-DES-SŒURS | (514) 762-3450 | WWW.LEVISTAL.COM
PROMENT
3425842

MONDE

Pékin, capitale de la Chine... et de la pollution



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
ENVOYÉ SPÉCIAL
CHINE

PÉKIN — Les participants aux Championnats du monde juniors d'athlétisme, qui ont eu lieu à Pékin à la mi-août, ont eu un âcre avant-goût du défi que risquent de représenter les Jeux olympiques de 2008.

Les conditions météorologiques étaient en effet tout sauf optimales. « C'est clair que ça va être difficile en 2008, dit le président d'Athlétisme Canada, Jean-Guy Ouellette, qui accompagnait l'équipe en Chine. Il faisait très chaud et tout le monde est sorti de là avec des maux de gorge et les yeux qui piquent. »

Ça n'a rien de surprenant. Pékin est l'une des villes les plus polluées au monde. Une étude de l'Agence spatiale européenne révèle que la concentration de dioxyde d'azote, composé nocif pour les poumons, a augmenté de 50 % en 10 ans dans la région. Elle est désormais plus élevée que partout ailleurs sur la planète. Les concentrations de particules fines et de dioxyde de soufre sont aussi bien au-dessus des seuils critiques fixés par l'Organisation mondiale de la santé.

« L'air est vraiment très pollué, dit Jia Jianman, directrice du Global Environmental Institute, ONG écologiste chinoise établie à Pékin. On le sent dès qu'on débarque à l'aéroport en provenance de l'étranger. »

Le phénomène n'est pas limité à Pékin. Selon une étude de la Banque mondiale, 16 des 20 villes les plus polluées au monde sont chinoises. Plus de 400 000 personnes meurent prématurément chaque année en Chine en raison de la pollution de l'air.

Les méfaits du charbon

Ce sont le chauffage et les usines au charbon qui contribuent le plus au smog qui enveloppe presque quotidiennement Pékin. Les autorités tentent d'atténuer le problème en déménageant loin de la ville des usines polluantes comme l'aciérie de Shougang, une des plus vastes de Chine, présentement située à 17 km à l'ouest de la place Tiananmen. Mais les voitures sans cesse plus nombreuses viennent annuler une bonne partie des gains faits sur le plan de la qualité de l'air, malgré le resserrement du contrôle des émissions.



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Des enfants chinois tiennent dans leurs mains des résultats d'analyses sanguines qui montrent un taux élevé de plomb à cause de la pollution.

Malgré tout, le comité organisateur de Pékin 2008 promet des Jeux verts, comme il est de bon ton de le faire depuis que le Comité international olympique a fait de l'environnement un des trois piliers de l'olympisme, aux côtés du sport et de la culture.

De fait, plusieurs mesures ont été prises pour rendre l'atmosphère de Pékin un peu plus respirable. Entre 2000 et 2005, 7100 autobus à moteur diesel et 35 000 taxis vieillissants ont été envoyés à la casse. La Ville de Pékin prévoit mettre au rancart 8000 taxis et 2000 autobus supplémentaires en 2006. On plante aussi des arbres à profusion.

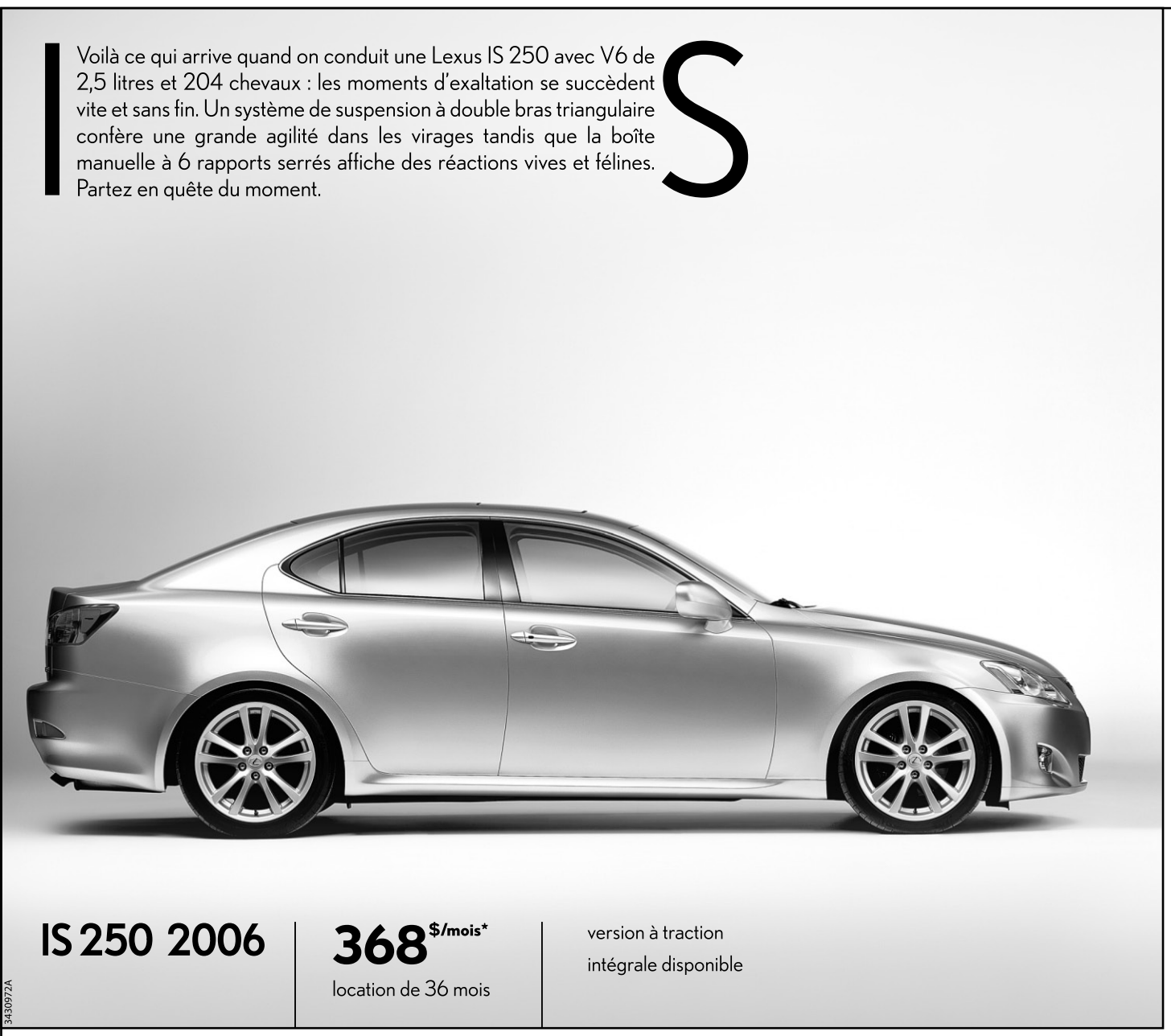
Les autorités pékinoises soulignent que le nombre de jours de « ciel bleu » – soit les jours où la pollution atteint un niveau moyen, plutôt qu'élevé – est en hausse croissante depuis le début du siècle. Mais, aux dernières nouvelles, l'objectif de 238 jours de « ciel bleu » (une expression trompeuse, car une journée peut entrer dans cette catégorie sans que le bleu du ciel soit visible ne serait-ce qu'une minute) n'est pas en voie d'être atteint cette année.

« Dans les années 80, le gouvernement avait commencé à établir une stricte surveillance de la qualité de l'air. On avait établi des seuils à ne pas dépasser. Sauf qu'on ne les a pas appliqués. Les bonnes intentions étaient là, mais on n'est pas parvenu à les concrétiser », dit Jin Jianman.

Il reste moins de deux ans pour y parvenir. Les autorités ne prendront pas de risque : elles discutent présentement des moyens à prendre pour réduire de 25 % la circulation au cours des Jeux et entendent s'assurer que les chantiers de construction de Pékin – il y en a présentement 9000 – resteront fermés pendant la quinzaine olympique, en 2008.







LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

« Kaizen » est la philosophie de l'amélioration permanente. Laissez-nous vous montrer comment.

LEXUS Gabriel
3303 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent
514.747.7777
www.gabriel.lexus.ca
Lexus Gabriel – gagnant du Prix de l'Excellence Lexus 2005

LEXUS Prestige
5770, Boul. Taschereau, Brossard
450.923.7777
www.prestige.lexus.ca

* Mensualité de location pour une Lexus IS 250 RWD 2006 SFX 'A' : 368,00 $ / 36 mois - Dépôt de sécurité : 500 $. Financement à la location : 5,9 % pour 36 mois. Acompte ou échange équivalent : 7 955 $. Cette offre s'applique à des plans de location de 36 mois de SFL, sur approbation du crédit. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peut être combinée à aucune autre offre. PDSF : 36 300 $. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Voyez Gabriel Lexus ou Prestige Lexus pour plus de détails. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

3431022

Elizabeth Hurley à Montréal

MARIE-CLAUDE LORTIE

Montréal a déroulé le tapis rose hier soir pour accueillir un des visages préférés des paparazzis, Elizabeth Hurley. L'actrice et mannequin est en ville en compagnie de Evelyn Lauder, pour faire la promotion de la campagne de financement de la Breast Cancer Research Foundation qui, comme son nom l'indique, investit dans la recherche sur le cancer du sein.

Habillée en robe fourreau à imprimé léopard Dolce & Gabbana, Mme Hurley a agi hier soir comme une sorte de maîtresse de cérémonie, dans le cadre d'un cocktail organisé par le magasin Holt Renfrew. Son rôle à Montréal: attirer l'attention sur le cancer du sein et faire vendre tous les produits de la maison Estée Lauder –dont elle est un des visages publicitaires depuis 12 ans– consacrés à la cause. Montréal oblige, Mme Hurley a dû encaisser une réaction plutôt froide lorsqu'elle a demandé à la foule de quelques centaines de clientes de Holt et de représentants des médias, à être pardonnée de ne pouvoir parler français, une langue qui a l'air de la terroriser réellement. C'est à peine si elle a eu le courage de prononcer le nom du magazine *Clin d'œil* –un des partenaires dans l'opération.

Mme Lauder, qui était aussi présente, vêtue en Chanel, a expliqué de son côté que cette année, sa fondation investira 24,3 millions de dollars dans la recherche en aidant les travaux de 116 chercheurs, dont certains au Canada. « L'argent versé ici restera au Canada », a-t-elle assuré.

Mmes Hurley et Lauder seront chez Holt Renfrew de 11h30 à 12h30 ce matin pour rencontrer le public et autographier les produits de la campagne anticancer de Lauder et de Renfrew.


Maharishi

DES EXPERTS EN VOL YOGIQUE (SIDHAS) DE CHAQUE PAYS

COURONNANT LEURS NATIONS DE L'INVINCIBILITÉ

Il serait bon que tous les experts en Vol Yogique de tous les pays, viennent faire la démonstration de la puissance de leur réalisation. Ce qu'ils peuvent réaliser c'est l'invincibilité de leur nation en volant ensemble dans 4, 5 ou 6 grands groupes dans leur propre ville, selon le nombre de Sidhas (Experts en Vol Yogique) de leur pays.

Il y a plus de 30 pays où le nombre de Sidhas formés est bien supérieur au quota nécessaire pour rendre la conscience nationale invincible. Il suffit de créer l'effet par un groupe d'experts en Vol Yogique. Les Sidhas sont fortement invités par Maharishi, à faire ce don de cohérence et de positivité à leur pays et à l'ensemble du monde.

Tous les Sidhas qui vivent à distance raisonnable les uns des autres devraient louer une salle et se rassembler le matin et le soir pour y voler ensemble et créer ainsi la cohérence dans la conscience nationale.

C'est l'opportunité offerte aux bienheureux Sidhas de tous les pays où le Mouvement a des centres d'enseignement de la Méditation Transcendantale, des Techniques Avancées et du Vol Yogique.

L'université de la Paix Mondiale en Suisse a décidé d'offrir un diplôme d'honneur à tous les Sidhas qui participeront à ce programme mondial durant plus de trois mois. Ils obtiendront cette distinction pour toutes leurs familles dans le futur et ce en ne faisant rien de plus que ce qu'ils font à la maison. Ils pratiqueront ce Vol Yogique avec d'autres dans la salle de vol de leur communauté.

Par ce programme nous célébrerons, durant cette année 2006, la victoire des 50 ans de notre Mouvement dans le monde.

Les Sidhas sont invités à créer un monde vraiment illuminé et ce sera une joie pour toujours.

L'effet obtenu devrait être noté par chacun, dans le monde entier, à partir du 2 octobre, Jour de la Victoire dans le calendrier védique.

Alors partout dans le monde, on devrait voir disparaître les incertitudes et difficultés de la vie internationale et ce sera la preuve que le Vol Yogique en groupe est un moyen direct de réaliser l'invincibilité dans la conscience nationale et dans l'ensemble du monde.

Cet appel est diffusé internationalement dans l'espoir que cette information atteigne les Sidhas (experts en Vol Yogique) et qu'ils agissent en conséquence.

Sidhas informez le centre national du mouvement Maharishi, de votre participation afin que nous puissions vous inclure dans nos cérémonies autour du monde semaine après semaine.

Pour obtenir des informations sur comment contacter votre centre local ou national, visiter le : www.Maharishi.ca

"Sidhas, venez recevoir les acclamations du monde pour la création immédiate d'un monde de paix en décidant de participer au Vol Yogique avec d'autres plutôt que seul à la maison, dans vos propres localités." —Maharishi

Jai Guru Dev

3431399A

Captez l'émotion avec

Canon



NOUVEAU!

EOS DIGITAL REBEL XTi

- Capteur CMOS de 10,1 mégapixels
- Nouveau système de capteur autonettoyant
- DiG!C II pour des couleurs naturelles
- Mise au point à 9 zones
- **Incluant un objectif 18-55 mm**

1 099,99$

En prime, recevez un sac photo (valeur de 49$)





PowerShot A700

- 6 mégapixels
- Zoom optique 6x
- Écran ACL de 2,5"
- **En prime, recevez un chargeur et 4 piles**

399,99$



PowerShot S3is

- 6 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Écran ACL de 2"
- **En prime, recevez un chargeur et 4 piles**

549,99$



DC 22

- Enregistrement direct sur DVD
- Format 16:9
- Écran ACL de 2,7 pouces
- DCC de 2,2 mégapixels
- Zoom optique 10x

769,99$

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535

MÉTRO BEAUBIEN

FINANCEMENT accord D Desjardins

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
10 octobre 2006

3428963A

LE PRIX
LE PLUS BAS AU CANADA

VOUS TROUVEZ QU'UN VÉHICULE NEUF C'EST TROP CHER?

Exclus frais achat 385$

Les gammes de kilométrage sont données en milliers



ALTIMA 2003 11900$
Gammes de kilométrage : 100 -120



MPV 2002 8900$
Gammes de kilométrage : 80 - 100



CARAVAN 2005 11900$
Gammes de kilométrage : 80 - 100



SENTRA 2002 8900$
Gammes de kilométrage : 60 - 80



ESCAPE 2002 10900$
Gammes de kilométrage : 80 - 100



COROLLA 2006 15900$
Gammes de kilométrage : 40 - 60



FREESTAR 2004 8900$
Gammes de kilométrage : 100 - 120



LIBERTY 2003 13900$
Gammes de kilométrage : 60 - 80



CAVALIER 2003 5900$
Gammes de kilométrage : 80 -100



PROTEGE 2002 6900$
Gammes de kilométrage : 80 - 100

Prix en vigueur automne 2006

Photos à titre indicatif

MAINTENANT DEUX CENTRES DE TRANSACTION RAPIDE POUR VOUS SERVIR



MTL AUTO PRIX GROSSISTE



WWW.MTLAUTOPRIX.COM 1-888-GROSSISTE / 514-593-9020

3422000A

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

TOUR DU GLOBE

ALLEMAGNE
Opéra dangereux

Un opéra a été annulé à Berlin, hier, en raison de craintes pour la sécurité posées par des décors montrant des têtes coupées de Jésus et du prophète Mahomet. La compagnie Deutsche Oper a indiqué que cette production, *Idomeneo*, posait des risques « incalculables ». « Nous connaissons les conséquences du conflit qui a été soulevé par les caricatures de Mahomet », affirme la compagnie. Cet opéra avait déjà été présenté en 2003 et avait alors soulevé des critiques parce qu'un roi y présente les têtes de Mahomet, Jésus et Bouddha.
d'après BBC

CUBA
Chambre avec vue

Le président cubain Fidel Castro, convalescent après une délicate opération intestinale le 27 juillet dernier, suit de sa chambre le 19e congrès de la Centrale des travailleurs de Cuba (CTC), présidé par son frère Raul, a indiqué le dirigeant de ce syndicat unique. Nous sommes satisfaits de le savoir attentif à ce congrès, de sentir qu'il est avec nous, le présidant comme tous les (congrès) précédents du haut du triomphe de la Révolution et lui insufflant la force inspiratrice de ses idées », a déclaré le secrétaire général de la CTC, Pedro Ross Leal.
AFP

SERBIE
Appel au calme



PHOTO D'ARCHIVES AP

Cet enfant du Kosovo roule sur son vélo près de l'endroit où une bombe a explosé.

Le président du Kosovo, Fatmir Sejdiu, a appelé hier les citoyens du Kosovo à garder leur calme après un regain de tension dans cette province de la Serbie administrée par l'ONU. L'appel du président intervient alors que la police de l'ONU au Kosovo vient de fermer le principal pont de la ville ethniquement divisée de Kosovska Mitrovica, dans le nord du Kosovo en raison d'un regain de tension. La semaine dernière, la force de maintien de la paix de l'OTAN au Kosovo (KFOR) a annoncé qu'elle avait renforcé le niveau de sécurité dans la province en raison d'une récente série d'attentats à la bombe.
AFP

LIBAN
Difficile retrait

Une réunion hier entre négociateurs libanais et israéliens et des responsables de l'ONU s'est achevée sans accord sur les prochaines étapes du retrait de l'armée israélienne qui occupe encore dans le sud du Liban une dizaine de positions. La réunion n'a pas été concluante, a déclaré un responsable de l'ONU sous couvert de l'anonymat. Il a ajouté qu'aucune autre réunion n'était prévue cette semaine pour compléter le retrait des troupes israéliennes, entrées dans la zone frontalière lors des combats en juillet et août avec le Hezbollah libanais.
AFP

IRAK
Et de trois...

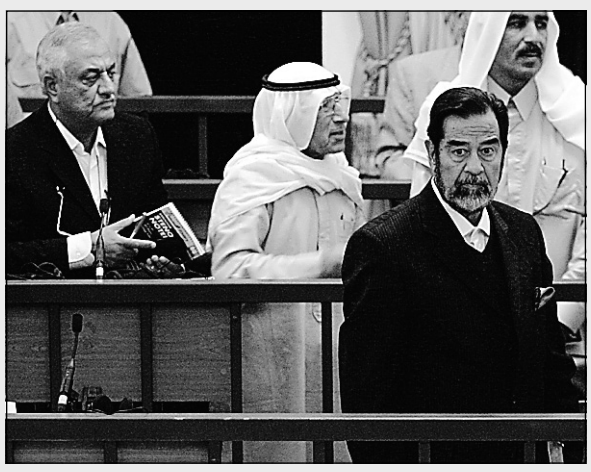


PHOTO REUTERS

Saddam Hussein se fait expulser du tribunal.

L'ex-président irakien Saddam Hussein a été expulsé hier, pour la troisième fois en une semaine, du tribunal de Bagdad où il est jugé pour génocide contre les Kurdes, ce qui a provoqué un tumulte chez les six autres accusés qui ont été à leur tour expulsés. Après une suspension d'audience pour tenter de ramener le calme, le juge Mohammed al-Khalifa a finalement préféré reprendre les débats sans aucun des accusés et a ensuite pris la décision de suspendre le procès jusqu'au 9 octobre, ce qui permettra aux accusés de prendre contact avec leurs avocats ou d'en choisir de nouveaux, selon lui.
AFP

RAPPORT CONFIDENTIEL SUR L'IRAK

Bush déclassifie certaines pages et contre-atttaque

ALEXANDRE SIROIS

À six semaines de cruciales élections pour le contrôle du Congrès, George W. Bush a déclassifié partiellement hier un rapport embarrassant, selon lequel la guerre en Irak est dorénavant « une cause célèbre pour les djihadistes ».

Le président américain, en mode contre-attaque, a dénoncé la divulgation d'éléments de ce rapport confidentiel par la presse américaine au cours du week-end. Il a du même souffle condamné ceux qui utilisent le document pour dénoncer l'aventure irakienne de la Maison-Blanche.

« Certains ont émis des suppositions à propos du contenu du rapport et ont conclu qu'aller en Irak était une erreur. Je suis en total désaccord. Je pense que c'est naïf », a lancé Bush en matinée lors d'une conférence de presse, l'air vexé.

« Je pense que c'est une erreur de croire que nous sommes moins en sécurité parce que nous menons une offensive contre des gens qui veulent faire du mal aux Américains », a-t-il ajouté, accompagné par son homologue afghan, Hamid Karzaï.

Pour prouver ses dires, le président a rappelé que plusieurs attaques terroristes ont eu lieu avant la guerre en Irak, y compris celles du 11 septembre 2001.

Or, certains extraits du rapport en question, dévoilés plus tard dans la journée par le bureau du directeur du renseignement national, John Negroponte, sont aussi troublants que ce qu'avaient rapporté certains quotidiens dimanche.

« Le conflit irakien est devenu une cause célèbre pour les djihadistes, nourrissant un profond ressentiment envers l'engagement américain dans le monde musulman et suscitant des sympathisants pour le mouvement djihadiste au niveau mondial », y lit-on.

Ces djihadistes augmentent en nombre et sont présents dans de plus en plus de pays. Et « si cette tendance se poursuit, les menaces contre des intérêts américains aux États-Unis et à l'étranger vont être plus diverses, conduisant à une augmentation des attaques dans le monde », précise le rapport.

Ce document, qu'on appelle le *National Intelligence Estimate*, est un rapport confidentiel rédigé de façon ponctuelle par les 16 agences américaines de renseignements. Il s'agit probablement de l'outil le plus important de la classe politique en matière de sécurité nationale.

La version dont des extraits sont maintenant accessibles, consacrée à la menace terroriste, a été complétée en début d'année.

En déclassifiant certaines parties du rapport, Bush espère couper court aux spéculations qui vont bon train depuis le week-end. Selon lui, le rapport confirme ce que la Maison-Blanche dit depuis longtemps au sujet de l'Irak.

En revanche, la publication des extraits n'a pas cloué le bec à ses détracteurs. Au contraire. Pour le sénateur démocrate John Rockefeller, par exemple, c'est la preuve que le pays est « moins sûr ».

Bush n'a pas manqué de fustiger les auteurs des fuites, qui surviennent en pleine campagne électorale. D'autant plus qu'il tentait de redorer le blason de son parti en mettant l'accent sur son bilan en matière de lutte contre le terrorisme.

« N'est-ce pas intéressant ? Quelqu'un a pris la responsabilité d'orchestrer cette fuite de renseignements confidentiels à des fins politiques », a-t-il raillé.

Fait à noter, Bush n'a pas totalement nié les résultats de l'analyse. « Je suis d'accord avec leurs conclusions : en raison de nos succès contre le leadership d'Al-Qaeda, l'ennemi devient plus diffus et indépendant », a-t-il déclaré.

Il a également dit ne pas être surpris de voir que la guerre en Irak sert d'outil de recrutement aux groupes terroristes. « Parce qu'ils comprennent les enjeux, a-t-il estimé. Ils comprennent ce qui va leur arriver si on les défait en Irak. »

La controverse ne s'arrêtera certes pas de sitôt. Les démocrates réclament une publication plus complète du rapport. Et leur numéro deux au Sénat, Dick Durbin, souhaite la comparution du directeur du renseignement national devant le Congrès pour tirer cette histoire au clair.

Une démocrate membre de la commission du renseignement à la Chambre des représentants, Jane Harman, a par ailleurs affirmé hier que les services de renseignements ont interrompu la rédaction d'une autre étude spécifiquement consacrée à la situation en Irak « pour ne pas qu'on la voie avant les élections » de novembre.

Avec AFP, Reuters et Bloomberg.

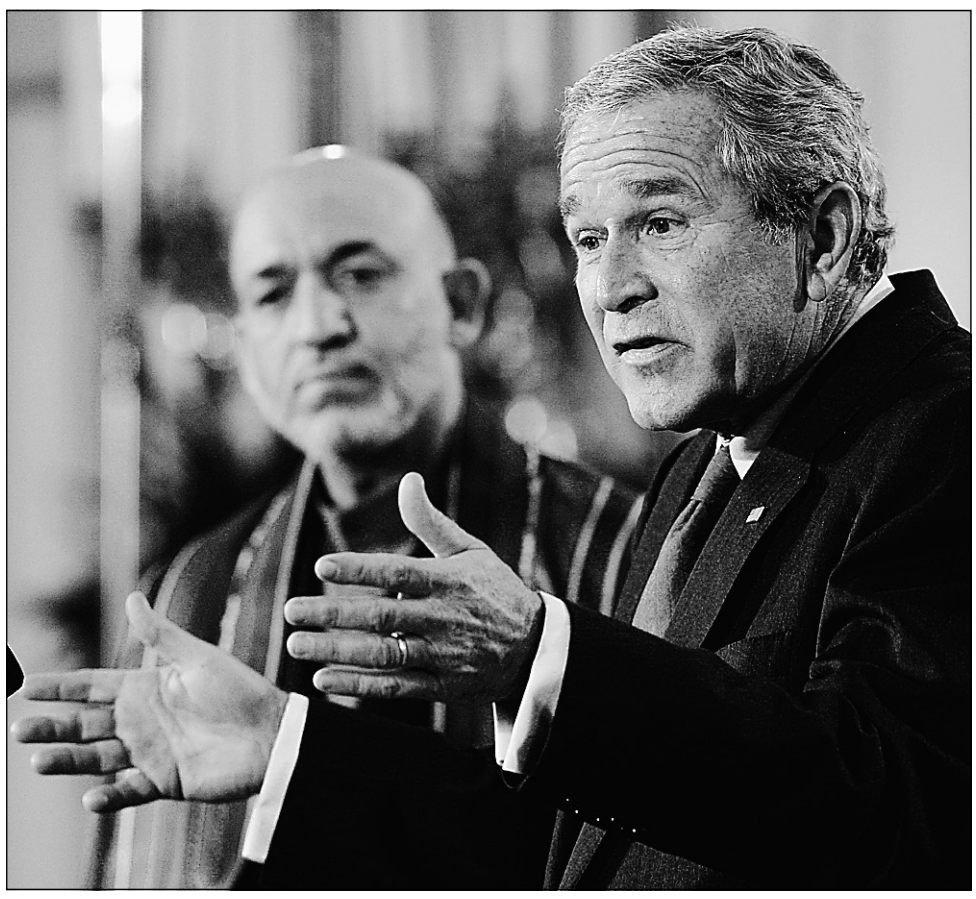


PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

C'est accompagné du président afghan Hamid Karzaï que le président des États-Unis George W. Bush a lancé sa contre-attaque dans la controverse soulevée par la divulgation d''éléments d'un rapport confidentiel sur le conflit irakien.

« Certains ont émis des suppositions à propos du contenu du rapport et ont conclu qu'aller en Irak était une erreur. Je suis en total désaccord. Je pense que c'est une erreur de croire que nous sommes moins en sécurité parce que nous menons une offensive contre des gens qui veulent faire du mal aux Américains », a lancé le président Bush.

Débat Clinton-Rice sur le terrorisme



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Il y a longtemps qu'on avait vu, aux États-Unis, un politicien (ou ex-politicien) piquer une telle colère. Dimanche soir, sur la chaîne de télévision conservatrice Fox News, Bill Clinton a réagi comme un volcan à une question sur Oussama ben Laden. Un morceau d'anthologie.

Cette colère en a provoqué une autre, celle de Condoleezza Rice, qui a éclaté à la une du *New York Post* hier matin. Dans une entrevue exclusive au quotidien de Rupert Murdoch, la secrétaire d'État américain a ni plus ni moins traité l'ancien président de menteur.

Le débat Clinton-Rice porte sur la lutte contre le terrorisme avant le 11 septembre 2001. Il intervient à moins de six semaines des élections de mi-mandat. Il n'a pas de précédent, ayant comme protagonistes un ancien président et l'actuelle chef de la diplomatie américaine.

Impossible de croire à une colère spontanée de la part de Bill Clinton. Depuis des années, les républicains l'accusent d'avoir négligé la menace représentée par Oussama ben Laden. La chaîne ABC a appuyé cette interprétation controversée dans une première version du téléfilm *Le chemin vers le 11 septembre*, diffusé en pleines cérémonies de commémoration du cinquième anniversaire des attentats terroristes.

« Pourquoi n'avez-vous pas fait plus pour neutraliser ben Laden et Al-Qaeda lorsque vous étiez président ? » Telle est la question qui a fait sortir Bill Clinton de ses gonds. Venant d'un journaliste de Fox News, en l'occurrence Chris Wallace, elle n'avait rien de surprenant. Mais la réponse de l'ancien président n'avait rien de prévisible.

Des éclairs de colère dans les yeux, Bill Clinton a brandi un de ses longs index vers Wallace, l'accusant d'être une brute à la solde des conservateurs. Ne décolérant pas, il a ensuite longuement défendu la performance de son administration dans la lutte antiterroriste.

« J'ai travaillé dur pour attraper (Oussama ben Laden). J'ai chargé la CIA de le tuer. J'ai été tout près de le tuer comme personne d'autre depuis et si j'étais encore président, j'aurais plus de 20 000 soldats là-bas (en Afghanistan) pour essayer de l'éliminer », a dit Bill Clinton.

L'ancien président a en outre affirmé avoir laissé à l'administration Bush « une stratégie globale de lutte contre le terrorisme et le meilleur homme du pays, Dick Clarke, qui a été rétrogradé ».

« Tous les conservateurs républicains qui, maintenant, disent que je n'ai pas fait assez (pour le capturer ou le tuer) se plaignaient que j'étais trop obsédé par ben Laden », a ajouté Bill Clinton.

« Je n'ai pas capturé (le chef du réseau Al-Qaeda). Au moins, j'ai essayé. Ils (les républicains) m'ont ridiculisé parce que j'essayais. Ils avaient huit mois pour essayer. Ils n'ont pas essayé. »

Ces deux dernières phrases, en particulier, ont soulevé la colère de Condoleezza Rice, qui était conseillère pour la sécurité nationale lors du premier mandat du président Bush.

« Ce que nous avons fait en huit mois a été au moins aussi énergique que ce qu'a fait le gouvernement Clinton les années précédentes », a-t-elle déclaré dans une entrevue au *New York Post*.

« La notion selon laquelle le gouvernement Bush est resté sans rien faire est tout simplement fausse. »

Interrogé sur les attaques de Bill Clinton, George W. Bush n'a rien ajouté aux propos de Condi Rice. « Je n'ai pas le temps de montrer du doigt tel ou tel. Je dois faire mon travail, qui consiste à protéger les Américains contre d'autres attaques », a déclaré hier le président lors d'une conférence de presse.

TERRORISME
À la veille des élections américaines de mi-mandat, Bush est-il devenu un boulet pour les républicains ? Répondez à notre question du jour sur cyberpresse.ca

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Les Roumains se passionnent plus pour l'adhésion à l'Europe

TOMMY CHOUINARD

BUCAREST — Dans le luxuriant parc Cismigu, le poumon du centre-ville de Bucarest, des Roumains prennent une bouffée d'oxygène avant d'affronter de nouveau les rues tortueuses de la capitale.

Des organisateurs du Sommet de la francophonie en profitent pour distribuer des dépliants aux passants. L'un deux, Dumitru Apostol, est ravi de la tenue de cet événement d'envergure internationale, le plus important jamais organisé à Bucarest.

Mais ce commerçant de 46 ans, au français plus que respectable, chose rare, déplore que peu de ses concitoyens partagent son enthousiasme. « Les gens ne sont pas beaucoup intéressés à ça » laisse-t-il tomber, constatant lui aussi la chute « dramatique » du français dans la capitale.

Les Roumains ont la tête ailleurs. Et pour cause. La Commission européenne a confimé lundi l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne le 1er janvier 2007. Un événement qui, lui, est très suivi.

« C'est certainement un grand moment pour nous. L'adhésion à l'Union européenne est un apport considérable à la modernisation du pays», explique le directeur de l'Institut européen de Roumanie, Nicolae Idu.



PHOTO MIHA BARBU, REUTERS

Les Roumains n'ont pas tellement la tête au Sommet de la francophonie, car la Commission européenne a confimé lundi l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne le 1er janvier 2007. Une vache placée au centre d'information de la Commission à Bucarest porte un chapeau aux couleurs du drapeau européen.

La Roumanie a connu une croissance d'environ 5 % au cours des dernières années. La Commission européenne devrait toutefois demander à la Roumanie de poursuivre sa lutte contre la corruption, une condition sine qua non à son entrée dans le club.

« Le phénomène de la corruption et est profond dans la société roumaine. Ça demande du temps et des ressources pour l'éradiquer», explique Nicolae Idu.

Bucarest vient de lancer une campagne anticorruption sans précédent, pour se conformer aux attentes européennes.

Des têtes ont déjà roulé. L'ancien premier ministre, Adrian Nastase, doit faire face à la justice. Celui qui était considéré comme un intouchable –il a contribué à la chute du régime communiste de Ceausescu– a été épinglé à la suite de scandales de pots-de-vin. Il a dû quitter ses fonctions de président du Parti social-démocrate et de la Chambre des députés.

Et ce n'est qu'un exemple. Neuf parlementaires et quatre ministres sont poursuivis. Le grand ménage n'est pas terminé. Bucarest a créé une agence chargée de vérifier les biens des élus et des fonctionnaires.

Selon Nicolae Idu, la corruption est une « plaie » dans son pays. Au quotidien, précise-t-il, bien des Roumains ont pris l'habitude de verser un pot-de-vin, appelé « spaga », pour obtenir les services du médecin, la clémence du policier ou un traitement de faveur du fonctionnaire. Une vaste campagne d'information a été lancée en juin pour mettre fin à cette pratique.

L'absence possible du Liban suscite l'embarras

TOMMY CHOUINARD

BUCAREST — Coup de théâtre à Bucarest: le Liban, dont le nom est sur toutes les lèvres dans la capitale roumaine, risque d'être absent du Sommet de la francophonie, demain et vendredi, en raison d'une crise politique interne.

La situation est d'autant plus embarrassante que la reconstruction du pays du Cèdre doit être au cœur des discussions entre les chefs d'État et les représentants des 63 pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

« Il y a un suspense insoutenable », a lancé, hier, un haut responsable de l'OIF qui désire conserver l'anonymat. L'incertitude planait toujours au moment de mettre sous presse, ce qui inquiète l'organisation.

Dans une sortie musclée, le président libanais, Émile Lahoud, a annoncé par voie de communiqué, en matinée, que son pays « ne participera pas au Sommet de la francophonie car aucune invitation » ne lui avait été adressée « selon les règles en vigueur ».

« La présence d'un quelconque responsable libanais, quel que soit son niveau, sera considérée comme une présence personnelle et ne représentera pas l'État libanais », précise-t-il.

Lahoud vindicatif

Le comité organisateur du Sommet de Bucarest avait décidé d'inviter le premier ministre Fouad Siniora, qui n'a toujours pas confirmer sa présence.

Il a fait ce choix parce que la communauté internationale, en vertu de la résolution 1559 des Nations unies, reconnaît la légitimité du gouvernement de M. Siniora, proche de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, assassiné en février 2005. Les pays occidentaux boudent le président Émile Lahoud, pro-syrien, et contestent sa légitimité.

M. Lahoud reproche à la Roumanie de s'être soumise « aux pressions directes exercées par le président français Jacques Chirac ». Ce dernier, qui était un ami de Rafic Hariri, « a agi selon des motifs personnels », accuse-t-il.

Rappelons que la France est le poids lourd de la francophonie.

Par sa missive, un véritable coup de force, le président Lahoud tente d'empêcher tout représentant du gouvernement Siniora de se rendre à Bucarest. L'homme de Damas veut notamment barrer la route au ministre de la Culture, Tarek Mitri, la personne qui aurait été désignée pour représenter le Liban, selon une source.

Les Libanais étaient absents aujourd'hui à la rencontre des ministres de la Francophonie. L'OIF craint cette éventualité depuis un certain temps. À la demande expresse du secrétaire général Abdou Diouf, le numéro deux de l'organisation, Clément Duhaime, s'est rendu du 17 au 19 septembre à Beyrouth pour réitérer l'importance de la participation du Liban au Sommet.

Incertitude

Dans une entrevue accordée à *La Presse* la semaine dernière, M. Duhaime, ancien délégué général du Québec à Paris, a affirmé que l'OIF souhaitait profiter du Sommet pour faire une « contribution importante » au redressement du Liban à la suite de l'offensive militaire israélienne, cet été.

« On veut dire notre solidarité au Liban et contribuer à la reconstruction », a affirmé le premier ministre Jean Charest, hier, en marge d'une série de rencontres.

Le Liban est l'un des pays fondateurs de la francophonie, en 1970. Sa capitale, Beyrouth, a accueilli le sommet de 2002. Et comme il se trouve au Proche-Orient, le pays a une valeur stratégique pour l'OIF.

L'incertitude autour de la participation du Liban a une signification toute particulière pour le Canada.

Au cours des dernières semaines, Fouad Siniora n'a pas mâché ses mots pour condamner l'appui ferme et inconditionnel en faveur d'Israël exprimé par le premier ministre Stephen Harper au cours du conflit.

Présente à Bucarest, la ministre fédérale de la Francophonie, Josée Verner, a balayé d'un revers de main les critiques sur les déclarations de M. Harper. Ottawa a mis de côté 30,5 millions de dollars pour aider les Libanais, a-t-elle rappelé.

Elle a dit souhaiter que le Liban soit à la table.

Fin d'inventaire 2006. Financement à la location ou à l'achat pour aussi peu que 1,8 %.

ACURA DEVANT.

acura.ca



438 $* 5 937 $ DE COMPTANT | 568 $* 0 $ COMPTANT
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS
2,8 %* TAUX DE LOCATION 48 MOIS
TAUX DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS

TL
Incluant : Moteur VTEC[MD] V6 de 3,2 litres, 258 chevaux • Intérieur en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA[MD]) • Freins ABS • Chaîne sonore ambiophonique Acura / ELS[MC] avec DVD-audio • Climatisation automatique



438 $* 8 631 $ DE COMPTANT | 618 $* 0 $ COMPTANT
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS
1,8 %* TAUX DE LOCATION 48 MOIS
TAUX DE FINANCEMENT 48 MOIS

MDX
Incluant : Moteur VTEC[MD] V6 de 3,5 litres, 253 chevaux • Toit ouvrant électrique • De l'espace pour 7 passagers • Intérieur en cuir • Ordinateur de route • Climatisation automatique • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA[MD]) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4[MD])

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

3378523A

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6626) 2006 neuve. Un acompte de 5 937 $ vous donne un versement mensuel de 438 $ et un total des paiements de 26 961 $. Taux de location annuel de 2,8 %. Un premier versement est requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TL par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 2,8 %. Paiements mensuels de 357,60 $ pendant 60 mois. Coûts d'emprunts 1 456,00 $. Total des paiements de 21 456,00 $. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD18666JN) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, versement mensuel de 438 $ et un total des paiements de 29 655 $. Taux de location annuel de 1,8 %. Un premier versement est requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura MDX (modèle YD18666JN) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 1,8 %. Paiements mensuels de 432,16 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 743,68 $. Total des paiements de 20 743,68 $. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er au 30 septembre 2006.

3377646

MONDE

La grogne sociale s'amplifie au Chili

JOONEED KHAN

La grogne sociale s'intensifie et s'étend au Chili : des milliers d'enseignants, d'étudiants, de fonctionnaires et d'employés de la santé ont paralysé hier ce pays d'Amérique du Sud dirigé par la présidente socialiste Michelle Bachelet depuis un peu plus de six mois.

Leurs revendications diffèrent selon les secteurs, mais la convergence du mouvement à Santiago, Valparaiso et d'autres villes visent un objectif national, comparable à ceux d'Evo Morales en Bolivie et de Hugo Chavez au Venezuela : que les fruits de la croissance, et de la hausse du prix du cuivre, soient mis au service du développement.

Croissance et inégalités

Depuis deux ans, la croissance chilienne dépasse les 6 %, mais le pays reste l'un des plus inégalitaires en Amérique latine, avec 18 % de pauvres sur 15 millions d'habitants ; 36 % des ménages comptent au moins un membre qui cherche en vain du travail, et un sondage indique que 63 % des Chiliens jugent insuffisante l'action de l'État contre le chômage.

Parallèlement, le Chili a pris la tête de la compétitivité latino-américaine : le Japon a approuvé un projet de libre-échange avec le Chili ; la Chine et le Chili sont convenus d'exempter de droits de douane 97 % de leur commerce sur 10 ans ; le Chili a réintégré le Groupe andin, et le dialogue sur l'accès de la Bolivie à la mer va bon train.

M^me^ Bachelet, 55 ans, dirige le Parti socialiste de Salvador Allende, mais elle gouverne avec la droite traditionnelle représentée par la Démocratie chrétienne (DC). La mobilisation de la rue semble lui fournir l'occasion de s'attaquer aux inégalités du pays et de s'attaquer à l'héritage de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1989).

Ainsi, plus d'un million d'étudiants paralysèrent le pays en juin, autour des 100 premiers jours de M^me^ Bachelet. Des émeutes firent rage à Santiago, il y eut 370 arrestations. La présidente créa un conseil d'évaluation pour améliorer le système d'éducation.

De nouvelles grèves, manifestations et émeutes ont ébranlé le pays il y a trois semaines, faisant une quarantaine de blessés. Les grèves d'hier se sont par contre déroulées dans le calme.

Mais le mouvement s'amplifie : 140 000 enseignants et 40 000 employés publics veulent des hausses salariales pour contrer l'inflation, et 800 000 étudiants souhaitent que les systèmes public et privé soient harmonisés, avec de meilleurs équipements, des repas et des transports subventionnés, et des bourses d'études en plus grand nombre.

Ils réclament le retrait des lois LOCE introduites par Pinochet à la veille de son départ qui privilégient l'école privée. « On négocie alors que des étudiants vivent parmi des rats et que des écoles s'écroulent tant elle sont délabrées », lançait hier Maria Huerta, porte-parole du mouvement estudiantin.



PHOTO IVAN ALVARADO, REUTERS

Des policiers antiémeute empoignent un manifestant. Les grèves de milliers d'enseignants, d'étudiants, de fonctionnaires et d'employés de la santé ont paralysé hier le Chili.

Crise avec Caracas

Les alliés démocrates-chrétiens de M^me^ Bachelet gardent un profil bas dans ces conflits. Mais ils ont plongé la présidente socialiste dans une crise avec le Venezuela en refusant la candidature de Caracas à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. L'ambassadeur vénézuélien, Victor Delgado, a riposté en accusant la DC d'avoir approuvé le coup d'État de 1973 contre Allende, et celui de 2002 contre le président Hugo Chavez, au Venezuela.

La droite chilienne crie au scandale. L'appui de Santiago à Caracas n'est plus acquis. Le porte-parole du gouvernement Bachelet a évoqué hier une abstention possible du Chili. Ajoutant à la confusion, l'agence Notimex rapporte que Washington, qui appuie le Guatemala, a demandé au Chili d'être candidat – afin de mieux bloquer le Venezuela.

Avec AFP, AP, Reuters, La Nacion, El Mercurio, Santiago Times, Xinhua

MICHELLE BACHELET

Chef d'État du Chili depuis mars, Michelle Bachelet est la première femme élue présidente dans toute l'Amérique latine. Véritable exploit dans ce pays conservateur où les hommes, et l'Église catholique, dominent. Le Sénat ne compte que 4 % de femmes et le divorce y a été introduit en 2005 seulement.

Âgée de 55 ans et mère de trois enfants, elle est la fille d'un général qui s'opposa à la dictature de Pinochet et mourut en prison. Elle fut elle-même détenue avec sa mère, Angelica, dans des centres de torture avant de fuir le Chili en 1975.

Médecin de formation et socialiste de conviction, elle fut ministre de la Santé, ensuite de la Défense, avant de se présenter à la présidence l'an dernier : elle évinça une autre femme, Soledad Alvear, de la Démocratie chrétienne, avant de battre au second tour le richissime homme d'affaires Sebastian Pinera avec 53 % des suffrages.

Les jours Sears sont là!

Mettant en vedette nos plus bas prix de la saison

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
rabais 210$
CUISINIÈRE KENMORE À DESSUS LISSE ET À FOUR AUTONETTOYANT
• four 5,4 pi³ exclusif à Kenmore, zone réchaud
• 2 éléments de format réglable
Rég. Sears 999,99. 789,99



COMMANDEZ: 228 468 602

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
rabais 200$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE^MD DE 18,5 PI³ À CONGÉLATEUR EN BAS
• 4 demi-tablettes en verre • 4 casiers réglables dans la contre-porte • casier pour collation • support pour bouteille de vin
N^o 67992. Rég. Sears 1099,99.
899,99



Supplément pour acier inoxydable
COMMANDEZ: R4684 WE094F A 8

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
épargnez 200$ en tout sur le duo
1249,98 POUR LE DUO
KENMORE À CHARGEMENT EN FAÇADE
Rabais 100 $. Laveuse • 7 cycles • insonorisation Quiet Pak^MC • avertisseur de fin de cycle
N^o 44102. Rég. Sears 899,99. 799,99
Rabais 50 $. Sécheuse • capteur d'humidité • 3 réglages de température • tambour à éclairage
N^o 84102. Rég. Sears 549,99. 499,99

Le rabais supplémentaire de 50 $ est inclus dans le prix du duo
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 1^er^ octobre 2006



Recherchez le symbole ENERGY STAR® sur nos produits. Il indique que le produit respecte les critères d'admissibilité ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique
COMMANDEZ: R2684 WE094F K 8



Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears, pour tous les gros appareils ménagers, vous avez le choix entre...

0% d'intérêt jusqu'en janvier 2009* OU des points**

*Payez en 27 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2009. Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou MasterCard Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears ou aux points Couleurs^MD. **Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte Sears ou des points Couleurs pour les achats avec la carte MasterCard Sears s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points du Club Sears ne s'appliquent pas aux taxes, aux frais de livraison ou de contrat d'entretien

NE095M106 © 2006. Sears Canada Inc.

Prix en vigueur du vendredi 22 septembre au dimanche 8 octobre 2006, sauf avis contrare, dans la limite des stocks

Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le
1-800-267-3277
Tous les articles de ce cahier accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

Sears
La belle vie à bon prix.^MC

3432218A

FORUM

Des ennuis inexcusables

La crise des épinards contaminés par la bactérie *E. coli* doit inciter l'industrie agroalimentaire à revoir ses méthodes de conservation des aliments

SYLVAIN CHARLEBOIS



L'auteur est professeur adjoint à la faculté d'administration de l'Université de Regina, fellow de l'Institut des politiques publiques de la Saskatchewan et chercheur en distribution et sécurité alimentaire.



PHOTO ERIC ALBRECHT, AP

Un distributeur de produits alimentaires de Columbus, en Ohio, inspecte un arrivage d'épinards.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a récemment publié un avis public, informant la population canadienne de ne pas consommer d'épinards frais provenant des États-Unis, puisque ces produits sont susceptibles d'être contaminés par la bactérie *E. coli*. Aucun cas de maladie associé à la consommation de cette plante potagère n'a été signalé au Canada jusqu'à maintenant. Par contre, plus de 25 États américains sont touchés par cette épiphytie qui a déjà fait une victime en la personne d'une femme âgée de 77 ans du Wisconsin. Deux autres mortalités, l'une en Idaho et l'autre au Maryland, sont considérées comme des cas suspects.

Depuis lors, plusieurs restaurants et magasins d'alimentation s'abstiennent d'offrir des produits contenant des épinards dans l'intention de rassurer leurs clientèles. À l'ère où les consommateurs attachent beaucoup d'importance à la nutrition et à la salubrité des aliments, la situation actuelle qui prévaut dans l'industrie des épinards frais en Amérique du Nord est une véritable catastrophe. Pour ceux et celles qui évoluent dans ce domaine, l'inertie serait la pire des options stratégiques.

Malgré les progrès énormes que l'industrie agroalimentaire a fait en matière de sécurisation alimentaire ces dernières années, ce type de situation est souvent porteur d'un grand pouvoir déstabilisateur. Comme dans la majorité des cas, les crises alimentaires réclament autant une organisation structurée que des capacités d'adaptation et de réaction immédiates.

Par exemple, en 2004, une étude américano-canadienne, publiée dans le journal américain *Science*, réputé pour ses analyses scientifiques, estimait que le taux de polluants cancérigènes serait sensiblement supérieur dans le saumon d'élevage que dans le saumon sauvage. Bien que les chercheurs affirmaient qu'une consommation normale de saumon ne comportait aucun danger, les ventes de saumon chutaient de 12 % dans certaines régions du pays durant les semaines qui suivirent la publication de l'étude. L'industrie a vite réagi en orchestrant des conférences de presse et en maintenant une présence accrue dans des foires alimentaires. Surtout, l'industrie vantait à grand renfort d'informations les vertus nutritionnelles du saumon, une des meilleures sources alimentaires de deux types de gras oméga-3, soit l'acide eicosapentanoïque (AEP) et l'acide docosa-hexainoïque (ADH).

Un cas différent

En revanche, le cas des épinards contaminés à l'*E. coli* est fort différent puisqu'il y a des victimes et que l'étendue de la contamination demeure significative. En l'occurrence, une telle situation met en lumière des failles d'un système complexe. Offrir des épinards provenant de la Californie, frais, précoupés, préemballés, à des consommateurs qui demeurent à plusieurs milliers de kilomètres constitue un défi logistique considérable. Qui plus est, l'industrie agroalimentaire s'adresse à des consommateurs gâtés mais sans défense. À cet effet, notre société est dorénavant plus vulnérable et sa fragilité est notamment liée à la concentration des activités, à l'urbanisation et aux technologies.

« Notre société est plus vulnérable et sa fragilité est notamment liée à la concentration des activités, à l'urbanisation et aux technologies. »

Afin de compenser pour les effets pervers du modernisme, l'industrie agroalimentaire s'est munie d'outils de certification (HACCP — Analyse de danger des points critiques) et de gestion (traçabilité alimentaire) pour mieux gérer le risque. Or, ce malheur qui frappe l'industrie des maraîchers nous rappelle que la véritable mission des responsables d'une industrie agroalimentaire est de s'occuper de phénomènes tels que la non prédictibilité, l'instabilité, l'irrégularité, le non sens et le désordre.

En matière de salubrité alimentaire, les détaillants et les distributeurs alimentaires font implicitement confiance aux grossistes et aux producteurs. Cette crédibilité qui existe au sein de la chaîne alimentaire démontre un paradoxe angoissant. Ces contaminations d'*E. coli* sont essentiellement prévisibles. Néanmoins, ces phénomènes s'avèrent impondérables, compte tenu de la complexité des systèmes modernes de distribution alimentaire. Dans le cas des épinards, quelles que soient les mesures prises par l'industrie pour répondre à la menace de contamination, l'*E. coli* se révèle être un véritable désastre commercial.

Le gouvernement, par le biais des agences responsables de la salubrité des aliments, offre une première couche de protection pour les consommateurs, mais ce n'est manifestement pas suffisant. Pour l'industrie des maraîchers, l'heure est à la révision des méthodes de gestion en matière de sécurité alimentaire. Il est peu probable que l'enquête aux États-Unis détermine la cause exacte de la contamination. Dans ces conditions, l'ensemble des parties prenantes, de la ferme à la table, doit se responsabiliser face à sa clientèle.

D'abord, une révision des programmes de formation des travailleurs et des pratiques de vérification de la température, du degré d'humidité, du pH et des analyses microbiennes est de mise. De plus, les entreprises doivent profiter de ce moment opportun pour passer en revue les équipements utilisés pour récolter et transformer les légumes. Quelques entreprises agroalimentaires peuvent bénéficier d'une meilleure technologie qui offre un contrôle supérieur des températures et une efficacité accrue à la production. Finalement, les grossistes, les distributeurs et les détaillants qui importent des épinards doivent assurer une traçabilité transversale fonctionnelle afin de permettre aux consommateurs de mieux connaître les origines ainsi que les garanties de salubrité qu'on leur offre en achetant un tel produit. Cette information stratégique doit s'arrimer avec la confiance qui existe déjà au coeur de la chaîne d'approvisionnement.

Les consommateurs doivent comprendre que de tels incidents se produiront encore à l'avenir. À regret, se nourrir est un rituel qui nous expose à un risque indissociable de certains aléas. Bien que la plupart des études estiment que la majorité des intoxications alimentaires soient dues à de mauvaises pratiques d'hygiène domestique, les ennuis industriels à l'origine de contaminations alimentaires demeurent inexcusables. L'industrie maraîchère, tant au Canada qu'aux États-Unis, doit maintenant se retrousser les manches.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

Toujours un mauvais choix

Il est maintes fois démontré scientifiquement que l'utilisation du beurre, même de façon modérée, contribue au risque d'infarctus et d'athérosclérose

CHANTAL BLAIS



L'auteure est responsable du Service de nutrition clinique à l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Un supplément d'information publicitaire sur le beurre, publié samedi dernier dans *La Presse*, nous alimente sur les avantages de son utilisation dans notre quotidien. Oeuvrant comme nutritionniste en santé cardiovasculaire depuis plus de 20 ans, force est d'avouer que nous n'en sommes plus à notre premier débat beurre/margarine. Malheureusement, c'est le consommateur mal informé qui en paie le prix. L'information donnée dans ce publi-reportage quant au risque sur la santé du coeur est trompeuse.

Les études persistent et signent. Il est maintes fois démontré scientifiquement que l'utilisation du beurre, même de façon modérée, contribue au risque d'infarctus et d'athérosclérose. Ce risque cardiovasculaire demeure toujours au premier rang de la mortalité en Amérique du Nord. La qualité des gras choisis doit être tout aussi prioritaire que les quantités que nous consommons. Il est vrai que le beurre et la margarine contiennent des quantités comparables de lipides ou matières grasses, mais le beurre contient cinq fois plus d'acides gras saturés qu'une margarine non hydrogénée. Cette dernière est exempte de cholestérol alimentaire, exclusivement retrouvé dans le règne animal, et donc présent dans le beurre.

On a reproché longtemps aux margarines leur teneur en acides gras trans, mais les versions non hydrogénées n'en contiennent que des traces. Le rapport récent du groupe d'étude sur les graisses trans (2006) rapporte que le beurre a été démontré comme ayant le plus d'effets néfastes sur le ratio cholestérol/HDL que tout autre type de graisses alimentaires. On ne fait pas mention dans ce reportage publicitaire, que certaines margarines peuvent contenir des acides gras bénéfiques oméga-3, qu'on ne retrouve pas dans le beurre.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Le beurre, un bon choix alimentaire ?

Les acides gras saturés, les acides gras trans et le cholestérol alimentaire sont les pires graisses alimentaires à choisir pour la santé de nos artères. Alors pourquoi ne pas substituer la consommation de beurre par l'utilisation de margarines non-hydrogénées ou encore d'huiles végétales ? Un sondage récent Ipsos Reid a démontré que 86 % des médecins canadiens et des nutritionnistes recommandent une margarine molle non-hydrogénée ou de l'huile végétale pour remplacer le beurre. Ne devrait-on pas faire confiance aux vrais spécialistes ? Les Canadiens soucieux de la santé de leur coeur devraient y songer deux fois avant d'utiliser régulièrement le beurre...

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le faux-fuyant du racisme



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

La société canadienne est-elle raciste ? On serait porté à le croire à la lecture des journaux d'hier. En effet, trois personnalités mêlées à des controverses politiques ont tour à tour mis leurs ennuis sur le compte du racisme.

L'organisation de Joe Volpe, candidat à la direction du Parti libéral du Canada, est soupçonnée d'avoir recruté des membres par des moyens illicites. Pas repentant pour deux sous, M. Volpe a accusé l'establishment du PLC de vouloir l'écarter en raison de ses origines italiennes : « Imaginez, après avoir vécu 51 ans au Canada, je ne suis pas assez canadien ! » Or, cette affirmation n'a aucun sens. D'abord, il est évident que de telles tactiques susciteraient la réprobation même si le candidat impliqué s'était appelé Joe Vanguard ou Joseph Vachon. Ensuite, s'il y a un parti qu'on ne peut accuser de fermer la porte aux minorités culturelles, c'est bien le Parti libéral du Canada.

M. Volpe a reçu dans sa charge l'appui d'un autre Canadien d'origine italienne... Alfonso Gagliano. L'ancien ministre fédéral est convaincu qu'il a lui-même été, comme M. Volpe, victime de racisme. « Je crois que si mon nom avait été Lapierre, Arcand ou Cournoyer, je n'aurais pas été accusé, condamné et exécuté sur la place publique. » Allons donc ! M. Gagliano a beau soutenir n'avoir rien à se reprocher, il a tout de même été à la tête du ministère des Travaux publics pendant toutes les années où étaient dilapidés des millions de dollars en fonds publics. Il doit à tout le moins porter la responsabilité politique de ce qui s'est passé sous sa gouverne et, à ce titre, il est normal que la population lui en tienne rigueur. Si M. Gagliano avait vraiment été victime de racisme, comment aurait-il pu gravir sans entraves les échelons de Parti libéral et du gouvernement ?

Dans une tout autre catégorie, on trouve le cas de la journaliste du *Globe and Mail*, Jan Wong. Mme Wong se plaint d'avoir été victime de commentaires racistes et sexistes dans la foulée de l'article où elle avançait l'existence d'un lien entre la loi 101 et la fusillade survenue au collège Dawson. Ne doutons pas que Mme Wong ait été la cible de tels commentaires ; il y a des racistes dans toutes les sociétés. Toutefois, en soulevant cette question, la journaliste fait dévier le débat. Ce qui est en cause, ce ne sont pas les quelques courriels haineux que des individus ont pu lui envoyer — évidemment condamnables — mais la thèse délirante qu'elle a mise de l'avant dans un des grands journaux du pays et qu'elle n'a apparemment pas reniée.

Mme Wong, M. Gagliano et M. Volpe se perçoivent en victimes de racisme, un faux-fuyant commode qui leur évite de faire face à leurs responsabilités. Ce faisant, ils banalisent le racisme réel. Car il en est de crier au racisme comme de crier au loup : lorsqu'on en abuse, de moins en moins de gens portent attention.

Le mal de l'air



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

C'est le genre de tuile qu'on ne souhaite à personne. Partie en vacances avec son bébé sur les ailes de Royal Air Maroc, une femme apprend en arrivant à Casablanca que sa valise a été égarée. Privée de ses affaires durant tout le séjour, la malheureuse passagère se voit offrir 640 $ US pour sa valise — le maximum prévu à la convention de Varsovie selon le transporteur — et 200 $US de dédommagement.

Insatisfaite, la cliente porte plainte à l'Office des transports du Canada (OTC). L'agence fédérale lui donne raison : c'est plutôt la limite prévue par la Convention de Montréal qui s'applique.

Les plaintes contre les transporteurs canadiens ont bondi de 20 % l'an dernier.

Royal Air Maroc versera finalement 1900 dollars canadiens, presque deux fois ce qu'elle avait offert à l'origine.

Cette histoire récente montre à quel point il peut être difficile pour un passager de faire valoir ses droits. Que répliquer à un transporteur qui se réfugie derrière un traité international ? Pas étonnant que l'OTC, un organisme pourtant peu connu, soit de plus en plus sollicité.

Le nombre de plaintes contre les transporteurs canadiens a augmenté de 20 % l'an dernier. Les réclamations contre les sociétés aériennes étrangères, elles, ont bondi de 21 %.Vous ne le saviez pas ? Ces chiffres ont pourtant été publiés la semaine dernière. D'habitude, c'est le genre de statistique qui fait la manchette. Cette fois, cependant, seuls quelques médias en ont fait mention.

Le sujet, pourtant, est d'intérêt public. La plupart des gens qui prennent l'avion régulièrement en ont long à dire sur les compagnies aériennes. Le problème, c'est que l'OTC n'a plus de chien de garde pour attirer l'attention. Le poste de commissaire aux plaintes, qui avait été créé en 2000 pour protéger les consommateurs après la fusion entre Air Canada et Canadien International, est vacant depuis deux ans. Pis encore : le gouvernement conservateur s'apprête à l'abolir. Cette idée, qui avait d'abord été mise de l'avant par les libéraux en 2005, est une très mauvaise décision.

L'OTC s'occupe très bien des plaintes, c'est vrai. Toutefois, il n'a ni le mandat ni la liberté nécessaires pour dénoncer les bavures de l'industrie. Les précédents commissaires, eux, ne se gênaient pas pour le faire. Et leurs rapports publiés deux fois l'an attiraient davantage l'attention que le rapport annuel de l'Office paru la semaine dernière. Rien de tel qu'un peu de mauvaise publicité pour inciter une entreprise à revoir ses pratiques...

Le projet de loi C-11, qui propose d'abolir le poste de commissaire aux plaintes, peut encore être modifié. Les députés du comité des Transports qui sont appelés à en faire l'examen ne doivent pas sous-estimer l'importance de cette fonction. Pour que les compagnies aériennes améliorent leur service à la clientèle, il ne faut pas seulement les obliger à indemniser les passagers qui portent plainte. Il faut que quelqu'un dénonce leurs erreurs haut et fort et tire la sonnette d'alarme lorsque c'est toute l'industrie qui dérape.

CYBERPRESSE.CA

Cessons le mépris !

La gestion de la crise du Darfour éclaire d'un jour encore plus blafard l'action de la communauté internationale, soutient Jean-Jacques Graisse, vice-directeur exécutif du Programme alimentaire mondial des Nations unies, dans un texte exclusif publié aujourd'hui sur Cyberpresse.ca/opinions.

Lisez tous les jours nos cyberéditos.



Le Soleil

DROITS RÉSERVÉS

Notre « ami » le Pakistan

Les soldats canadiens sur le terrain font les frais de la discorde cruelle entre l'Afghanistan et le Pakistan



JOCELYN COULON
j.coulon@cerium.ca

Les soldats canadiens en Afghanistan ont besoin de tout l'appui et de toute la solidarité de la population afin de poursuivre leur mission dans ce pays. Une fois cette position prise et assumée, encore faudrait-il que notre « ami » le Pakistan ne cherche pas constamment à déstabiliser le régime du président Hamid Karzaï et ainsi mettre en danger la vie de nos militaires.

Le Pakistan est en première ligne d'une guerre au terrorisme dont il est en partie responsable. Jusqu'aux attentats du 11 septembre, le gouvernement du président Pervez Musharraf a aidé et financé le régime taliban en Afghanistan. Les services secrets pakistanais savaient pertinemment où allait l'argent : dans les coffres des talibans, bien entendu, mais aussi dans ceux de la nébuleuse terroriste Al-Qaeda dont les actions contre les intérêts américains et occidentaux étaient de plus en plus spectaculaires. Le Pakistan a résisté à toutes les pressions l'invitant à rompre avec le régime taliban, et ce, pour une bonne raison : l'Afghanistan offrait à l'époque une base territoriale aux groupes armés luttant contre l'occupation indienne du Cachemire.

À jouer avec le feu, Musharraf et ses généraux ont fini par se brûler les doigts. Après le 11 septembre, les États-Unis ont sommé le Pakistan de joindre leur camp ou d'être bombardé et renvoyé « à l'âge de pierre ». C'est Musharraf lui-même qui a révélé cette menace, devenue depuis un formidable condensé de la doctrine Bush et un instrument favori de la diplomatie américaine afin d'inciter certains pays à joindre les coalitions de « volontaires » en Afghanistan et en Irak. Le président pakistanais n'a pas eu besoin de longues heures de réflexion pour prendre une décision. En effet, la perspective d'être annihilé physiquement incite toujours les individus à la promptitude. « J'admire votre leadership », lui a dit Bush, vendredi. Et comment !



PHOTO LOUIS LANZANO, AP
Pervez Musharraf

Les choses doivent être claires avec le Pakistan : nos soldats ne doivent pas mourir au cours de combats contre des talibans au service des intérêts géopolitiques pakistanais.

Le Pakistan est un volontaire forcé dans la lutte contre le terrorisme, certes, mais il n'a pas perdu de vue ses intérêts nationaux. L'Afghanistan est tout à la fois son État-croupion et un terrain de jeu entre lui et les puissances régionales, comme l'Iran et l'Inde. Les États-Unis sont là, calmant les choses pour un temps. Ils partiront un jour. Le Pakistan, lui, fera toujours face à l'Afghanistan et il n'a pas l'intention de se laisser damer le pion.

Depuis cinq ans, les Pakistanais sont régulièrement accusés par l'Afghanistan et par certains membres de l'administration américaine de se traîner les pieds dans la chasse aux talibans et aux terroristes d'Al-Qaeda. Et on voit mal comment les choses pourraient s'améliorer au moment où le pouvoir pakistanais multiplie les alliances avec les partis islamistes radicaux et se montre incapable de contrôler certaines régions frontalières avec l'Afghanistan.

Naissance du Jihadistan

Les critiques des leaders afghans contre le Pakistan sont de plus en plus stridentes et prennent parfois des accents personnels. Il y a quelques mois, sur CNN, le président Karzaï a accusé son homologue pakistanais de ne pas savoir de quoi il parlait à propos de la situation dans son pays. La semaine dernière, dans une entrevue au *New York Times*, il a enfoncé le clou à propos de la présence de ben Laden dans la région. « Si j'avais dit qu'il était au Pakistan, le président Musharraf aurait été en colère contre moi. Et si j'avais dit qu'il était en Afghanistan, j'aurais menti. »

À Kaboul, le président du Parlement n'y va pas par quatre chemins afin de décrire les agissements néfastes du Pakistan chez lui. « La stratégie du Pakistan envers l'Afghanistan n'a pas changé, vient-il d'affirmer au journal *Le Monde*. La présence des forces étrangères chez nous et le rapprochement entre l'Inde et les États-Unis sont des facteurs qui poussent le Pakistan à déstabiliser l'Afghanistan. L'objectif des Pakistanais est de faire partir les forces étrangères pour imposer leur tutelle sur notre pays. C'est pourquoi ils soutiennent les talibans. »

La situation est actuellement si dramatique en Afghanistan qu'elle menace tout le projet de stabilisation du pays entrepris par l'ONU et l'OTAN comme le souligne un article publié dans la nouvelle édition de *Newsweek* et, si justement, intitulé « La montée du Jihadistan ». Pour tenter de calmer les esprits, le président George Bush a convoqué demain à la Maison-Blanche les présidents des deux pays à une conversation qui promet d'être « virile ».

Pendant ce temps, les soldats canadiens sur le terrain font les frais de cette discorde cruelle. Certes, il faut combattre Al-Qaeda. Certes, l'effort de reconstruction de l'Afghanistan est nécessaire, le pays restant fragile, et les Canadiens doivent le comprendre : nous sommes là, sous une forme ou une autre, pour au moins 25 ans. Mais les choses doivent être claires avec le Pakistan : nos soldats ne doivent pas mourir au cours de combats contre des talibans au service des intérêts géopolitiques pakistanais.

L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix et professeur invité au GERSI et au CERIUM de l'Université de Montréal.

FORUM

Cachez ce surplus que je ne saurais voir



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le gouvernement Harper a annoncé lundi que le surplus budgétaire de l'an dernier aura finalement été de 13,2 milliards, une somme qu'il s'est empressé d'affecter à la réduction de la dette tout en annonçant du même souffle un plan de réduction de dépenses.

Des gestes qui ont laissé bien des gens fort perplexes. Pourquoi de tels surplus ? Pourquoi les affecter à réduction de la dette ? Pourquoi pas s'en servir pour réduire le déséquilibre fiscal ? Pourquoi couper quand on nage dans l'argent ? Pourquoi aussi s'attaquer à des programmes qui servent des causes justes ? Ces questions sont intereliées, mais distinctes. On y voit beaucoup plus clair quand on les aborde séparément.

Pourquoi des surplus ? Dans son budget de mai dernier, le ministre des Finances, Jim Flaherty, pensait que le surplus pour l'année alors déjà terminée, 2005-2006, serait de 8 milliards. Les calculs définitifs, contenus dans le Rapport financier annuel, les portent plutôt à 13,2 milliards. 5,2 milliards de plus, essentiellement grâce à la vigueur de l'économie. Bref, le *running gag* se poursuit et, encore une fois, des revenus « imprévus » gonflent les surplus fédéraux.

Il y a deux choses à dire. D'abord, ce surplus est un héritage libéral, le produit d'un budget conçu par le gouvernement Martin qui a plié bagage en janvier. Ensuite, tout indique que de tels surplus ne se reproduiront pas, parce que l'économie est en ralentissement, et surtout parce que les conservateurs ont annoncé dans leur dernier budget des mesures qui coûteront 14,3 milliards cette seule année et mangeront une bonne partie de la marge de manoeuvre.

Pourquoi affecter ces surplus à la dette ? Légalement, le gouvernement fédéral est tenu d'utiliser les surplus qui se dégagent à la fin de l'exercice pour réduire la dette. Cette obligation peut cependant être contournée en annonçant des dépenses de dernière minute comme le gouvernement Chrétien l'a fait avec ses multiples fondations.

Mais au delà des obligations légales, réduire la dette est une bonne chose quand on sait qu'elle atteint 481 milliards, et qu'elle nous coûte 34 milliards par année en charges d'intérêt. L'objectif des conservateurs de réduire la dette à 25 % du PIB, du 35,1 % actuel, est louable, parce qu'il allégera les frais d'intérêt et augmentera la marge de manoeuvre du gouvernement.

Par ailleurs, les libéraux appliquaient une formule qui consistait à partager les surplus « imprévus » entre la réduction de la dette, les dépenses et les baisses d'impôt. Cela n'a de sens que si ces surplus sont réguliers et récurrents. Ce qui ne sera sans doute plus le cas. En outre, ce n'est pas parce qu'il y a des surplus qu'il faut les dépenser.

Pourquoi ne pas se servir des surplus pour réduire le déséquilibre fiscal ? Ce déséquilibre décrit le fait qu'il y a trop de ressources à Ottawa et pas assez pour les provinces. C'est là un problème structurel qui doit passer par une solution à long terme, un nouveau partage des ressources fiscales entre niveaux de gouvernement. Le surplus annoncé cette semaine permettrait sans doute de faire un cadeau ponctuel aux provinces, mais parce qu'il ne sera pas récurrent, il ne peut pas être l'assise d'une entente durable.

Pourquoi des coupes quand on nage dans l'argent ? Ça peut paraître bizarre qu'Ottawa donne maintenant le détail des compressions déjà promises d'un milliard sur deux ans et qu'il annonce son intention de couper un autre milliard. La tentation est forte pour un gouvernement qui a de l'argent de le dépenser, de multiplier les promesses politiquement rentables et de préférer le laxisme à une impopulaire rigueur fiscale. C'est ce qui nous a donné les commandites et le registre des armes à feu. Un gouvernement responsable ne devrait jamais cautionner le gaspillage et devrait sans cesse évaluer ses façons de faire, questionner l'utilité de ses interventions et l'efficacité de ses pratiques.

Est-ce qu'il faut pour autant couper dans des interventions nobles ? Ça, c'est autre chose. Sur le milliard de compressions, environ les deux tiers proviendront de gains d'efficacité et de la récupération de fonds non dépensés. L'autre tiers reflète clairement des choix politiques qui résultent du changement de gouvernement. Les conservateurs ont coupé ce qu'ils trouvaient détestable ou inutile (stages internationaux pour les jeunes, économie sociale, développement social, recherche sur la marijuana, identité canadienne, etc.). On quitte alors le terrain de la gestion pour entrer sur celui de l'idéologie.

Mais le gros changement de doctrine, c'est que les conservateurs ne croient pas que les fonds publics leur appartiennent. Ils pensent plutôt que c'est l'argent des citoyens qui paient des impôts, et qu'il faut donc le dépenser avec prudence. Est-ce un scandale ?

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Après la culture, la langue

La diversité linguistique pourrait devenir le prochain enjeu de la Francophonie

ANDRÉ BOISCLAIR

L'auteur est député de Pointe-aux-Trembles, chef de l'opposition officielle et chef du Parti québécois.

Cette semaine, le premier ministre du Québec, Jean Charest, est à Bucarest, en Roumanie, pour le XI[e] Sommet de la Francophonie. Plus de 20 ans après les âpres négociations avec le gouvernement du Canada qui permirent au Québec de prendre part aux discussions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en tant que membre de plein droit, nous nous devons de constater le succès de cette expérience et de voir quelles orientations nous voulons désormais donner à notre implication au sein de ce forum.

Pour ma part, j'ai choisi de prendre comme point de départ de cette réflexion la plus grande réussite du Québec au sein de la Francophonie, c'est-à-dire la bataille qu'il y a menée pour la protection de la diversité culturelle.

Il convient en effet de rappeler que l'adoption à l'Unesco, en 2005, de la Convention internationale sur la diversité culturelle est en grande partie le fruit des efforts du Québec et de son infatigable ex-ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, qui contribuèrent à mettre cette question à l'agenda mondial. Or, c'est précisément au sein de la francophonie, lors des sommets de la francophonie de Beyrouth (2002) et d'Ouagadougou (2004) que cette initiative du Québec a reçu parmi ses premiers et ses plus solides appuis internationaux.

Une fois ratifiée, la Convention sur la diversité culturelle consacrera le droit des gouvernements signataires « d'adopter des mesures destinées à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur « leur » territoire ». Les pays signataires trouveront ainsi dans la convention un argument juridique supplémentaire pour soutenir que leur droit de protéger, de financer et de promouvoir leur culture ne peut être subordonné à quelque autre accord international, incluant ceux sur le commerce.

À ce jour, seulement 15 des 144 pays signataires de la convention l'ont toutefois ratifiée, alors qu'il en faut 30, d'ici juin 2007, pour qu'elle entre officiellement en vigueur. J'offre donc tout mon appui à MM. Charest et Harper dans leur volonté annoncée d'encourager leurs homologues de la Francophonie à ratifier la convention au plus vite.

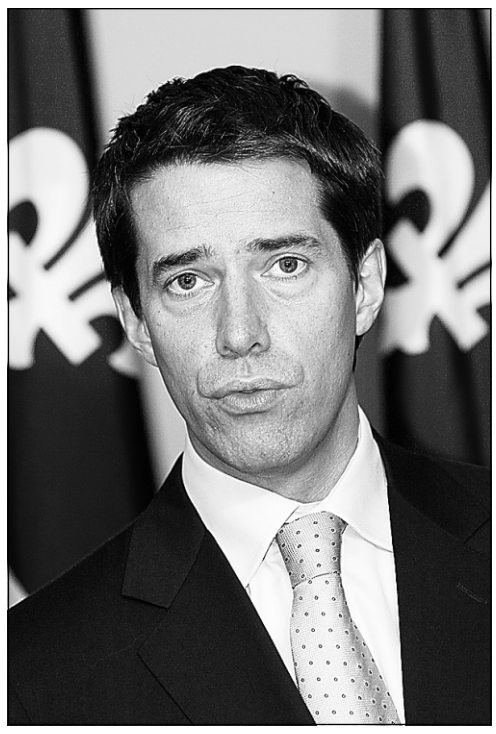


PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE

André Boisclair

« En prenant la pôle dans le dossier linguistique, le Québec démontrerait encore une fois qu'il est un des animateurs incontournables de la francophonie. »

Malgré ses nombreuses vertus, cette convention comporte toutefois certaines limites, particulièrement en ce qui a trait aux garanties qu'elle offre quant au maintien de la capacité des États à protéger leur langue. Le préambule de la convention rappelle bien que « la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle », mais force est de constater que, outre les mesures linguistiques touchant les activités, biens et services culturels, la convention se fait plutôt discrète sur la capacité des États à déployer des mesures de promotion et de protection linguistique.

On n'y retrouve par exemple aucun article qui nous permettrait d'asseoir la capacité des États d'exiger la présence d'une langue dans l'affichage ou sur des biens commerciaux, que ce soit sur les étiquettes ou dans les modes d'emploi. Bien que de telles mesures fassent l'objet d'un important consensus au sein de la société québécoise, rien n'empêcherait donc actuellement une entreprise ou un pays étranger d'en contester la validité devant un tribunal international.

Les démêlés de la France avec l'Union européenne concernant la loi Toubon sur l'affichage en français nous démontrent d'ailleurs que cette tension entre la réglementation linguistique et la libéralisation du commerce n'est pas qu'un péril imaginaire ou même une situation unique au Québec.

L'idée n'est pas ici d'agiter des épouvantails, mais bien d'éveiller les consciences à une problématique plus large, celle de la diversité linguistique.

Alors que, grâce aux efforts du Québec et des pays francophones, la diversité culturelle disposera bientôt de ses outils de protection internationaux, le temps ne serait-il pas venu d'en faire autant pour la diversité linguistique ?

Un coup d'oeil à la dernière édition de l'Atlas des langues en péril dans le monde publiée par l'Unesco, qui nous révèle qu'environ la moitié des 6000 langues parlées sur la planète sont en voie de disparition, nous laisse d'ailleurs croire qu'une telle idée pourrait bien recevoir des appuis aux quatre coins de la planète.

Fort de son expérience dans le développement de mesures de protection linguistique innovatrices comme la Charte de la langue française et encouragé par ses succès à rallier la communauté internationale autour de l'enjeu de la diversité culturelle, le Québec est particulièrement crédible pour mener la charge une fois de plus sur cet important enjeu.

Le prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Québec en 2008, à l'occasion du 400[e] anniversaire de notre capitale nationale, me semble l'occasion idéale pour faire de la diversité linguistique la priorité francophone des prochaines années. En prenant la pôle dans ce dossier, le Québec démontrerait encore une fois qu'il est un des animateurs incontournables de la Francophonie, laquelle demeure toujours le seul forum international où le Québec a véritablement voix au chapitre.

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Les silences de M. Valois

Dans les pages Forum de *La Presse*, hier, deux visions du débat sur la souveraineté du Québec s'affrontaient. Jonathan Valois, député du PQ, disait qu'il croit « profondément que le Québec se porterait mieux s'il était un pays ». Quant à Stéphane Dion, il soutenait qu'il « appartient aux chefs indépendantistes de prouver que nous serions plus heureux si nous cessions d'être Canadiens ». Le député du PQ n'appuie pas ses dires. Ce n'est que du rêve. Peut-il nous dire comment se dérouleront les cinq années de turbulence au lendemain d'un OUI ? Peut-il nous garantir qu'il ne cédera pas aux purs et durs de son parti qui revendiqueront l'unilinguisme au Québec ? Peut-il démontrer comment il assurera la sécurité du nouvel État s'il y a révolte de certains groupes ? Peut-il étoffer la thèse voulant que la partition du Québec soit une chose impossible ?

Laurence J. Parent

Une opinion irrecevable

En tant que vice-reine, vous n'avez aucune, aucune, légitimité politique puisque vous n'avez pas été élue par la population. Et en tant que commandante en chef, votre silence est de rigueur. Conséquemment, madame Jean, votre opinion sur la politique étrangère du Canada est irrecevable. Votre parti pris en faveur de la politique du gouvernement Harper en Afghanistan et vos exhortations sur les relations interprovinciales ont-ils pour objectif calculé de promouvoir et conserver votre poste ?

Maryvonne Bouchard

De la mesquinerie

Je ne parviens pas à comprendre ce tollé d'opposition aux propos de Michaëlle Jean encourageant le Québec à s'ouvrir au reste du Canada. Si la gouverneure générale ne peut pas promouvoir l'unité nationale, il est vraiment à se demander qui au Canada en aurait le droit. Madame a carrément fait son devoir. En ce qui a trait à André Boisclair, qui prétend que la



PHOTO IAN BARRETT, PC

Michaëlle Jean

gouverneure générale devrait se faire élire avant de pouvoir parler de politique, il faut y voir là une mesquinerie peu commune. Je demanderais à monsieur Boisclair s'il approuve tous ces artistes et comédiens qui n'hésitent pas à se prononcer publiquement en faveur de la souveraineté. Et pourtant, tout comme Michaëlle Jean, ces personnes ne sont pas élues. Il est malheureux de constater à quel point les souverainistes n'hésitent pas à jeter la pierre à tout Québécois qui ose différer d'opinion avec eux.

Armand J. Doré
Anjou

Cynisme stérile

La légitimité du gouvernement repose sur l'opinion de ses citoyens. Tant et aussi longtemps que nous répéterons que la fonction de gouverneur général est inutile et qu'il s'agit d'une institution archaïque, nous lui enlevons de la valeur. Or, nous ne gagnerons rien, comme citoyens, à continuer de dévaluer le rôle de gouverneur général. C'est au contraire en lui accordant de la valeur et en lui permettant d'avoir de la consistance que nous pourrons réellement bénéficier de cette institution. Qui sait ? Elle pourrait s'avérer d'une étonnante modernité et d'une pertinence encore insoupçonnée. Soyons donc ouvert au renouvellement annoncé par la nomination de Michaëlle Jean et donnons-lui la chance d'exercer pleinement ses fonctions. Allons, notre cynisme est stérile et laid. Il est plus que temps de changer d'attitude.

Hélène Côté
Montréal

Une société malade

On est tous les jours bombardés par l'information, les médias. Quand je ferme la télé et la radio, je constate combien c'est bon le silence. Je pense à nos ancêtres et à leur mode de vie, une vie paisible, en contact avec la nature. On devient écoeuré du système, du show business et du vedettariat. On veut être vu, apprécié. Des gens avec la langue percée, des tatouages de toutes sortes, beaucoup ont besoin de se faire voir et d'être originaux. J'espère qu'un jour on va faire un retour à la simplicité. Et toute cette publicité qui nous éclate à la figure, les 20 sortes de shampooings, les 15 sortes de dentifrices, les dispensateurs de « parfums » qui nous intoxiquent. Et tout ça qui donne encore plus de pollution de l'eau et de l'air. On nous veut heureux.... on nous vante les produits pour chiens et chats fait de bons ingrédients pour leur santé alors que des gens crèvent de faim sur la planète. Des gens qui souffrent, des animaux qui souffrent et que la société rend malade. Quand je vois des gens habiter des maisons qui valent des millions, je trouve cela indécent. Il faudrait une meilleure répartition des biens. Et cette monté de violence dans le monde. Ces guerres qui n'en finissent plus. Nos soldats qui se font tuer à la guerre en échange d'un salaire de 80 000 dollars. Une vie humaine vaut plus que ça.

Nicole Caza
Le Gardeur

ACTUALITÉS

Quatre médecins condamnés

MÉDECINS
suite de la page 1

« Le principe de base en médecine veut qu'il y ait un examen du patient, un diagnostic et un plan de traitement. On ne sait même pas s'il s'agissait de vrais patients », lance-t-il.

Le fait de contresigner des ordonnances sur le Web suscite deux problèmes : « Le patient est inconnu et le médecin est inconnu », ajoute le Dr Lamontagne.

Les quatre médecins condamnés sont : le Dr Michel Leduc, qui pratique depuis 40 ans à LaSalle, le Dr Jean-Vincent Desroches, qui a accumulé 26 ans de pratique à LaPrairie, le Dr Pierre Benjamin, qui pratique à Montréal et en Haïti ainsi que le Dr Hong-Sen Ly, qui travaille à Montréal depuis 1975.

Le rapport du comité de discipline du Collège des médecins indique que chacun des médecins a rédigé des ordonnances pour des médicaments aussi variés que le Viagra, des anovulants, des antidépresseurs, des broncho-dilatateurs et même, des médicaments comme le Vioxx et le Celebrex qui ont fait l'objet d'une surveillance étroite récemment en raison de leurs effets secondaires.

À lui seul, le Dr Michel Leduc a contresigné plus de 1000 ordonnances. Celui qui a été maire de LaSalle de 1983 à 2001 a reconnu devant le comité de discipline du Collège avoir reçu environ 70 000 $ en rémunération pour ses services à la compagnie Myprescription.com.

Beaucoup d'Américains achètent leurs médicaments au Canada parce qu'ils coûtent moins cher. Dans plusieurs provinces canadiennes, la vente de médicaments sur Internet constitue un problème depuis quelques années. À tel point qu'à l'été 2002, le Collège des médecins du Québec a émis un avis à ses membres. Il leur rappelait que le fait de prescrire des ordonnances sur Internet était inadmissible.

Les quatre médecins condamnés hier ont continué de rédiger ou de contresigner des ordonnances sur Internet après cette date. Ils n'ont pas seulement nui à leur profession en signant des ordonnances aux patients sans les avoir vus. Ils ont aussi négligé leur indépendance professionnelle en laissant un tiers intervenir dans leur pratique, note le comité de discipline.

Outre Myprescription.com, les autres entreprises qui sollicitaient la participation des médecins québécois sont Prescriptions 4US inc. et Lepharmacy.com.

Vioxx : la justice fédérale donne raison à Merck

ASSOCIATED PRESS

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Un tribunal fédéral américain a donné raison hier au laboratoire pharmaceutique Merck dans l'affaire du médicament anti-inflammatoire Vioxx, rejetant l'allégation selon laquelle le médicament aurait causé l'arrêt cardiaque d'un plaignant.

Le jury a délibéré pendant environ trois heures avant d'arriver à la conclusion qu'il n'existait pas assez de preuves pour lier le médicament à l'arrêt cardiaque que Robert Garry Smith, 56 ans, avait subi il y a trois ans et demi.

M. Smith avait affirmé que sa consommation de Vioxx pendant quatre mois et demi pour des douleurs au genou avait contribué à provoquer son arrêt cardiaque. La défense a cependant estimé qu'il n'existait aucune preuve médicale établissant le lien entre cette cause et l'effet.

Le Vioxx a été commercialisé en 1999, mais son fabricant américain Merck l'a retiré du marché en 2004 suite à la publication d'une étude montrant que la consommation à long terme (plus de 18 mois) du médicament doublait les risques de crises cardiaques et accidents vasculaires cérébraux.

Les avocats de l'accusation ont estimé que Merck avait dissimulé les informations dont disposait le laboratoire sur les risques associés au Vioxx pour assurer ses profits et le prix de ses actions. La défense a rappelé de son côté que M. Smith avait d'autres problèmes de santé, tels une haute tension ou un niveau élevé de cholestérol, et estimé que l'événement déclencheur de sa crise cardiaque avait été une activité soutenue.

Avec le jugement d'hier, Merck a gagné cinq procès liés à des plaintes concernant le Vioxx, contre quatre perdus. Une sixième victoire avait été infirmée par un juge et le procès devra être rejugé. Au moins 14 200 plaintes attendent d'être examinées aux États-Unis, tant au fédéral que dans de nombreux tribunaux relevant de la compétence des États avant le retrait du marché du produit en septembre 2004.

VOICI UNE FEMME ENCEINTE QUI MESURE 1 M 50.

Ou un athlète qui mesure 1 m 80.

À notre centre de construction virtuelle, nos ingénieurs utilisent des technologies virtuelles de pointe pour se glisser dans la peau de n'importe quel conducteur.

Grâce à nos outils de design numérique perfectionnés, nous pouvons optimiser l'espace intérieur et le confort ergonomique pour chaque conducteur, peu importe sa taille, son poids ou ses capacités.

Nous créons ainsi un véhicule qui semble avoir été fait juste pour vous.
Et dans un sens, c'est vrai.

Notre système de réalité virtuelle nous permet de concevoir et de construire un véhicule en entier sans même commander un seul morceau de métal, de caoutchouc ou de verre.

La Fusion est la toute première voiture à avoir bénéficié intégralement de ces technologies exclusives. Les résultats sont éloquents.
Surtout si vous êtes au volant.

J.D. Power and Associates a nommé la Fusion
« l'intermédiaire la plus attrayante de sa catégorie en 2006 »*.



« L'intermédiaire la plus attrayante de sa catégorie aux États-Unis en 2006 »*.

À notre avis, c'est l'une des meilleures voitures jamais créée par Ford.

C'est aussi l'avis de bien des propriétaires.



Ford
Bien pensé

3423051A

* « L'intermédiaire la plus attrayante de sa catégorie aux États-Unis en 2006 » selon J.D. Power and Associates. La Ford Fusion a obtenu la cote la plus élevée dans la catégorie des voitures intermédiaires dans le cadre de l'étude exclusive *2006 U. S. Automotive Performance, Execution and Layout Study*SM (étude sur la performance, la construction et l'aménagement automobiles) menée par J.D. Power and Associates. Cette étude se base sur les réponses fournies par 63 607 propriétaires américains de nouveaux véhicules afin d'évaluer 251 modèles et l'opinion des consommateurs après 90 jours de possession du véhicule. Les résultats de cette étude exclusive portent sur les expériences et les perceptions des consommateurs interrogés de février à mai 2006. Votre expérience peut être différente. Visitez jdpower.com.

ford.ca